

1^{RE} PARTIE – RAPPORT DE GESTION

LISTE DES ABRÉVIATIONS	5
INTRODUCTION	7
CONSEIL COMMUNAL	8
MUNICIPALITÉ	13
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	15
Généralités	15
Archives communales	21
Personnel communal	23
Manifestations populaires	28
Commission « Prilly animation »	29
Bibliothèque communale	30
OFFICE DE LA POPULATION	33
SERVICE INFORMATIQUE	36
FINANCES	38
DOMAINES & BÂTIMENTS	41
Bâtiments communaux	41
Piscines, forêts, vignes et divers	41
Bâtiments scolaires	42
Sociétés immobilières	43
Temples et cultes	43
ENERGIE & ENVIRONNEMENT	44
Gestion des déchets ménagers	44
Energie & Environnement	46
TRAVAUX & VOIRIE	50
Routes et infrastructures	50
Études et réalisations diverses	51
Activités et prestations diverses	51
URBANISME & CONSTRUCTIONS	52
Permis de construire et d'habiter	52
Autorisations et prestations diverses	53
Construction communale	55
Constructions privées	55
Urbanisme	56

ENFANCE	61
Direction de l'établissement primaire	61
Service de l'enfance	64
Fondation des Acacias	66
Conseillère école-famille (CEF)	67
JEUNESSE & SPORTS	68
Travail social de proximité (TSP)	68
Centre de loisirs – Carrefour-Sud	69
Colonies de vacances	69
Mur de grimpe	70
Sports	70
AIDE SOCIALE COMMUNALE	71
SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS	72
CONCLUSIONS	74

* * * * *

2^e partie – Relations intercommunales

Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois (AJENOL)	76
ARASPE – Rapport de la Présidente du Comité directeur	78
ARASPE – Rapport du Directeur	79
ASIGOS – Etablissement secondaire – Rapport du Directeur	80
Association de Communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis	
Rapport du Président du comité de direction	81
Association de communes « Sécurité dans l'Ouest lausannois »	82
Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois et Groupe Coordination Jeunesse	
Rapport de la Présidente	84
Protection civile Région Ouest lausannois	85
Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire (PPLS Crenol)	85

LISTE DES ABRÉVIATIONS

(commune aux Budget, Comptes et Rapport de gestion)

ABACUS	Nouveau logiciel de gestion des finances communales et des salaires
AAS	Agence d'assurances sociales
ACRM	Association des communes de la région morgienne
AI	Assurance invalidité
AIT	Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis
AFTPU	Axes forts transports publics urbains
AJENOL	Accueil de jour des enfants du Nord-Ouest lausannois
ALM	Agglomération Lausanne – Morges
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
ARASPE	Association régionale action sociale – Prilly Echallens
ASE	Assistant socio-éducatif / Assistante socio-éducative
ASCS	Association de soutien à Carrefour-Sud
ASIGOS	Assoc. intercommunale pour la construction, la gestion des bâtiments et l'organisation de l'environnement scolaire de l'arrondissement secondaire de Prilly
ASTAG	Association suisse des transports routiers
AVASAD	Association Vaudoise d'Aide et de Soins à Domicile
AVS-AF-AC	Assurance vieillesse / Allocations familiales / Assurance chômage
BHNS	Bus à haut niveau de service
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme
BPA (bpa)	Bureau de prévention des accidents
CAD	Chauffage à distance
CAMAC	Centrale des autorisations en matière d'autorisation de constructions
CDAP	Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal
CHStat.ch	Portail statistique des cantons et des villes suisses (ex-Badac)
CISIP	Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly
CIP	Caisse intercommunale de pensions
CRP	Caisse de retraite professionnelle
CISTEP	Commission intercommunale « station d'épuration des eaux usées de Vidy »
COES	Classe officielle d'enseignement spécialisé
CRENOL	Couronne de la région Nord-Ouest lausannoise
CSM	Centre Sportif de Malley (ex-CIGM)
CSR	Centre social régional
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
CVE	Centre de vie infantine
ECA	Etablissement cantonal d'incendie
EFRE	Entraide familiale de Renens
EGID	Identificateur fédéral de bâtiment (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
EPT / ETP	Effectif plein temps / Effectif temps plein
ES-L	Ecole supérieure en éducation sociale, Lausanne
ETS	Emploi temporaire subventionné
EWID	Identificateur fédéral de logement (selon la Loi sur l'harmonisation des registres/LHR)
FAJE	Fondation pour l'accueil de jour des enfants
FAO	Feuille des avis officiels
FOSC	Feuille officielle suisse du commerce
FEM	Fondation pour l'enseignement de la musique
G2i	Système de gestion de l'Office de la population
GLAJ-VD	Groupe de Liaison des Activités Jeunesse du Canton de Vaud
GEFI	Système de gestion des finances communales
GROPIL	Groupe de pilotage (dans un projet)
IDHEAP	Institut des hautes écoles en administration publique
IUS	Indice d'utilisation du sol
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LAA	Loir sur l'assurance accidents

LAJE	Loi sur l'accueil de jour des enfants
LAOC	Loi sur les amendes d'ordre communales
LASV	Loi sur l'action sociale vaudoise
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LED	Light-emitting diode (diode électroluminescente)
LEM	Loi sur les écoles de musiques
LVMP	Loi vaudoise sur les marchés publics
MACIT	Missions d'action citoyenne
MATAS	Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité
MBC	Transports de la Région Morges-Bière-Cossonay
MCBA	Musée cantonal des Beaux Arts
MO	Maître de l'ouvrage
MSST	Mesures de sécurité et de santé au travail
OCOSP	Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
OFS	Office fédéral de la statistique
OFROU	Office fédéral des routes
OFT	Office fédéral des transports
OIBT	Ordonnance fédérale sur les installations à basse tension
OIT	Office de l'information sur le territoire du canton de Vaud
OPB	Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit
OPEL	Ordonnance sur la protection des eaux et liquides
OPTI	Organisme pour le perfectionnement scolaire, la transition et l'insertion professionnelle
OPO	Office de la Population
OSEO	Œuvre suisse d'entraide ouvrière
PAC	Plan d'affectation cantonal
PALM	Projet d'agglomération Lausanne – Morges
PC	Prestations complémentaires
PCi	Protection civile
PDL	Plan directeur localisé
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
RC	Registre du commerce ou route cantonale ou responsabilité civile
RPLP	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations transports
SAPE	Service d'accueil de la petite enfance
SDIS	Service de défense contre l'incendie et de secours
SDNL	Schéma directeur du Nord lausannois
SDOL	Stratégie et développement de l'Ouest lausannois
SDT	Service cantonal du développement territorial
SESA	Service cantonal des eaux, sols et assainissement
SGA	Société générale d'affichage
SI	Services industriels ou Société immobilière
SIT	Système d'information territorial
SPJ	Service de protection de la jeunesse
SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
STEP	Station d'épuration
TP	Transports publics
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
UC	Urbanisme et constructions
UCV	Union des communes vaudoises
UIP	Union instrumentale de Prilly
USP	Union des sociétés de Prilly
VOTELEC	Application informatique cantonale pour les votations/élections
VSS	Association suisse des professionnels de la route et des transports

1^{re} partie

Rapport de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur sa gestion de l'exercice 2017

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de l'article 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, état au 1^{er} juillet 2013,
- du Règlement du Conseil communal entré en vigueur le 1^{er} juillet 2015,

la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2017.

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal au 31 décembre 2017 (législature 2016-2021)

1	ABOMO SAMBA Jean Marie	PLR	39	LOPES Maria	PS
2	AIT-SI SELMI Soraya	PS	40	MAILLARD Christian	PLR
3	ANNEN Shantidas	PLR	41	MAROLF Philippe	PLR
4	ANTHAMATTEN Eric	PLR	42	MEIENHOFER Werner	PS
5	ASCHWANDEN Sergei	PLR	43	MOMBELLI Henri Pascal	PLR
6	BI-BANDENDA BILONGO Jean-Claude	PS	44	MONNEY Johanna	VER
7	BOLDEA Liviu-Ioan	UDC	45	NOSEDA GUIGNARD Geneviève	PS
8	BORER Georges	PLR	46	OBERSON Charli	PLR
9	BOULAZ David	VER	47	OERTLI Daniel	PLR
10	BURDET Christian	PS	48	OESCH Madeleine	PS
11	CLIVAZ LUCHEZ Patrizia	PS	49	PIGUET Jean Michel	PS
12	CONNE Madeline	PS	50	PILET Olivier	PS
13	CORREIA GOMES Vitor	PLR	51	POCHON Elia	PLR
14	CRETEGNY Philippe	PLR	52	POLAT LASSERRE Sakine	PS
15	DA COSTA CUNHA Helder	VER	53	RICHARD Francis	PLR
16	DAVID Samuel	PLR	54	RIEHLING Stéphane	PLR
17	DEILLON Fabien-Thierry	UDC	55	ROMANENS GAILLE Danielle	PS
18	DEILLON Monika	UDC	56	ROSA Enzo	PLR
19	DELESSERT Pascal	PLR	57	RUSSBACH Magali	VER
20	DI NATALE Giovanni Battista	PDC	58	SANCHEZ Olga	PS
21	DRAYER Blaise	VER	59	SARI Aylin	PLR
22	DUPERTUIS Jean-Pierre	PLR	60	SARTORELLI Luigi	PDC
23	EICHENBERGER Claudio	UDC	61	SAUGY Roger	PS
24	EMERY Fanny	VER	62	SCHROFF Philippe	PLR
25	EQUEY David	PLR	63	SEPPEY Marianne	PDC
26	EXQUIS Charles Henri	PLR	64	SIVAGURU Cajatthiry	PLR
27	FAVRE Jean-Jacques	UDC	65	SOLLIARD Gaston	PS
28	GAILLARD Léo	PS	66	SPORRI Fabian	PLR
29	GENET Nicole	PS	67	STAUB Jean-François	VER
30	GENIER Maurice	PLR	68	STAUFFER David	PDC
31	GIROUD Yan	PS	69	STEINER Nadia	VER
32	HANISCH Youri	UDC	70	STERCHI Sébastien	PLR
33	JEAN-PETIT-MATILE Olivier	PLR	71	TWINOMUGISHA BUCHANA Alexis	PS
34	JOLY Rebecca	VER	72	VONO Federica	VER
35	KHEMISSA Samira	PS	73	ZODOGOME Vincent	PS
36	KRATTINGER BOUDJELTA Sylvie	PS	74	VACANT	PLR
37	KURT Ihsan	PS	75	VACANT	PS
38	LASSERRE ROUILLER Colette	PLR			

Secrétaire : TURRIAN Alexandre
 Secrétaire suppléante : ROGGLI Yvonne
 Huissier : ROSSAT Jacky

Bureau du Conseil communal

Du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017

Présidente : M^{me} Patrizia Clivaz Luchez
1^{er} Vice-président : M. Francis Richard
2^e Vice-président : M. David Stauffer
Scrutatrices : M^{me} Monika Deillon-Verner
M^{me} Johanna Monney
Scrutateurs : M. Georges Borer
suppléants M^{me} Madeleine Oesch

Du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018

Président : M. Francis Richard
1^{er} Vice-président : M. David Stauffer
2^e Vice-président : M. Sergei Aschwanden
Scrutateurs : M. Georges Borer
M^{me} Soraya Aït-Si-Selmi
Scrutateurs : M^{me} Magali Russbach
suppléants M. Youri Hanisch

Compte-rendu des décisions du Conseil communal en 2017

En 2017, le Conseil communal a tenu 9 séances (9 en 2016) au cours desquelles la Municipalité a présenté 23 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour, et 2 rapports (25 préavis, dont 1 a été retiré de l'ordre du jour, et 1 rapport en 2016). Le préavis N° 16-2017 n'a finalement pas été déposé.

Séance du 9 janvier 2017

- Assermentation de M. Blaise Drayer.
- Adoption du préavis municipal N° 27-2016 soumettant le budget de l'Administration communale pour l'exercice 2017, jusqu'au chapitre 4 inclus le 12 décembre 2016, puis lors de la séance supplémentaire du 9 janvier 2017, adoption des chapitres 5 à 8, ainsi que de la participation financière de la Commune de Prilly à la STEP de Vidy, de la participation financière de la Commune de Prilly au SDIS Malley, Prilly-Renens, et du budget ordinaire de la Commune de Prilly pour 2017 tel qu'amendé.

Séance du 6 mars 2017

- Assermentation de M^{me} Soraya Aït-Si-Selmi.
- Adoption du préavis municipal N° 1-2017 amendé concernant l'adoption des nouveaux statuts de l'ASIGOS, consécutifs à la sortie de l'association des communes de la Chamberonne « Bournens, Boussens, Cheseaux-sur-Lausanne et Sullens ».
- Nomination du 12^e délégué de Prilly au Conseil intercommunal de l'ASIGOS dans sa nouvelle composition en la personne de M. Jean-Marie Abomo Samba.
- Adoption du préavis municipal N° 2-2017 sollicitant un crédit d'études de CHF 116 000.–, pour la participation de la Commune de Prilly au financement de Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL), à hauteur de CHF 101 000.–, et du Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL), à hauteur de CHF 15 000.–.
- Adoption du préavis municipal N° 3-2017 sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 152 300.– TTC destiné à la mise en place d'une structure scolaire provisoire à Corminjoz et d'un montant complémentaire au budget 2017 pour couvrir les coûts de location de ladite structure pendant 5 mois.
- Adoption du préavis municipal N° 4-2017 répondant au postulat N° PO 3-2016 du Conseiller Olivier Pilet et consorts « demandant la possibilité d'étudier la prolongation de l'heure d'ouverture dans le règlement de la piscine », et sollicitant subséquemment l'octroi d'un montant complémentaire de CHF 25 000.– au budget 2017, destiné à l'engagement de personnel auxiliaire supplémentaire pour la piscine de la Fleur-de-Lys.

Séance du 15 mai 2017

- Assermentation de M. Eric Anthamatten.
- Adoption du préavis municipal N° 5-2017 sollicitant un crédit d'investissement de CHF 96 900.– destiné au renouvellement des espaces de jeux extérieurs sur la propriété de Plan-Sépey.
- Adoption du préavis municipal N° 6-2017 amendé relatif à l'ouverture d'une structure d'accueil parascolaire (APEMS) de 24 places dans le pavillon scolaire provisoire de Corminjoz.
- Séance d'assermentation du nouveau Conseiller municipal du 29 mai 2017
- Assermentation de M. Antoine Reymond à la Municipalité ;

Séance du 19 juin 2017

- Assermentation de M^{me} Saquine Lasserre et de M^{me} Aylin Sari.
- Adoption du préavis municipal N° 7-2017 concernant l'ajustement du contrat et des conditions de travail du poste de Secrétaire du Conseil communal de Prilly.
- Adoption de la gestion communale pour l'année 2016 sous réserve des vœux et observations de la Commission de gestion.
- Adoption du préavis municipal N° 8-2017 soumettant les comptes de la STEP de Vidy, les comptes du SDIS Malley, Prilly-Renens, et les comptes communaux pour l'exercice 2016.
- Adoption du préavis municipal N° 9-2017 sollicitant un crédit complémentaire de CHF 131 000.– au budget de fonctionnement de l'exercice 2016 pour le compte 720.3655.05 « Crèches-Garderie ».

Séance du 25 septembre 2017

- Nomination de M. Antoine Reymond en tant que délégué de la Municipalité au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis.
- Adoption du préavis municipal N° 10-2017 concernant la signature d'une convention multipartite de subventionnement de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau (TKM).
- Adoption du préavis municipal N° 11-2017 sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 118 800.– au budget de fonctionnement de l'exercice 2017 (compte N° 351.3141.02), pour des travaux urgents de réfections de 3 des 6 toitures plates du bâtiment de la Grande Salle.
- Adoption du préavis municipal N° 12-2017 sollicitant l'approbation de la cession de la parcelle N° 666, propriété de la Commune de Prilly, à la Société Immobilière (SI) Sous le Collège SA, en vue de la construction d'un nouvel immeuble mixte locatif/école/APEMS après démolition de l'immeuble Grand-Vigne 11 sis sur la parcelle N° 664, propriété de la SI Sous le Collège SA.

Séance du 2 octobre 2017

- Adoption du préavis municipal N° 13-2017 amendé sollicitant un crédit d'investissement de CHF 15 210 000.– TTC (avant déduction des participations de tiers et autres subventions) pour la construction du « Passage inférieur des Coulisses », franchissement des voies CFF à l'Ouest de la halte RER de Prilly-Malley.
- Adoption du préavis municipal N° 14-2017 sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 1 250 000.– au crédit de CHF 2 400 500.– accordé par le biais du préavis N° 11-2014 destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Flumeaux-Rochelle, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur.
- Adoption du préavis municipal N° 15-2017 sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 585 000.– au crédit d'ouvrage de CHF 2 124 300.– accordé par le biais du préavis N° 7-2016 destiné à la mise en séparatif et au renouvellement des réseaux souterrains pour le secteur Rochelle-Pommerai, travaux liés à la mise en œuvre du chauffage à distance (CAD) pour ledit secteur.
- Adoption du rapport municipal N° 1-2017 répondant au postulat N° PO 2-2014 de M. le Conseiller Fabien Deillon « Pour du vert transparent ».

Séance du 20 novembre 2017

- Adoption du préavis municipal N° 17-2017 amendé concernant le financement de l'implantation et de l'exploitation d'une antenne de la Fondation Apollo dans le district de l'Ouest lausannois.
- Adoption du préavis municipal N° 18-2017 sollicitant un crédit de CHF 310 000.– destiné au renouvellement ciblé et au renforcement des superstructures du réseau routier.
- Adoption du préavis municipal N° 20-2017 sollicitant un crédit de CHF 180 000.– pour la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des mesures infrastructurelles des Projets d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM), intégrant des infrastructures pour le stationnement des vélos (CHF 175 000.–) et l'installation de stations de gonflage vélos en libre-service (CHF 5000.–).

Séances des 11 et 12 décembre 2017

- Adoption du préavis municipal N° 19-2017 amendé soumettant la participation financière de la Commune de Prilly au SDIS Malley, Prilly-Renens, la participation financière de la Commune de Prilly à la STEP de Vidy, et le budget ordinaire de la Commune de Prilly pour 2018.

Séance du 18 décembre 2017

- Adoption du préavis municipal N° 21-2017 relatif à l'adjonction d'un article 87bis au Règlement communal de police sur les infractions portant atteinte à la propreté urbaine et à la qualité de la vie et, subséquent, d'un article 133 intitulé « Abrogation et entrée en vigueur ».
- Adoption du préavis municipal N° 22-2017 sollicitant un crédit de CHF 421 000.– destiné à l'amélioration de l'efficacité de la collecte des déchets de poubelles urbaines et de la qualité du nettoyage des espaces publics.
- Adoption du préavis municipal N° 23-2017 sollicitant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 388 885.45 au crédit d'ouvrage de CHF 12 875 000.–, accordé par le biais du préavis N° 17-2008, et au crédit complémentaire de CHF 1 577 085.–, accordé par le biais du préavis N° 2-2015, pour la mise en conformité des canalisations des bâtiments du site du « Château ».
- Pris acte du rapport municipal N° 2-2017 présentant l'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2016.

Liste des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2017

- 29.09.2008 *M. Stéphane Birrer*: PO 3-2008 «Pour une dynamisation du centre de Prilly».
- 08.12.2008 *M. Samuel David*: PO 7-2008 Pour un calendrier des mesures à envisager pour assainir les routes conformément à l'Ordonnance de la protection contre le bruit et au Plan d'attribution des degrés de sensibilité au bruit».
- 28.06.2010 *M^{me} Johanna Monney et consorts*: PO 6-2010 «Pour un service de vélos en libre-service à Prilly».
- 27.09.2010 *MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek*: PO 8-2010 «Pour la promotion de la biodiversité en milieu urbain».
- 08.11.2010 *M^{me} Patrizia Clivaz Luchez et consorts*: PO 10-2010 demandant la construction d'appartements protégés sur la Commune de Prilly.
- 06.12.2010 *M^{me} Isabelle Aparicio et consorts*: PO 11-2010 «Pour des logements subventionnés à Prilly».
- 28.03.2011 *M^{me} Anne Bourquin Büchi et consorts*: PO 1-2011 «Afin de soutenir une économie de proximité et de promouvoir un tissu économique diversifié dans la commune et la région, Prilly s'engage dans le développement du microcrédit».
- 12.09.2011 *M. Stéphane Birrer et consorts*: M 2-2011 demandant à la Municipalité de mettre en œuvre des outils performants de communication et d'offrir à la population une information de qualité, actuelle, facile d'accès et compréhensible.
- 16.12.2013 *MM. Maurizio Mattia et Jan Mrazek*: PO 2-2013 demandant à la Municipalité une réflexion globale sur la qualité de l'éclairage au sein de la Commune.
- 05.05.2014 *M. Jan Mrazek et consorts*: PO 1-2014 «Pour la sécurisation des piétons à Prilly».
- 20.04.2015 *M^{me} Colette Lasserre Rouiller et consorts*: PO 1-2015 «Comment allons-nous mettre en valeur Corminjoz-Sud».
- 27.06.2016 *M^{me} Isabelle Aparicio et consorts*: PO 2-2016 demandant la création à Prilly de «Jardins potagers urbains».
- 09.01.2017 *Commission des finances*: PO 1-2017 «Pour des émoluments qui couvrent mieux les charges induites aux prestations».
- 09.01.2017 *Commission des finances*: PO 2-2017 «Pour l'étude d'un passage de l'ARASPE à l'ARASOL».
- 18.12.2017 *M. David Boulaz et consorts*: PO 3-2017 «Pour plus de célérité dans les traitements des candidatures de naturalisations».

Etat de traitement des motions et postulats

L'état de traitement des motions et postulats encore en suspens et ayant été déposés et renvoyés à la Municipalité jusqu'au 31 décembre 2016 a fait l'objet d'un rapport intermédiaire détaillé (rapport municipal N° 2-2017), dont le Conseil communal a pris acte dans sa séance du 18 décembre 2017 tout en fixant des nouveaux délais de réponses selon les dispositions de l'article 69, alinéa 2, du Règlement du Conseil communal en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2015.

Les motions et postulats renvoyés à la Municipalité en 2017 seront soit traités dans le courant de 2018-2019 ou feront l'objet d'un rapport intermédiaire d'ici à fin 2018.

Suite donnée aux vœux et observations des Commission de gestion et Commission des finances

Sur la base des réponses de la Municipalité, dans ses documents datés du 7 juin 2017, données aux vœux et observations de la Commission de gestion, d'une part, et de la Commission des finances, d'autre part, seuls les points nécessitant une suite ou une précision à donner sont repris ci-après :

Vœux N° 6 – Tarif de location et imputation interne

Après 5 ans d'attente (depuis 2012), la COFIN se demande ce qu'il est advenu de l'inventaire des locaux de la commune, des tarifs de location ainsi que de la politique des imputations internes.

Réponse

Confrontée à de nombreux objets et dossiers d'une grande importance (ouverture d'APEMS, création de locaux scolaires supplémentaires notamment) et vu l'ampleur de la tâche exigée au travers de ce vœu, la Municipalité n'a pas eu les ressources nécessaires pour présenter à temps pour les comptes 2016 cet état des lieux et prendre position sur le tarif appliqué. Néanmoins, cet inventaire est presque terminé et il fera partie de l'ensemble de la réponse qui sera prochainement apportée à la COFIN sur ce sujet, ainsi qu'à une récente interpellation sur la mise à disposition des salles et locaux communaux.

Quant à la problématique des imputations internes, le Boursier, après analyse de l'actuelle pratique, proposera une modification de la politique en la matière.

Suite donnée

Un point de situation sur l'avancement du dossier sera fait lors des discussions avec la COFIN dans le cadre de l'examen des comptes 2017.

Votations et élections 2017

12 février	Votations fédérale et cantonale Electeurs inscrits : 5738 Objets fédéraux Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 concernant la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération Taux de participation : 45.61 % Arrêté fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération Taux de participation : 45.61 % Loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises III) Taux de participation : 45.61 % Objet cantonal Loi du 10 mai 2016 sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) Taux de participation : 45.61 %
30 avril	Elections cantonales Electeurs inscrits : 5765 Elections du Grand Conseil et du Conseil d'Etat 1 ^{er} tour Taux de participation : 36.15 %
21 mai	Elections cantonales Electeurs inscrits : 5744 Election du Conseil d'Etat 2 ^e tour Taux de participation : 33.36 %
21 mai	Votation fédérale Electeurs inscrits : 5753 Loi du 30 septembre 2016 sur l'énergie (LEne) Taux de participation : 40.07 %
11 juin	Election communale Election complémentaire à la Municipalité 1 ^{er} tour consécutive au décès de M. Bertrand Henzelin Un seul dossier ayant été déposé dans le délai fixé au 15 mai 2017, M. Antoine Reymond est élu tacitement, annulant de fait le scrutin du 11 juin 2017 selon les dispositions de l'arrêté de convocation.
24 septembre	Votation fédérale Electeurs inscrits : 5742 Arrêté fédéral du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la sécurité alimentaire » retirée) Taux de participation : 44.24 % Arrêté fédéral du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la taxe sur la valeur ajoutée Taux de participation : 44.24 % Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 Taux de participation : 44.24 %

MUNICIPALITÉ

Répartition des sections

L'assermentation de M. Antoine Reymond, nouveau Conseiller municipal, a eu lieu le 29 mai. Dès le 1^{er} juin 2017, la répartition des sections est la suivante :

Administration générale (Greffes municipal, archives) – Office de la population – Ressources Humaines – Informatique – Urbanisme et Constructions – Relations extérieures

M. Alain Gillièron, Syndic
Suppléant : M. Michel Pellegrinelli

Enfance (Accueil petite enfance, parascolaire) – Jeunesse & Sports (Travail social de proximité, Centre de loisirs, Colonie de vacances – Sports) – Affaires sociales

M^{me} Anne Bourquin-Büchi
Suppléant : M. Antoine Reymond

Travaux publics (Voirie, routes, assainissement, Services industriels) – Parcs et promenades – Paroisses – Naturalisation et intégration

M. Michel Pellegrinelli
Suppléant : M. Alain Gillièron

Finances – Ecoles – Sécurité publique (Police, SDIS, Protection civile) – Bibliothèque – Culture et animation

M. Antoine Reymond
Suppléant : M. Maurizio Mattia

Domaines, forêts et piscines – Bâtiments et Patrimoine – Energie et Environnement – Déchets (conditionnement et évacuation) – SI communale

M. Maurizio Mattia
Suppléante : M^{me} Anne Bourquin Büchi

Vice-Syndic pour 2017-2018 : M^{me} Anne Bourquin Büchi

Séances de la Municipalité

Depuis le 1^{er} juillet 2016 et jusqu'au 30 juin 2017, la Municipalité a tenu 41 séances ordinaires et extraordinaires (42 en 2015-2016). Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2017, elle a siégé à 18 reprises.

Relations extérieures et manifestations

Dans le cadre des relations avec les Communes, la Municipalité a été reçue par l'Exécutif de Renens, le 6 février, qu'elle a reçu en retour le 9 octobre ; ces deux rencontres ont été précédées d'échanges portant sur des projets conjoints, plus particulièrement sur le secteur de Malley.

Elle a organisé

- la journée portes-ouvertes et inaugurale des 3 APEMS « Confrérie, Mont-Goulin et Jolimont », le 4 février,
- des projections de cinéma « open air » gratuites, à la piscine de La Fleur-de-Lys, les 14 juillet et 4 août,
- conjointement avec la Ville de Renens, une journée festive sur le site de la future place Malley-Gare à l'occasion du renouvellement du label « Cité de l'énergie » des 2 Communes, le 30 septembre,
- la 1^{re} journée portes-ouvertes à la découverte de la multitude d'activités physiques proposées par les sociétés sportives locales, le 3 septembre,

ainsi que les manifestations bisannuelles suivantes :

- la réception des Nouveaux Bourgeois, le 17 mars, qui sera organisée comme jusqu'ici tous les deux ans, en alternance avec celle des Jeunes Citoyens dont elle a été disjointe en 2017, et
- la soirée réunissant le personnel actif et les collaborateurs retraités de l'Administration communale, le 4 septembre à la Grande Salle.

Elle a accueilli à Prilly :

- l'Assemblée Cantonale des Gymnastes Vétérans Vaudois, le 23 avril ;
- une délégation de l'Assemblée populaire (parlement) de la Province de Hubei (Chine), le 27 avril.

Elle a participé à l'organisation ou apporté un soutien logistique à :

- l'association « I Lake Lausanne » pour la 2^e saison d'exploitation de la buvette éphémère « La Galicienne », d'avril à octobre ;
- l'implantation de HOUSE 2, construction expérimentale en bois, sur le site du Viaduc à proximité de « La Galicienne », qui a proposé des activités complémentaires au programme de l'action lancée par SDOL « REPLAY : animer la friche de Malley ».



HOUSE 2 sur le site du Viaduc à proximité de «La Galicienne»

Elle a en outre assisté ou participé :

aux cérémonies de pose de la 1^{re} pierre

- de la nouvelle station d'épuration STEP de Vidy, le 13 mars,
- du nouvel hôpital psychiatrique de Cery, le 4 mai,
- du futur Centre Sportif de Malley, le 6 octobre, et
- du tunnel du LEB, le 3 novembre,

ainsi qu'aux diverses manifestations qu'elle organise annuellement, à celles des groupements, associations et autres sociétés locales, ainsi qu'aux soirées annuelles de ces dernières.

La visite annuelle de la Préfète, M^{me} Anne Marion Freiss, a eu lieu le 13 novembre.

Message du Syndic

2017 : une année presque... à oublier !

Cette année, qui a suivi les événements tragiques de décembre 2016, a été pour le moins compliquée. Dans le premier trimestre, la Municipalité a dû gérer au mieux bon nombre de situations dont elle ne possédait pas tous les tenants et aboutissants. Un mot tout particulier au Service des finances qui a accompli des miracles. L'arrivée, fin avril, du nouveau Boursier a apporté confiance et permis le retour à une certaine sérénité.

De nombreux dossiers ont bien occupé l'ensemble des services communaux et leurs Municipaux. Que ce soit au niveau de la migration de notre structure comptable, des naturalisations qui ont explosé avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, des routes et du sous-sol de notre commune en souffrance, des infrastructures pour la petite enfance et le parascolaire que le vote populaire nous impose, l'avancement des 6 PPA actuellement en préparation avant le passage devant le Conseil communal, le travail est conséquent, voire gigantesque et pas toujours facile car dépendant de nos nombreuses lois et règlements de tous genres.

Et comme si cela ne suffisait pas, les comptes 2017 étant clairement dans le rouge, avec pour la 1^{re} fois une marge d'autofinancement négative, la Municipalité va devoir s'attacher à identifier d'abord et prendre ensuite rapidement des mesures (déjà sur le budget 2018 en cours) pour que cette mauvaise situation financière reste ponctuelle et non pérenne. La non-atteinte des rentrées fiscales prévues au budget, ainsi qu'un décompte de péréquation des plus désavantageux pour notre ville plombe le résultat 2017.

Mais bon, rien ne sert de se lamenter. On est élu pour naviguer par beau temps, mais également par mauvais temps. La Municipalité va donc enfile son ciré et conduire le paquebot « Ville de Prilly » vers des eaux plus calmes.

Au nom de la Municipalité
Alain Gillièron, Syndic

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Généralités

Abonnements CFF

5 cartes journalières (plus que 4 dès décembre 2017) ont été mises à disposition des Prillérans, au prix de CHF 45.– l'unité. Il en résulte que, sur les 1794 cartes disponibles, 1486 ont été vendues et 9 utilisées pour les besoins des services communaux ($1486 \text{ s}/1794 = 82.83\%$; en 2016: $1482 \text{ s}/1830 = 80.98\%$). Il est à noter qu'en décembre 20 billets ont été délivrés pour janvier 2018. En outre, comme en 2016, le personnel communal a eu la possibilité d'acquérir, en toute dernière minute, des billets invendus au prix de CHF 15.– le billet, soit un total de 48 billets.

Bureau Intermunicipal

Le Bureau intermunicipal, regroupant les 8 Syndics du district de l'Ouest lausannois, s'est réuni 7 fois en 2017. En plus de la nécessaire et souhaitée coordination entre les Communes du district, il a notamment décidé:

- de créer une App informant des secteurs de la vie culturelle, sportive, sociale, des travaux d'infrastructures et de la prévention touchant les Communes de l'Ouest lausannois;
- d'initier une réflexion sur l'opportunité de regrouper les entités Police, Pompiers et Protection civile dans la même association intercommunale, ceci dès le début de la prochaine législature, comme cela avait été convenu lors de l'adaptation proposée de la nouvelle clé de répartition de la PolOuest; dans ce cadre, un COPIL régional sera chargé d'élaborer une pré-étude de la fusion desdits services de sécurité, dans le dessein de rapporter sur l'opportunité et la faisabilité de cette démarche;
- d'adhérer à l'organisation de la visite du Conseil d'Etat du 3 mai 2018 et de l'édition 2018 de Cap sur l'Ouest du 23 septembre 2018;
- de ne pas créer de structure régionale d'accueil dédiée à l'hébergement d'urgence des sans-abri lors de grands froids, considérant que les Communes, en collaboration avec l'ORPC, se sont déclarées prêtes à ouvrir temporairement leurs abris de protection civile en cas de besoin.

Centre Sportif de Malley (CSM)

Premier gros chantier en cours du développement de la friche de Malley, cette importante infrastructure sportive et de spectacle avance à satisfaction. Les délais sont à ce jour respectés et la patinoire devrait être prête à l'usage pour la saison 2019-2020 du LHC, pour le JOJ 2020 en janvier 2020, ainsi que pour les championnats du monde de hockey en mai 2020. Le panneau lumineux, prévu pour les informations liées aux activités du CSM et acquis par celui-ci, a préalablement et provisoirement été installé sur la parcelle de la Galicienne dans l'attente de son positionnement définitif. On peut enfin relever que le naming du futur complexe a été finalisé et sera communiqué officiellement courant mai 2018.

Commission d'intégration Suisses-Immigrés de Prilly (CISIP)

La Commission a organisé, avec l'aide financière du Bureau Cantonal de l'Intégration (BCI), 2 ateliers: au mois de mai, une visite de la ferme à Pommy, à laquelle 28 adultes et 21 enfants ont pris part, ainsi qu'une visite des locaux de la PolOuest, le 18 novembre, avec 28 personnes présentes. La Commission a également participé à Fêtons-Prilly par la tenue d'un stand. La 3^e édition de la manifestation du four à pain n'a, par contre, malheureusement pas pu être organisée cette année. Concernant les cours de français, 28 participants les ont suivis durant l'année, dont 60% de femmes.

Commissions permanentes – Comités

En ce qui concerne les représentations de la Municipalité, M. Antoine Reymond a succédé à Feu M. Bertrand Henzelin pour chacun des sièges qu'il occupait au sein des commissions, comités et délégations de la compétence de l'Exécutif. Par ailleurs, M^{me} Anne Bourquin Büchi a été déléguée au sein de l'Assemblée générale de Pro Senectute Vaud (nouveau dès 2017).

Modifications au sein des Commissions « municipales » diverses et autres représentations:

- M. Marc Alloï a repris le mandat d'expert externe au sein de la Commission du Fonds Energie & Environnement, poste vacant depuis fin 2015 suite au décès de M. Willy Détraz;
- M. Pascal Bertholet succède à Feu M. Pierre-Michel Divorne en tant que trésorier au sein du Comité de l'Association La Lanterne magique de Prilly;
- adhésion de M^{me} Anoulka Guilloud ainsi que de M. Eddy Favre à la Commission d'animation;
- M. Cipriano Nerga a repris de M^{me} Amina Ould Henia la charge de Délégué communal à la Commission cantonale d'estimation fiscale des immeubles.

Dons divers

Outre les diverses subventions annuelles « ordinaires » prévues au budget 2017, les différents comptes disponibles ont notamment permis de verser :

- CHF 5000.– à la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération), en sus de la subvention ordinaire annuelle, au titre de soutien à l'ensemble des projets proposés par ses associations membres et leurs partenaires de terrain dans le monde entier ;
- CHF 4500.– en faveur du Club de pétanque Le Lys pour l'achat de maillots destinés aux rencontres du Championnat Suisse, subvention couvrant le 50 % du coût total ;
- CHF 2270.– en faveur du Tennis Club Prilly pour l'achat de maillots destinés aux tournois interclubs, montant correspondant au subventionnement des membres prillérans ;
- CHF 1600.– arrondis pour le chronométrage « à puces » de la Course « A travers Prilly » ;
- CHF 1000.– à l'Association « Team Horizon » pour son projet de relier l'Angleterre à la Suisse à vélo en 72 heures, afin de récolter des fonds pour des œuvres de bienfaisance ;
- CHF 1000.– à la Fondation POLYVAL, dont la mission est de permettre aux personnes au bénéfice d'une prestation de l'Assurance invalidité ou en grandes difficultés sociales, d'améliorer leur autonomie par un travail et un environnement adaptés ;
- CHF 1000.– pour la Fondation « As'Trame », dont la mission est d'accompagner les familles dans le besoin suite à un bouleversement de liens (décès, divorce, maladie grave ou autre) ;
- CHF 1000.– à la Fondation « Sentinelles », en faveur des enfants atteints de noma ;
- CHF 1000.– à l'Association Romande CIAO, institution qui met à disposition les compétences de professionnels reconnus dans leur domaine spécifique pour répondre aux besoins d'information et d'orientation des jeunes romands de 13-20 ans dans tous les domaines de la santé ;
- CHF 1000.– à la FEDEVACO pour le financement du Prix de l'Ouest lausannois « Diaspora & développement » récompensant les associations vaudoises de la diaspora qui s'engagent pour le développement de leur pays d'origine ;
- CHF 1000.– à la Fondation Pro Juventute ;
- CHF 500.– en faveur des Samaritains de Prilly ;
- CHF 500.– pour le soutien « ordinaire » accordé à la Course « A travers Prilly » ;
- CHF 1100.– au total pour les repas de soutien du FC Prilly-Sports et du Lausanne Ville-Prilly Basket ;
- CHF 2500.– arrondis répartis entre des jeunes exerçant une activité sportive ou autre non enseignée à Prilly, de même que pour récompenser des sportifs méritants ou ayant participé à une manifestation sportive d'envergure.

Par ailleurs, le compte « Manifestations exceptionnelles » a financé l'organisation de la journée inaugurale des 3 APEMS (Confrérie, Mont-Goulin et Jolimont), pour un montant arrondi de CHF 1900.–. De même il a permis d'octroyer une participation arrondie de CHF 1100.– à l'acquisition du logiciel « sMapShot » à l'occasion de la 1^{re} journée suisse des archives, mettant en valeur les archives des 3 Communes partenaires de Prilly, Ecublens et Jouxens-Mézery, ainsi que la prise en charge des prestations des Jeunes « Coup d pouce » lors de la 1^{re} journée portes-ouvertes à la découverte des activités proposées par les sociétés sportives locales. Quant aux frais de logistique pour la buvette éphémère « La Galicienne », ils ont été entièrement couverts, à hauteur de CHF 6000.–, par « SDOL » dans le cadre du budget dédié à la communication sur les projets du site de Malley. Aucun montant n'a été versé en 2017 dans le Fonds « Manifestations exceptionnelles » au titre d'alimentation dudit fonds.

Fonds d'aide à l'économie

Aucun subventionnement accordé par le biais du Fonds d'aide à l'économie en 2017.

Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

Constitué de 19 communes membres et de 3 communes contributrices bien que non-membres, le Fonds de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise, ci-après nommé le Fonds, a récolté la somme de CHF 848 856.– en 2017 (CHF 860 141.30 en 2016), dont une contribution de Prilly maintenue à CHF 90 000.–. En matière de contributions aux institutions culturelles de la région lausannoise, la récolte de fonds en 2017 le permettant malgré une baisse de quelque CHF 12 000.–, l'assemblée générale, qui a eu lieu le 16 mai 2017, a décidé, pour la 3^e année consécutive, de reverser la somme de CHF 850 000.– comme suit :

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Béjart Ballet Lausanne	CHF 170 000.–	CHF 170 000.–
Théâtre de Vidy-Lausanne	CHF 255 000.–	CHF 255 000.–
Orchestre de Chambre de Lausanne	CHF 170 000.–	CHF 170 000.–
Opéra de Lausanne	<u>CHF 255 000.–</u>	<u>CHF 255 000.–</u>
TOTAL	CHF 850 000.–	CHF 850 000.–

Afin d'inciter les jeunes de la région à bénéficier de l'incroyable offre culturelle à leur disposition, la Ville de Prilly s'est associée au Fonds en collaboration avec la Ville de Lausanne pour le lancement, en mai 2015, de la « Carte Cultissime ». Il s'agit d'un passeport gratuit permettant aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans révolus d'accéder gratuitement aux musées communaux des Villes de Lausanne et Pully et d'acheter des billets à moitié prix (catégorie la meilleure marché) auprès des quelque 10 institutions culturelles participant au projet, le 50% restant étant financé par la commune de domicile du bénéficiaire. Depuis le lancement du projet, 32 cartes Cultissime ont été souscrites par de jeunes Prillérans avec lesquelles 14 billets ont été achetés auprès des institutions partenaires.

Fonds divers et internes

Indépendamment des dons octroyés par le biais des comptes communaux, les attributions suivantes ont été effectuées par le biais des fonds divers et internes :

- du Fonds « Actions sociales diverses et Suzanne Crottaz », CHF 4650.– arrondis ont été alloués à une personne requérante d'asile, correspondant aux factures d'AMF en souffrance pour la garde de son enfant atteint d'une maladie grave, et CHF 1780.– arrondis pour la prise en charge des frais de débarras et de nettoyage d'un appartement en état d'insalubrité avancé afin d'éviter l'expulsion du locataire en situation d'extrême précarité ; il a également permis d'octroyer un soutien à deux personnes devant faire face à de graves difficultés financières, l'une à hauteur de CHF 1200.– et l'autre de CHF 880.– ;
- CHF 2540.– arrondis destinés au repas de Noël de Pro Senectute (ex-Centre de la Confrérie), par le biais du Fonds « Thibaut-Mimran » ;
- CHF 1300.– ont été prélevés du Fonds des lotos, en complément des frais prévus au budget, pour le feu d'artifice de la « Fête nationale » ;
- du Fonds Ingeborg Schulze, un don de CHF 2000.– a été octroyé à la société prillérane Ad'opéra Comédie Lyrique, pour son projet de « Féerie bouffe » sur les musiques d'Offenbach, et un montant de CHF 500.– a été alloué à la Section lausannoise de l'Association suisse du personnel de boucherie (ASPB) et à la Chorale des Bouchers pour l'organisation de la soirée organisée à la Grande Salle à l'occasion de leur 110^e respectivement 50^e anniversaire.

Français en Jeu

Dans l'Ouest lausannois, presque 600 migrants ont pu apprendre le français dans les quelque 21 cours dispensés, dont 4 pour Prilly qui bénéficie également de 2 places dans un cours Alpha intensif, le tout représentant plus de 14 000 heures d'enseignement. En outre, un nouveau cours « Vers l'école », pour les parents des enfants allophones qui suivent le programme « Via Escola », a été ouvert avec succès à Prilly. La collaboration se poursuit également avec un cours spécifique dans le cadre de la CISIP permettant à 28 participants de se préparer oralement à l'audition pour la naturalisation.

La Lanterne Magique

Lors de la saison 2016-2017, le Club de Prilly a affiché un effectif de 198 enfants (127 la saison précédente), de 6 à 12 ans, lesquels ont été accueillis 9 fois dans les locaux que Cinétoile met gratuitement à disposition tout comme le personnel d'exploitation. La mise en place d'une stratégie de communication plus diversifiée et affûtée a permis d'inverser la tendance « à la baisse » enregistrée depuis plusieurs saisons et démontre, par cette augmentation de 35.85% du nombre de membres, son efficacité et sa pertinence.

Lausanne Région

Le rapport sur les nombreuses activités de Lausanne Région et le détail de celles-ci peut être consulté sur le site www.lausanneregion.ch, sous « Communications et publications ».

LEB – Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

Après une phase de travaux préparatoires en été, le percement du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens à Lausanne a débuté à l'automne. Afin de marquer de manière tangible le démarrage de cet imposant chantier, qui participe à la modernisation du LEB et à son évolution en véritable RER, une cérémonie officielle a été organisée le 3 novembre à la gare de Chaudron, puis à Echallens pour le baptême d'une nouvelle rame, dévoilant par la même occasion la nouvelle identité graphique du LEB.

Les différents projets importants (gares d'Echallens, d'Assens, les Rippes, de Bercher, de Sugnens - installations de sécurité - amélioration des informations aux voyageurs - achats de nouvelles rames) sont soit en cours de mise à l'enquête soit en phase de réalisation et/ou de finition. En ce qui concerne plus particulièrement le suivi du chantier du tunnel sous l'avenue d'Echallens, 2 entités ont été créées: un «Comité de pilotage technique» et un «Groupe de pilotage politique».

Le nombre de voyageurs, utilisant l'infrastructure du LEB a encore légèrement progressé en 2017. Le cap des 4 millions de passagers sera peut être atteint en 2018.

Lire et écrire

65% des participants aux cours de Lire et Ecrire en situation d'illettrisme sont en emploi, en majorité dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des nettoyages, des services et de la santé, des emplois souvent peu qualifiés et aux horaires irréguliers. 18 formateurs pour 46 cours et 8 ateliers ont permis à 439 participants de suivre plus de 5334 heures de cours soit 34969 heures/apprenant.

Naturalisations

En 2017, 296 candidats (217 en 2016, 99 en 2015), représentant 216 dossiers (135 en 2016, 67 en 2015), ont déposé une demande de naturalisation, ordinaire ou facilitée. Chaque demandeur a été reçu deux fois en entretien, la première pour lui remettre le formulaire, avec explications détaillées à la clé, et la seconde pour le retour dudit formulaire; la durée moyenne d'un entretien est de 25 minutes.

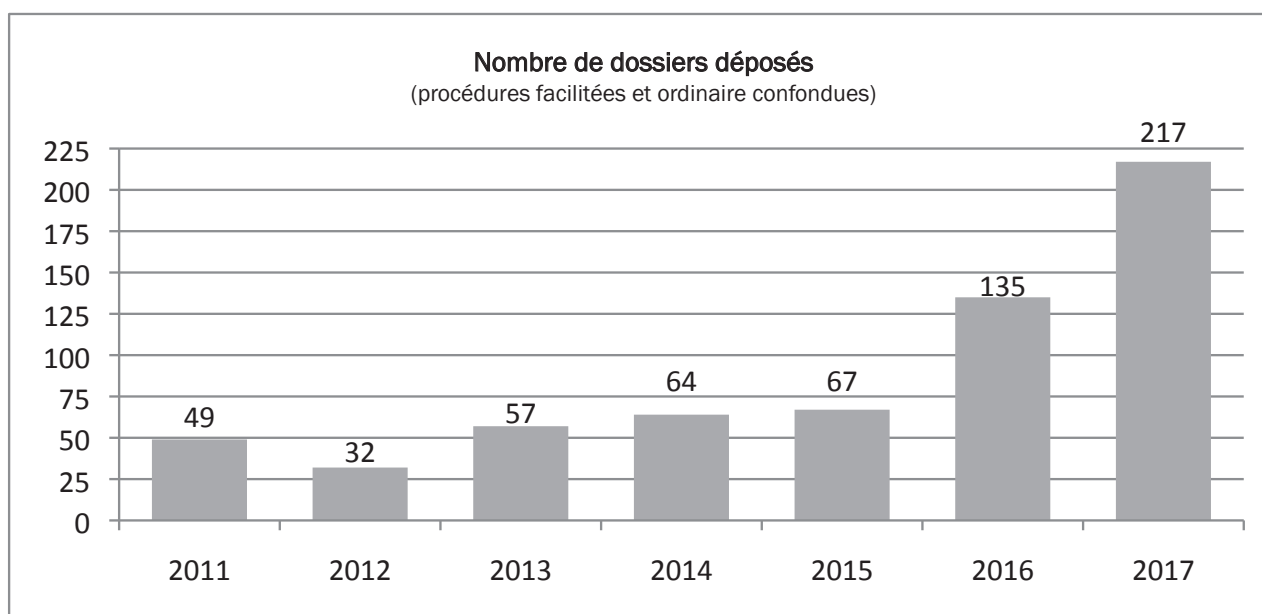
Cette année, 102 personnes (64 en 2016, 38 en 2015) ont demandé à bénéficier d'une procédure facilitée, évitant ainsi une audition devant le délégué municipal et la Commission de naturalisation, qui s'est par ailleurs réunie à 20 reprises (13 en 2016 et en 2015). A noter que les auditions ont été réduites à environ 20 minutes par candidat, permettant ainsi aux commissaires d'entendre plus de candidats en une soirée.

Pour 2017, 116 candidats à la naturalisation ordinaire ont été auditionnés (76 en 2016, 50 en 2015).

A ces candidats s'ajoutent les bénéficiaires de naturalisations facilitées, ainsi que parfois leur(s) enfant(s), qui étaient:

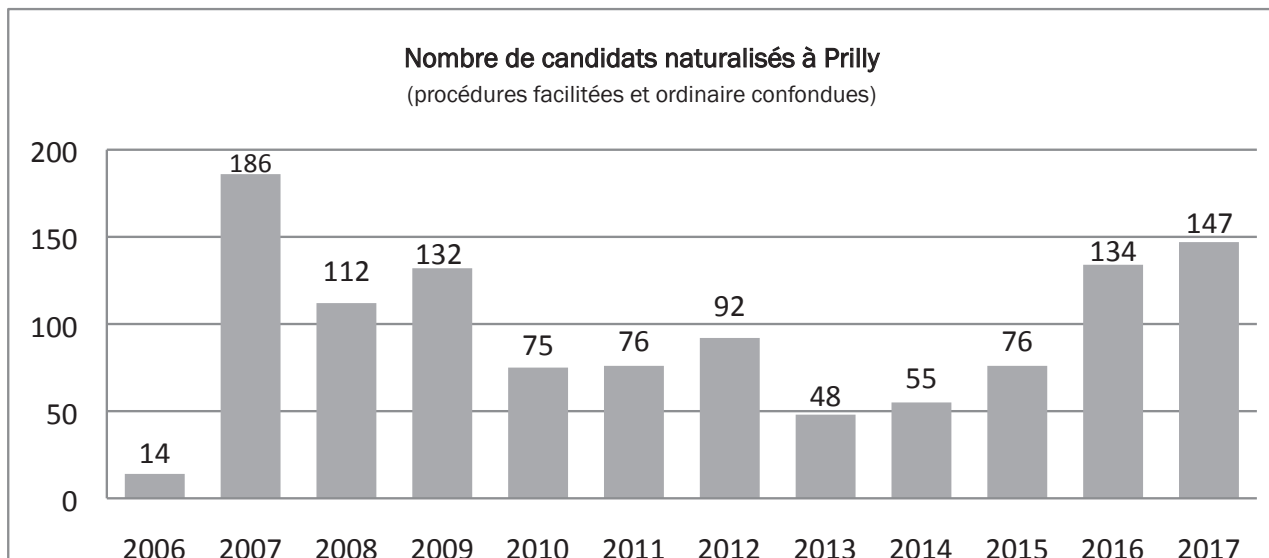
- des ressortissants étrangers nés en Suisse;
- des jeunes étrangers de la 2^e génération (nés à l'étranger mais ayant accompli 5 ans de scolarité obligatoire en Suisse), avec parent(s) détenteur(s) d'un permis B ou C.

L'afflux de candidats enregistrés en 2017 s'explique par l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle Loi sur la Nationalité (LN) et son ordonnance (OLN) ainsi que la nouvelle Règlementation vaudoise en matière de droit de cité (LDCV), prescriptions qui durcissent sensiblement les conditions nécessaires au dépôt d'une demande de naturalisation, puisque ne pourront y prétendre que les bénéficiaires d'un permis de séjour «C» justifiant d'une bonne maîtrise de la langue française et d'une intégration réussie.



NB: un dossier «procédure ordinaire» comprend 1.9 personnes en moyenne, contre 1.2 pour les «procédures facilitées».

En définitive, et ainsi que le démontre le tableau ci-après, 147 candidats ont obtenu la naturalisation suisse en 2017 (134 en 2016, 70 en 2015).



NB: la durée d'une procédure de naturalisation se situe entre 1,5 an pour une demande de naturalisation facilitée et 2,5 ans pour une demande de naturalisation ordinaire.

Noces d'or et de diamant

Cette année, 35 couples ont reçu le traditionnel colis comprenant l'un ou l'autre des ouvrages sur Prilly, le tome 1 pour 50 ans et le tome 2 pour 60 ans de mariage, ainsi qu'une bouteille de Grand-Vigne. 26 d'entre eux célébraient leurs noces d'or (50 ans) et 9 leurs noces de diamant (60 ans).

Nonagénaires - Centenaire

En 2017, 21 personnes ont souhaité recevoir l'attention municipale et les cadeaux traditionnels (24 en 2016) à l'occasion de leur 90^e anniversaire, alors que 17 d'entre elles n'ont pas voulu de cérémonie (9 en 2016). Deux centenaires (1 en 2016) ont également été fêtées cette année, lors d'une réception organisée par la Préfète et à laquelle la Municipalité a été associée.

Paroisse protestante de Prilly-Jouxteus

Faisant suite à la démission de M. Gérard Bühlmann, au 30 septembre 2017, de sa fonction de trésorier de la Paroisse, Monsieur Alain Gex a été élu à l'unanimité pour le remplacer au sein du Conseil de paroisse.

Afin de mieux se faire connaître de la population, la Paroisse a tenu 3 ou 4 stands sur la place du Marché ou à l'entrée du centre commercial sur la Rte de Cossonay. A l'intérieur du temple de St Etienne, un nouvel écran vidéo a été installé pour répondre aux besoins du culte. Le Conseil synodal a décidé de modifier la traduction française du « Notre Père » et ceci dès Pâques 2018.

Malheureusement, pour des questions de disponibilité de l'Organiste, les fête et concert prévus début juin au Temple de Broye n'ont pas pu être mis sur pied. Ce n'est que partie remise pour 2018.

Paroisse catholique du Bon Pasteur

Le chantier de réfection de l'isolation du bâtiment, débuté en 2016, s'est poursuivi en 2017 par une 2^e tranche de travaux, la dernière devant s'effectuer en 2018. La réparation de l'orgue suite à une infiltration d'eau par le toit s'est bien déroulée et son coût a été en grande partie couvert par les assurances.

Passeport Vacances

En 2017, lors de la 37^e édition, il a été vendu aux enfants Prillérans, nés du 01.07.2001 au 30.06.2008, 58 passeports vacances, soit une baisse des ventes de 18% par rapport à 2016. La Ville de Prilly a proposé 19 activités, parmi lesquelles un atelier de pâtisserie, des ateliers de dessin, initiation au rap, activité au mur de grimpe, tournoi de ping-pong et bien d'autres! Avec ce passeport, les participants peuvent bénéficier, en plus des activités, de la gratuité des transports Mobilis, de l'accès aux piscines et aux musées ainsi que de 3 entrées de cinéma dans les salles Europlex et Cinétoile.

La plus grande majorité des activités proposées à Prilly ont été offertes par les organisateurs. Certaines ont cependant fait l'objet d'une indemnisation, notamment pour compenser la fourniture de matériel, pour un montant total de CHF 2334.80 en 2017 (CHF 2832.50 en 2016), incluse la participation communale au financement des 733 entrées enregistrées dans les salles de Cinétoile, à raison de CHF 2.- par entrée.

Le prix d'un passeport « Traditionnel » se maintient à CHF 45.– (CHF 40.– pour le 2ème enfant de la même famille) et CHF 25.– pour le « Farniente ». Si le prix de revient de ce dernier est équivalent à son prix de vente, le coût réel d'un passeport « Traditionnel » s'est élevé, en 2017, à CHF 94.20 contre CHF 98.70 en 2016, soit une diminution de 4.55%, qui s'explique principalement par la progression générale des ventes du Passeport Vacances au niveau de l'ensemble des 40 communes participantes (augmentation de 7.62% du nombre de passeports vendus).

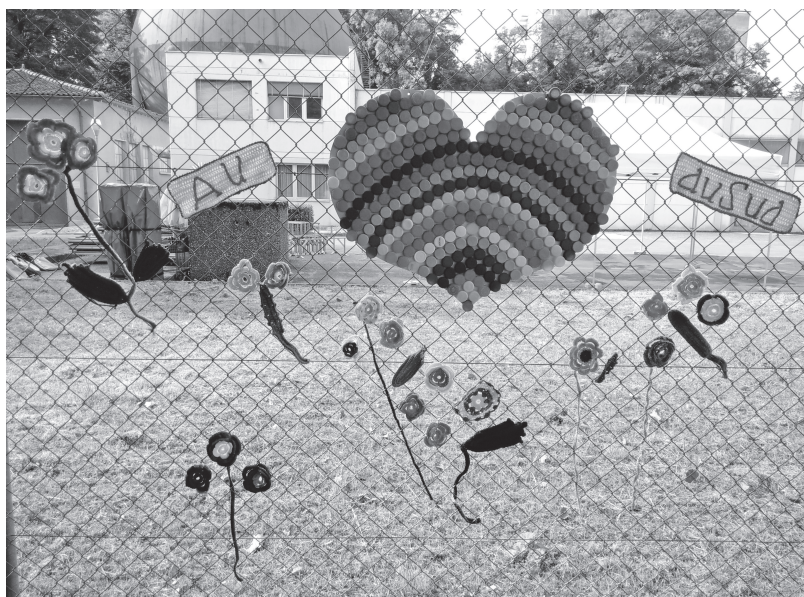
Police-Pompier-Protection civile - Relations Canton-Communes

Une préoccupation occupe les Municipaux en charges des « 3P » : elle concerne les relations avec le Canton. De manière différente suivant les « P » concernés, il semble bien que le Canton ou les organismes cantonaux remettent en cause les responsabilités communales en mettant en place des stratégies qui visent à enlever des compétences aux Communes. Que les relations Canton-Communes doivent évoluer est une évidence mais il ne faudrait pas que le seul résultat en soit une diminution des services de proximité dus à la population.

Quartiers Solidaires – Prilly-Sud

2017 a été la 3^e année de vie du projet Quartiers solidaires (QS) Sud. Les habitants ont organisé une fête d'inauguration de leur local « Au Coeur du Sud » qui s'est tenue le 9 février, rencontre qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes habitant le quartier ou ailleurs à Prilly.

Un groupe de participantes a décidé de prendre part aux Journées des Alternatives Urbaines (JAU), qui se déroulaient à Malley, en habillant de tricot l'abri de bus du Galicien. Cette oeuvre haute en couleurs a hélas été volée dans la nuit du vendredi à samedi et n'a donc été visible qu'un jour.



Habillage de tricot et décorations réalisés lors des Journées des Alternatives Urbaines à Malley

Le Groupe-Ressource s'est réuni quatre fois durant l'année 2017. Ce groupe, composé de divers acteurs sociaux intervenant dans la Commune, de représentants de QS Sud, des associations issues des QS, d'Espace-Rencontre et de l'Association de quartier Prilly Nord, ainsi que de la Municipale en charge des affaires sociales et d'un TSP, permet par des échanges vifs et enrichissants, de découvrir les activités des divers QS et constitue un moment stimulant pour ces groupes qui parfois ont tendance à s'essouffler.

Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois (SDOL)

Le bilan d'activités de « Stratégie et Développement de l'Ouest Lausannois » (ex-Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) peut être consulté sur le site www.ouest-lausannois.ch, sous « Publications ».

Schéma Directeur du Nord Lausannois (SDNL)

Le rapport d'activité du « Schéma Directeur du Nord Lausannois » est disponible sur le site www.sdnl.ch, par le biais du lien figurant sur sa page d'accueil.

Société Coopérative des sites et Espaces Verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

L'assemblée générale s'est déroulée le 31 mai 2017 à Ecublens lors de laquelle une subvention a été mise au budget en faveur de la création d'une zone de détente, au milieu d'une nouvelle plantation avec un sentier en copeaux, des bancs et une plantation complémentaire de végétaux de type parc arboré, à Crissier, proche du terrain de football de Chisaz.

Transports publics de la région lausannoise (tl)

Le rapport d'activité des tl est consultable sur le site www.tl.ch sous « Nous connaître/Les tl/Rapport d'activité ».

Archives communales

L'Archiviste a poursuivi son travail dans les Communes de Prilly, Ecublens et Jouxten-Mézery, avec un taux d'activité de 70 % de janvier à juin, puis de 80 % dès juillet 2017, auxquels se sont ajoutés, les 20 % de l'Agente en information documentaire/AID engagée au 1^{er} janvier 2017 afin de renforcer ce secteur (poste créé en janvier 2015). Ces taux se répartissent comme suit : Prilly, 45 + 10 % – Ecublens, 20 (30 % dès juillet 2017) + 10 % – Jouxten-Mézery, 5 %.

Gestion documentaire

Dans le cadre du projet de mise en place d'un système de gestion documentaire (GED) à Jouxten-Mézery, l'Archiviste, grâce à une collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel, a défini à quelles exigences archivistiques minimales un tel système devrait répondre. Il s'agit de recommandations¹ ; validées par les Archives cantonales vaudoises (ACV) et l'Association vaudoise des Archivistes (AVA), elles sont désormais diffusées en ligne². Outre ces aspects théoriques, la collaboration avec les Archives d'Etat de Neuchâtel a permis d'améliorer le système électronique de gestion documentaire choisi par Ecublens, Jouxten-Mézery et Prilly : la nouvelle version de ce logiciel, mise en place en juillet 2017 à Jouxten-Mézery, respecte désormais les recommandations définies préalablement.

Evaluation

Les services de l'administration sont responsables des dossiers relatifs à des affaires terminées durant une période allant de 1 à 11 ans environ, qui correspond à la durée d'utilité des dossiers concernés³. A échéance de cette durée d'utilité, les services doivent proposer leurs dossiers aux Archives, qui les évaluent et définissent, en accord avec l'administration, lesquels peuvent être éliminés et lesquels doivent être conservés sans limite de durée.

En 2017, l'Office de la population, le Service de l'Urbanisme et l'Administration générale ont procédé au dépôt ou au versement d'archives, tandis qu'une série documentaire de l'Administration générale a été éliminée.

Mise en valeur

Pour la première fois depuis leur création en octobre 2000, les Archives ont participé, en date du 9 juin 2017, à la « Journée suisse des archives » sur le thème « Archives ∞ connecter »⁴.

Organisée à Ecublens, cette Journée des archives a attiré entre 70 et 90 personnes. Les autorités municipales des 3 Communes étaient représentées lors de la partie officielle, de même que la Préfète de l'Ouest lausannois⁵. Un article a paru dans le 24Heures en date du 5 juin 2017⁶ pour annoncer l'événement, puis une interview de l'Archiviste a été réalisée en fin d'année 2017 pour la revue « Arbido », mettant ainsi en valeur au niveau national le travail réalisé dans le cadre de cette journée à Ecublens⁷.

¹ Recommandations inspirées de celles qui existent au niveau national : https://kost-ceco.ch/cms/index.php?requirements_rm_fr

² https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-1-V1.0.pdf et https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/culture/archives/fichiers_pdf/communes/Recommandations_GED_ACV_AVA-2-V1.0.pdf

³ La durée d'utilité = la valeur la plus élevée entre la durée d'utilité légale et la durée d'utilité administrative des dossiers. La durée d'utilité correspond à un nombre d'années

⁴ La Journée suisse des archives a lieu tous les 5 ans. Pour la première fois en 2017, l'AAS a décidé que cette journée suisse aurait lieu le 9 juin, date de la Journée internationale des Archives organisée par le Comité international des Archivistes (ICA)

⁵ Pour davantage de précisions : <https://www.prilly.ch/prilly-officiel/archives-communales/histoires-locales.html> ou <http://www.ecublens.ch/services/administration/archives-communales/mise-en-valeur-de-l-histoire-locale>

⁶ <https://www.24heures.ch/vaud-regions/lausanne-region/Meme-dans-les-petites-communes-on-trouve-des-archives-passionnantes/story/20503710>

⁷ <http://arbido.ch/fr/edition-article/2017/zusammenarbeit/sengager-pour-la-journ%C3%A9e-suisse-des-archives>

A cette occasion, l'Archiviste a choisi de montrer que les Archives intercommunales sont « connectées » à bien des égards :

- à l'interne des administrations, le rôle de l'Archiviste n'est pas de rester confinée dans un local rempli de documents anciens, mais de soutenir l'administration dans la gestion du « cycle de vie » des dossiers qu'elle traite et dans la recherche d'informations nécessaires à l'accomplissement de son travail ;
- avec des institutions d'archives de la région et de la Suisse entière dans le cadre de projets communs, que ce soit la mise en ligne des inventaires⁸, le développement de nouvelles solutions⁹, voire pour l'organisation d'une telle journée¹⁰.

Enfin, l'Archiviste a montré que les Archives sont connectées à l'histoire des lieux dont elles abritent les archives, en offrant au public la possibilité de (re-)découvrir l'Ouest Lausannois des années 1950-1960 :

- à travers une exposition de photographies aériennes originales¹¹ ;
- grâce au logiciel de géolocalisation « sMapShot » (voir image ci-après), dans lequel des centaines de photographies du fonds Perrochet avaient été numérisées pour l'occasion, permettant aux visiteurs de les visualiser sur le territoire actuel ou de les géo-localiser ;
- par le biais d'une visite du dépôt des archives communales d'Ecublens, ainsi que la présentation de documents relatifs au projet d'aéroport d'Ecublens et aux premiers projets de construction de l'EPFL.



Recherches

En 2017, 58 consultations ont été effectuées par des Collaborateurs de l'administration, 65 dossiers ont été empruntés pour les besoins de l'administration et 12 recherches ont été réalisées par l'Archiviste.

Activités extérieures

L'Archiviste a poursuivi son travail à la tête du Groupe de travail « Description et Diffusion » de l'AVA¹², qui anime un groupe de discussion autour de la description archivistique et la diffusion des inventaires sur le web, et gère une plateforme de publication des inventaires d'archives communales. Un projet de renouveau de la ligne graphique de cette plateforme a été initié en 2017 et verra le jour en 2018.

L'Archiviste a participé aux rencontres du Groupe de travail « Archives communales » de l'Association des Archivistes suisses (AAS) et activement contribué aux travaux de réflexion sur les systèmes de gestion électronique des documents (GED) et d'archivage électronique.

Grâce à l'expérience acquise dans le domaine de la gestion documentaire, l'Archiviste a été invitée à donner deux conférences, l'une organisée par Protocol SA, l'autre par le Centre électronique de gestion de Neuchâtel, dans le cadre d'une semaine d'information à ses partenaires. Enfin, elle a présenté les recommandations validées par les ACV et l'AVA aux Archivistes communaux, sur invitation des Archives cantonales vaudoises¹³.

⁸ www.inventaires.archivescommunales-vd.ch

⁹ <https://archiclass.ch/>

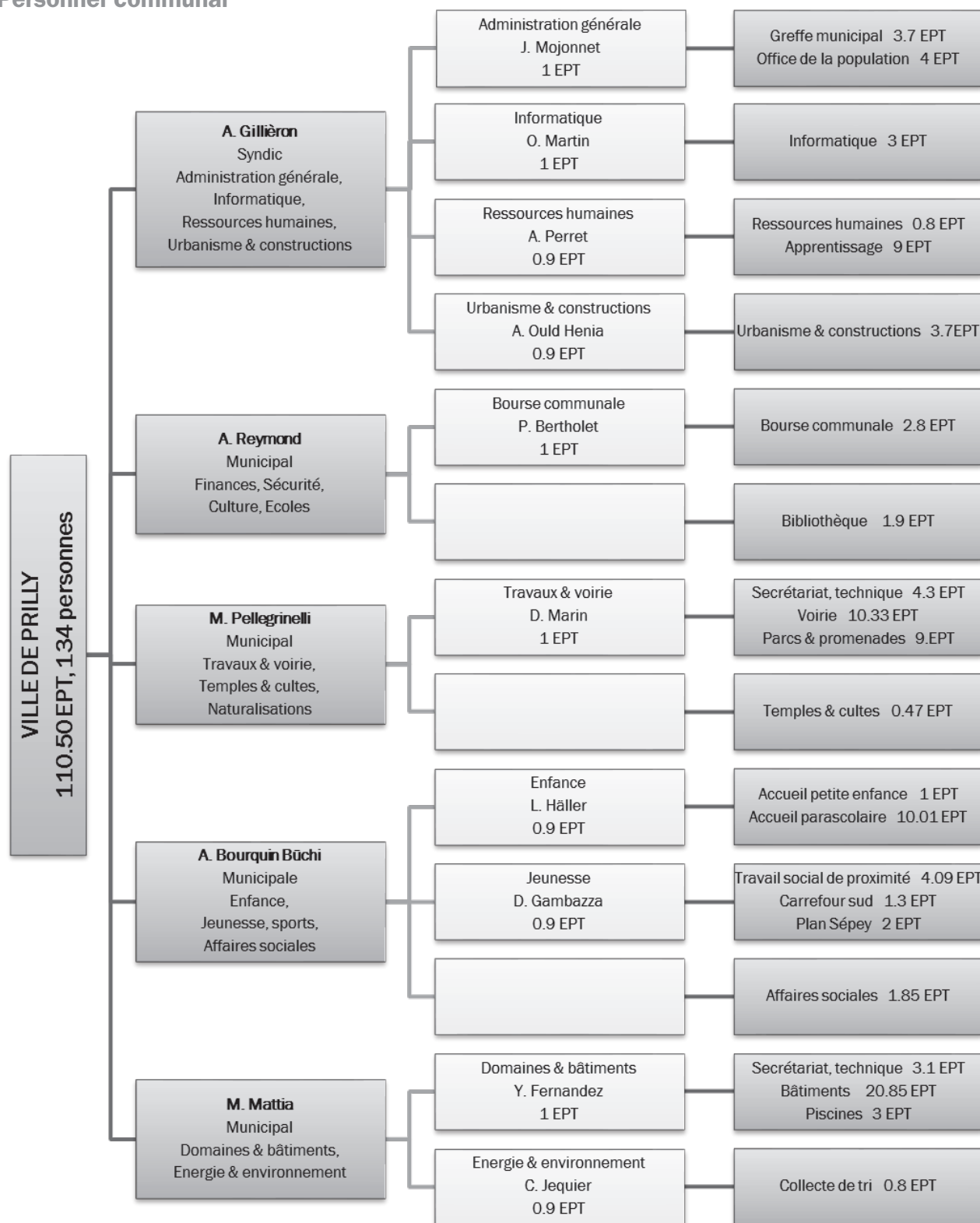
¹⁰ Collaboration avec les Archives de la Construction moderne ACM à l'EPFL, qui ont gracieusement prêté une partie d'une exposition montée en 2017 ; avec Wikimedia CH, qui a co-animé les ateliers d'écriture dans les classes 10VP de Prilly et Ecublens ; avec l'auteur du logiciel sMapShot, de la HEIG-VD, qui a présenté son logiciel de géolocalisation et visualisation dans le paysage suisse de photographies anciennes

¹¹ Prêt des Archives de la Construction moderne (EPFL, ACM – fonds Perrochet & Pleinciel SA)

¹² Jusqu'ici, ce groupe était nommé « GT des utilisateurs d'AtoM ». Nouvelle appellation adoptée en 2017

¹³ Arbido N°2, 30 juin 2016, pp. 25-27 : « Travailler avec des prestataires de service extérieurs »

Personnel communal



Effectif du personnel

L'effectif du personnel s'élève à 110.50 EPT (effectif plein temps), représenté par 134 personnes. Les différences entre le budget 2017 et l'effectif au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Administration générale :

- + 0.1 EPT augmentation poste d'Archiviste, entièrement à charge d'Ecublens ;
- 4.0 EPT apprentissage, 4 postes non repourvus au 31 décembre, soit Agent en information documentaire, horticulteur-paysagiste, agent d'exploitation et informaticien ;
- + 1.0 EPT engagement d'un stagiaire aide en informatique en lieu et place d'un 2^e apprenti informaticien ;

Urbanisme & Constructions / Travaux & Voirie

- 0.5 EPT 1 personne en congé non payé durant 4 mois (retour prévu le 1^{er} mars 2018), remplacée par un CDD à temps partiel dont l'activité est partagée entre Urbanisme & Constructions et Travaux & Voirie;

Finances :

- + 0.5 EPT service en cours de réorganisation ; le poste d'aide-comptable budgété à 50 % a été repourvu sous forme de CDD jusqu'au 31 décembre 2017 à 100%.

Enfance

- 0.2 EPT effectif de l'accueil parascolaire qui varie selon la fréquentation des lieux d'accueil;

Domaines & bâtiments :

- 1.0 EPT réorganisation du dicastère lors du départ d'un chef de service. Plus qu'un seul service regroupant Domaines & Bâtiments « Exploitation » et Domaines & Bâtiments « Technique » ;
- + 0.1 EPT adjoint technique à charge de la SI Sous le Collège SA ;
- 0.2 EPT diminution temporaire du taux d'activité d'agent d'exploitation à St-Etienne ;
- + 0.4 EPT augmentation du taux d'activité d'un agent d'exploitation pour les collèges de Mont-Goulin et de Sous-Mont ;

soit au total une différence de –3.8 EPT entre l'effectif budgété de 114.3 EPT et l'effectif réel au 31 décembre 2017 de 110.50 EPT.

Apprentissage

3 apprenties de la Ville de Prilly ont brillamment réussi leur Certificat Fédéral de Capacité :



Ljika Lumturie,
Employée de commerce



Mancini Amanda,
Employée de commerce

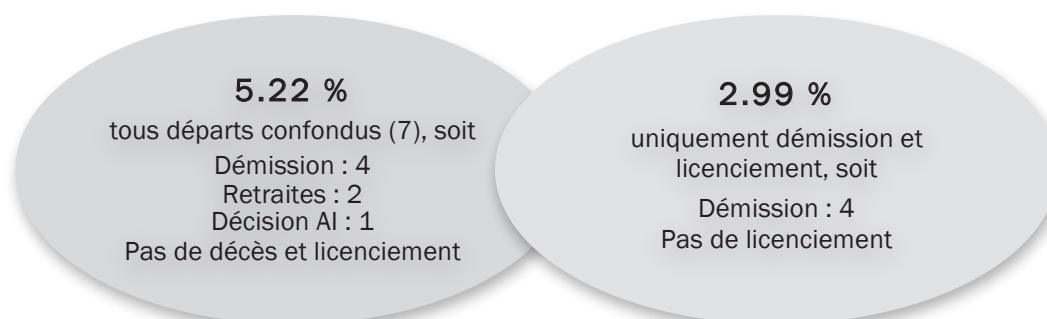


Mattiuzzo Celia,
Agente en information documentaire

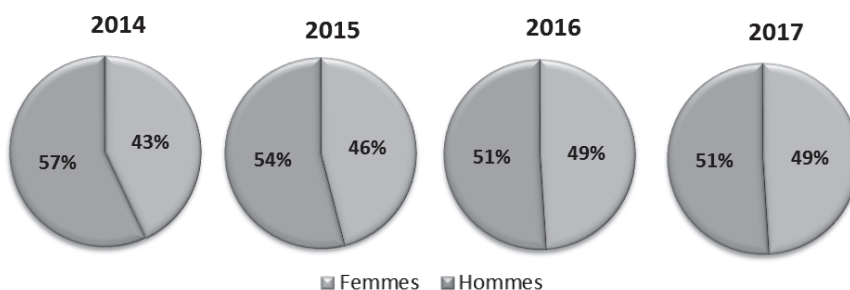
Reporting RH

La structure de l'effectif au sein de la Ville de Prilly évolue d'année en année, notamment en raison des départs à la retraite. Les indicateurs ci-dessous, en sus du taux de rotation du personnel, détaillent l'évolution de la répartition des forces de travail, selon l'effectif par genre, et la répartition du temps de travail complet ou partiel. Ils présentent également l'histogramme d'ancienneté et les indicateurs liés à l'âge.

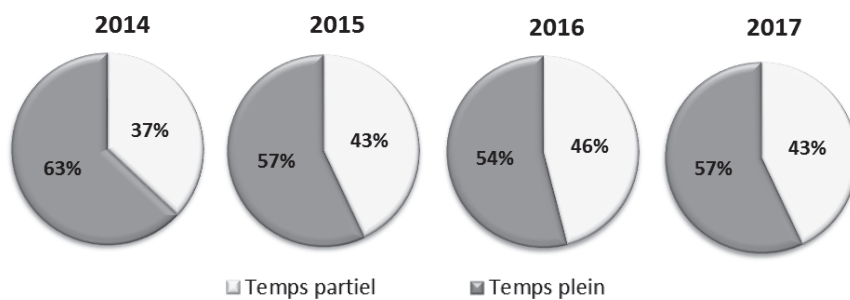
Taux de rotation du personnel



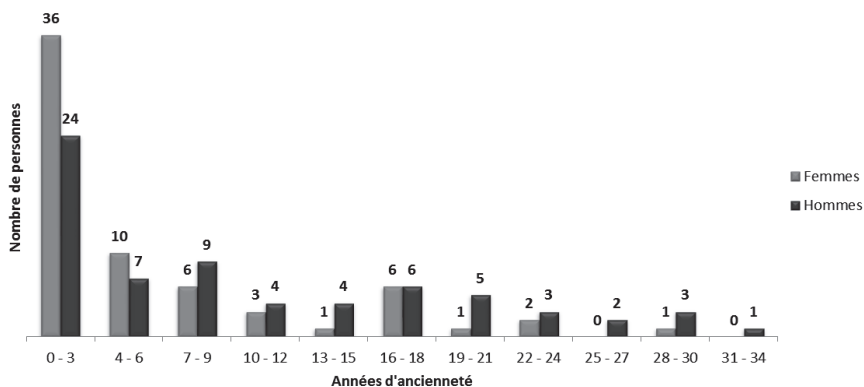
Répartition de l'effectif par genre



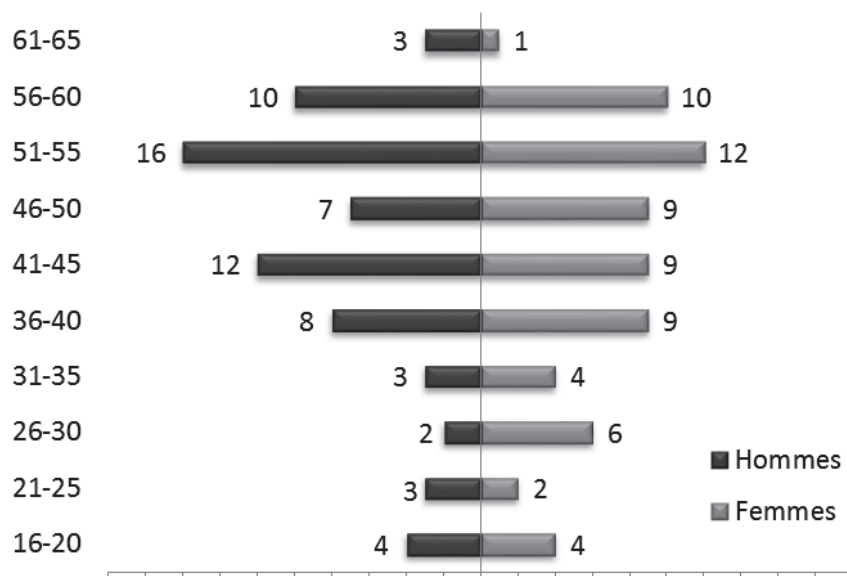
Répartition du temps de travail



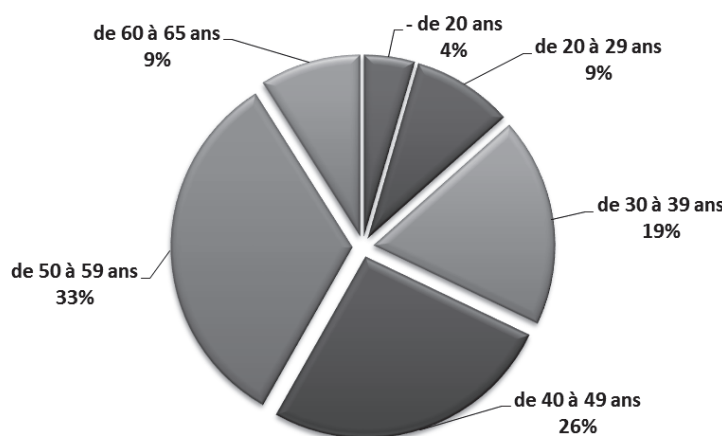
Histogramme d'ancienneté



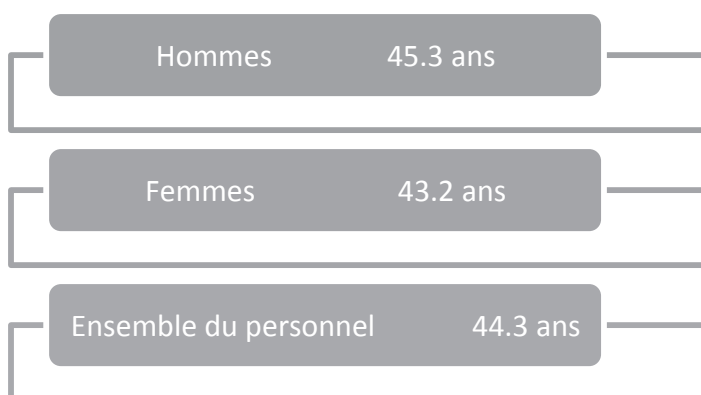
Pyramide des âges



Répartition de l'effectif par tranches d'âge

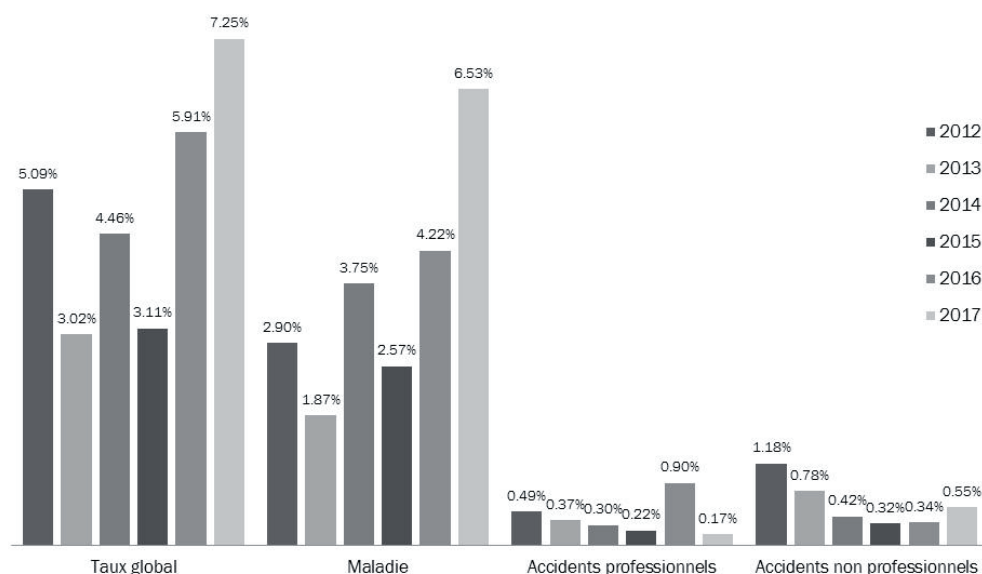


Moyenne d'âge



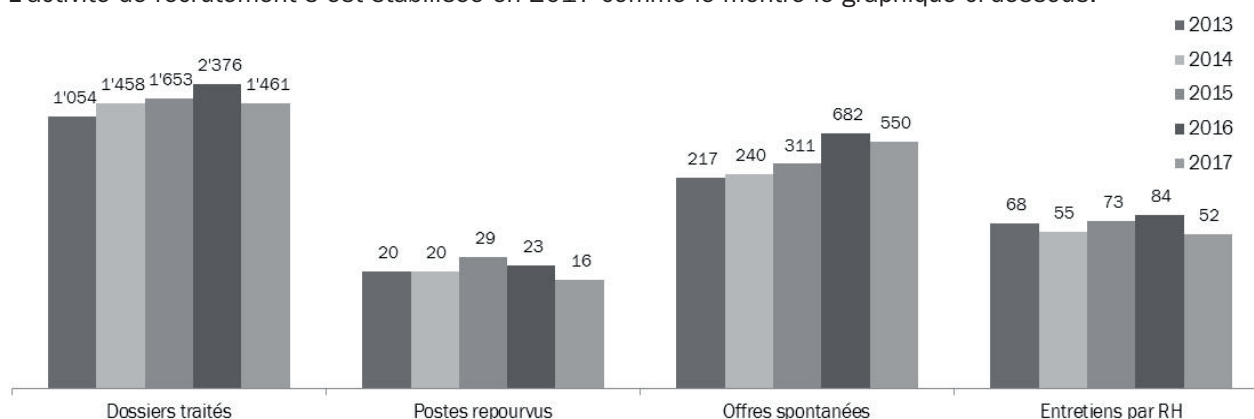
Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme global 2017 a encore fortement augmenté par rapport aux années précédentes. L'année 2017 a été marquée par plusieurs arrêts maladie de longue durée, dont 2 cas d'absence de plus de 6 mois, 4 cas de plus de 3 mois, 8 cas de plus de 2 mois et 9 cas de plus d'un mois. Les cas d'accidents professionnels et non professionnels restent stables et peu nombreux. Les situations d'absences maladie de longue durée ont été gérées en collaboration avec les institutions telles que la CIP et l'AI permettant ainsi de pallier d'éventuelles pertes de revenus.



Recrutement

L'activité de recrutement s'est stabilisée en 2017 comme le montre le graphique ci-dessous.



Le taux de fluctuation des embauches (appelé taux de survie), qui détermine la proportion des collaborateurs engagés sur ces quatre dernières années et qui sont encore actifs au sein de la Ville de Prilly, s'élève à 100%.

La gestion des risques psychosociaux

En sa qualité d'employeur, la Ville de Prilly s'engage à protéger la santé et la moralité de l'ensemble de ses Collaboratrices et Collaborateurs et prend toutes les mesures nécessaires afin d'assurer et d'améliorer la protection de leur santé physique et psychique, dans le respect des dispositions légales en la matière (art. 328 CO et 2 OLT 3).

A la suite d'une démarche prospective ayant pour but d'évaluer les besoins et risques au sein de notre structure, une politique de gestion des risques psychosociaux a été mise en place en début d'année 2017. Ainsi, chaque personne dispose d'une information écrite sur ce thème où figurent les engagements de la Municipalité, ainsi que le processus de traitement des situations.

Afin de répondre aux exigences légales tout autant qu'aux besoins de chacun, deux « personnes de confiance » ont été nommées afin de pouvoir répondre à la demande. Leur rôle est d'établir un premier bilan de la situation et définir quelles démarches de recherche de solution sont à entreprendre.

Les personnes de confiance ont suivi une formation spécifique pour assurer cette tâche de manière adéquate et respecter les conditions légales en la matière. Les Collaborateurs peuvent choisir de se confier, en interne, à la Responsable RH ou, en externe, à un médiateur en entreprise.

Au terme de cette première année de mise en œuvre, le médiateur externe n'a reçu aucune demande de la part des Collaborateurs de Prilly. En interne, 3 médiations ont déjà été menées à bien, permettant de trouver une issue favorable pour chacune des personnes concernées.

Jubilés

En 2017, 4 Collaboratrices et Collaborateurs ont été félicités pour leur fidélité :

35 ans

- Bussard René, Responsable de bâtiment

30 ans

- Meystre Patricia, Responsable de la Bibliothèque communale

10 ans

- Mojonnet Joëlle, Secrétaire municipale
- Fernandez Yvan, Chef du service Domaines & Bâtiments

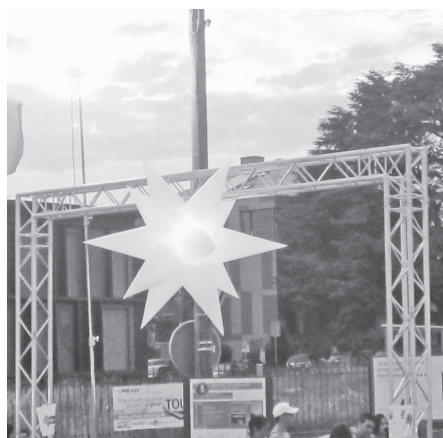
Formation

Plus de 1100 heures de formation ont été octroyées par la Ville de Prilly en 2017.

En sus des cours individuels de perfectionnement professionnel de courte durée (1 à 5 jours), 2 personnes ont suivi une formation de longue durée, 2 personnes un programme de valorisation des acquis, débouchant sur l'obtention d'un CFC, et 1 personne a bénéficié d'un soutien spécifique individualisé.

Manifestations populaires

Prilly avait le « nez planté dans les étoiles » pour la traditionnelle **Fête des Ecoles primaires et Fêtons Prilly**, les 23 et 24 juin sur la place du Marché. Le vendredi, sous un soleil radieux, le cortège des enfants a ouvert les feux, proposant un défilé chatoyant de magnifiques costumes débordant d'originalité. La foule nombreuse venue les admirer s'est ensuite rassemblée sur la place de fête pour déguster les délicieuses spécialités proposées par les 11 buvettes des sociétés locales. Le samedi, une fois passé l'un des portiques « étoilés », le visiteur pouvait fouler le tapis rouge et déambuler parmi les stars d'Hollywood Boulevard avant de retrouver celles qui allaient se produire sur le podium et alentours : s'y sont succédés, le matin, La Chanson, Le Liseron et Les Bedzules, ainsi que l'Union instrumentale pendant la partie officielle, puis, l'après-midi, le Chœur des Jeunes de Prilly, les accordéonistes de L'Hirondelle, le Centre de loisirs Carrefour Sud et le One Man Show de l'imitateur Léo Darbellay. L'offre d'animation était complétée par un planétarium gonflable, un atelier de création de fusées à eau et diverses attractions foraines (Peppiland, Bungy Ejection, One Wheel), sans compter l'invité de dernière minute : un toboggan aquatique géant déroulé sur la route du Chasseur. C'est vrai qu'il a fait chaud, très chaud, ce week-end là, incitant les organisateurs à mettre en place quelques moyens de « rafraîchir » le public, venu en nombre à la fête, afin qu'il puisse de la vivre pleinement en évitant de « voir les étoiles » d'un peu trop près.



Le 31 juillet, pour la **manifestation patriotique du 1^{er} août**, même scénario « soleil et chaleur », pour le plus grand bonheur des organisateurs qui avaient été copieusement « douchés » en 2016. Et qui dit conditions météo idéales dit aussi affluence record à la piscine de la Fleur-de-Lys, si bien que la buvette de l'USP a eu un peu de mal à gérer le flot de clients en quête de boissons, de saucisses et autres portions de frites. Une organisation qui va donc devoir faire l'objet d'une révision, tout comme la sonorisation de la fanfare et de l'orateur pour la partie officielle qui, nouvellement installés sur podium, avaient pourtant pris quelque hauteur ! Un succès que de la manifestation doit aussi, bien sûr, à sa traditionnelle féerie pyrotechnique, dont la réputation dépasse largement les frontières communales, portée cette année par la « Symphonie du Nouveau Monde » d'Antonin Dvorak. Mais la fête ne s'est pas arrêtée là, puisque le musicien Jean-Claude Corpateaux a réuni jusqu'au bout de la nuit de nombreux danseurs, lesquels se sont même pris au jeu de la « chenille »... une première à Prilly !

Commission « Prilly animation »

2017 a connu l'arrivée de nouvelles forces dans la Commission, qui compte désormais 10 membres.

Les activités 2017 ont débuté en février déjà par un carnaval pour les enfants, en collaboration avec le centre commercial de Prilly-Centre, ceci en remplacement de la course aux œufs, le Pré Bournoud n'étant pas disponible. Plus de 70 petites têtes blondes ont participé au concours de déguisement, accompagné par la Guggensmusik « Les Bedzules ».

Puis le traditionnel vide-grenier a connu le succès habituel avec 100 exposants dans la Grande Salle, sur 2 étages, et la cantine dans la cour du Collège Centre.

Après 2 ans consacrés au Portugal, la soirée de mai a mis l'Espagne à l'honneur, avec un groupe folklorique et ses musiciens. Malheureusement, le public fut un peu moins nombreux mais l'ambiance était assurée.

Les traditionnelles estivales ont présenté des styles différents. La première soirée recevait un groupe de Jazz provenant de l'EJMA et a réuni une petite centaine de personnes alors que la seconde soirée présentait un groupe de style band, soit « La Bandella » du TLMUSIC. Le temps était vraiment mauvais et très froid, et le public s'est peu déplacé.

Une nouveauté pour la Ville a été la foire à la courge du mois d'octobre. 5 maraîchers étaient présents, le public est venu nombreux le matin et a pu profiter des « vocalises » du Jodler Club de Lausanne. Dès la fin de l'après-midi, un grand buffet dans la plus pure tradition de « la brisolée » a régalé les quelque 80 personnes présentes, repas agrémenté tout au long de la soirée par le groupe de cors des Alpes de Prilly.

Le marché de Noël s'est bien déroulé début décembre. En raison du manque d'exposants, la décision a été prise de ne plus présenter cette activité à l'avenir, en tous cas pas sous cette forme. Les animations ont été très appréciées du public (carrousel pour enfants gratuit, sculpture à la tronçonneuse par M. William Besse et concert-apéro par les accordéonistes de Prilly). Le Père Noël a distribué 150 cadeaux le dimanche après-midi.

Hélas, la chantée de Noël, manifestation datant de nombreuses années, n'a pas eu lieu faute d'institutrices prêtes à relever le défi avec leurs élèves.

Les expositions de peinture présentées à 2 reprises dans la tour du Château et à 5 reprises dans le local de Pignon sur Rue ont donné l'occasion aux Prilliérans d'admirer de belles œuvres. La petite galerie de la route de Cossonay permet à des artistes amateurs d'exposer, ces derniers n'ayant pas suffisamment de tableaux pour être présents au Château.

**Prilly Animation**

**EXPOSITIONS
PRILLY 2017**



IULIAN ILLIE / 20-25 Juin
aquarelle, encre de chine, collage



EWA BAEZA-WERNER / 29 août-3 sept.
tableau végétal

**Galerie
"Pignon sur rue"
Rte de Cossonay 37**

**CONCERTS d'été
PRILLY 2017**

Jeu 27 juillet
CONCERT DE JAZZ PAR LE QUARTET JAZZY-FUNKY ROTOZAZA
de l'EJMA

Jeu 10 août
CONCERT PAR LA BANDELLA DU TLMUSIC "STYLE BIG BAND"
Répertoire varié du swing au rock en passant par la variété

Dans la cour
du Château 20h00
(Castelmont en cas de pluie)

N'oubliez pas: Samedi 21 octobre Foire à la courge et brisolée

Prilly Animation vous propose...

Foire à la COURGE

**Samedi 21 octobre 2017
Grande Salle de Prilly
de 10h00 à 17h00**

Venez découvrir:

- Stands de vente de courges - Produits dérivés
- Notre stand de découpe de courges !!!
- Soupe à la courge sur place ou à l'emporter

**et... dès 17h30 buffet
"La Brisolée"**



Bibliothèque communale

Statistiques des documents

1794 nouveaux documents ont été acquis dont 1617 achetés et 177 reçus en don, auxquels s'ajoute le renouvellement de 33 abonnements de périodiques. 2682 documents ont été éliminés; 77 ont été rachetés, principalement des BD et des mangas en trop mauvais état faisant partie de séries et 30 documents ont disparus des rayonnages.

Statistiques des lecteurs et des prêts

Un total de 264 nouvelles inscriptions ont été enregistrées en 2016. La Bibliothèque compte 1252 lecteurs actifs (995 lecteurs habitent Prilly, 65 Jouxens et 192 viennent des communes avoisinantes). Au total 55 269 documents ont été prêtés aux adultes et aux jeunes.

Recettes (adultes + jeunesse)

Cotisations annuelles adultes: CHF 3775.- / Photocopies: CHF 161.70 / Prêt de DVD: CHF 1401.- / Taxes de retard: CHF 1993.- pour 794 courriers envoyés.

Services, animations, projections cinématographiques et spectacles

Services

Portage de livres: 9 personnes profitent régulièrement ou épisodiquement du service de portage. 49 visites au domicile des lecteurs ont été effectuées.

Bookcrossing: outre l'entretien, tout au long de l'année à raison de 3 visites par mois environ (ajout de livres, désherbage), de la collection de livres de l'abribus de Prilly-Centre, la bibliothèque a géré, de juin à août, celui de la piscine de la Fleur-de-Lys, ainsi que celui installé au café-restaurant éphémère de La Galicienne à Malley, en collaboration avec la bibliothèque du Léman à Renens.

Nés pour lire: avec le titre de « Les livres, c'est bon pour les bébés », la bibliothèque a réuni, sept mercredis matin, pour une durée d'une heure, des tout-petits (de quelques mois à quatre ans) accompagnés d'un adulte pour des moments de partage et de rencontres privilégiés autour du livre (entre 6 et 10 enfants par séance en moyenne).

E-books: la bibliothèque est inscrite sur la plateforme de prêt de livres numériques proposée par Bibliomedia. Cette offre permet aux lecteurs de bénéficier gratuitement de prêts de livres sans sortir de chez eux au moyen d'une liseuse. A fin décembre, il y avait 41 lecteurs inscrits et 550 E-books prêtés. Deux formations à leur utilisation ont été organisées au cours de l'année.

De juin à août, sur le thème de « La bibliothèque de Prilly prend l'air », elle a tenu un stand avec 200 livres et périodiques ainsi que 19 jeux venant de la ludothèque de Prilly. A cause du mauvais temps, 3 samedis sur 10 ont été annulés (681 documents et jeux ont été prêtés).

Sacs-découverte: pour les vacances d'été, les sections des adultes et des jeunes ont prêté pour les vacances d'été 68 sacs-découverte (30 pour les adultes et 38 pour les jeunes), contenant chacun 10 documents « adultes » et 7 documents « jeunes » (romans, beaux livres, BD et DVD) pour inciter les lecteurs à sortir de leurs habitudes de lecture et découvrir la richesse du fonds.

Listes des nouvelles acquisitions: quatre listes des nouvelles acquisitions avec résumés et illustrations ont été imprimées pour les lecteurs et tirées à environ 150 exemplaires chacune.

Animations

6^e édition du Samedi des bibliothèques vaudoises, le 11 mars: sur le thème « Le jeu de sept familles », la bibliothèque communale a proposé une large palette d'animations, comprenant deux ateliers de cupcakes en famille (29 participants pour le premier et 26 pour le second), un concours de dessins de signets qui a réuni 158 enfants sur le thème « Ton animal domestique (ou celui que tu aimerais avoir) », un spectacle avec le clown Rataouille, de la compagnie Zitoune (70 participants), ainsi que des photos de famille posant avec des accessoires amusants; la journée s'est clôturée par un apéritif et la remise des prix du concours de signets, dont le 1^{er} prix, imprimé, des 3 catégories a été offert aux lecteurs de la bibliothèque, l'ensemble des réalisations ayant par ailleurs été exposées un mois durant à la salle du Conseil communal.

Atelier d'écriture avec Christine Pompeï, auteure phare de la littérature jeunesse (15 participants).

Atelier « Animaperles »: cet atelier dédié à la création d'un marque-page en perles à repasser a réuni, en avril, 6 enfants âgés de 7 ans et plus.

Sur le thème « Comment écrire un roman pour les enfants », rencontre avec Sophie Rigal-Goulard, auteure jeunesse (26 participants).

Atelier « Origami »: les enfants ont confectionné des mobiles de poissons et bateaux en origami (14 enfants et 6 adultes).

Prix Chronos: inscription à l'édition 2018 du Prix Chronos organisé par Pro Senectute Suisse, prix littéraire intergénérationnel attribué par un jury d'enfants et un de seniors. La bibliothèque a acquis 5 exemplaires des 5 romans pour enfants sélectionnés (participation: 9 seniors et 20 enfants). Le prix sera remis au Salon du livre de Genève en mai 2018 et chaque participant recevra une entrée gratuite à la manifestation.

Prix Enfantaisie: La bibliothèque s'est inscrite à l'édition 2017 du Prix Enfantaisie, catégorie albums, organisé par l'Institut suisse Jeunesse et Médias. Ce prix littéraire est attribué par un jury d'enfants. La bibliothèque a acquis 4 exemplaires des 5 albums sélectionnés. 13 enfants ont participé.

Cinéma: cinq films de la vidéothèque ont été projetés en 2017, «Zarafa» en janvier (66 participants), «Budori» en février (68 participants), «Treize à la douzaine» en mars (35 participants), «Super Nacho» en mai (5 participants) et «Rasta Rockett» en septembre (40 participants).

Spectacles

Entre octobre et novembre, les spectacles suivants ont été organisés:

- «La princesse aux petits pets!», contes de la compagnie Les Ginettes, spectacle familial dès 4 ans (106 participants);
- soirée de contes pour adultes, avec «Bezef», contes arabo-persans par Nefissa Bénouniche (32 participants);
- sur le thème de la nuit du conte «Courage!», les enfants ont pu tester leur courage en mettant la main dans des boîtes mystérieuses remplies d'étranges matières;
- «Les Contes d'automne», par la Compagnie Raconte, un spectacle pour enfants dès 5 ans (56 participants) et un spectacle pour les plus jeunes, dès 2 ans (71 participants).

Bibliothèque des adultes

Acquisitions

770 documents ont été acquis: 689 documents achetés et 81 reçus en don. A cela s'ajoutent 346 numéros reçus pour 21 abonnements à des périodiques (hors 24Heures) et 118 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia), à savoir: 32 livres audio, 20 romans en espagnol, 20 romans en portugais, 10 romans en italien, 20 romans en anglais et 16 romans en allemand.

Inscriptions

66 nouveaux lecteurs se sont inscrits.

Répartition des achats

Documentaires (adultes)		Fiction (adultes)	
Généralités	1	Romans	248
Psychologie, philosophie	40	Romans en gros caractères	9
Religions	3	Romans policiers	106
Sciences sociales	18	Romans SF, fantastiques et fantasy	17
Sciences pures et naturelles	7	Romans en allemand, anglais, italien et espagnol	9
Sciences appliquées	26	Bandes dessinées	100
Arts, architecture, loisirs, sport	12	DVD	68
Littérature	6	Livres audio	10
Géographie, biographie, histoire	47		
Témoignages, histoires vécues	36		
DVD	7		
Total	203	Total	567

Prêt interbibliothèques

34 documents ont été demandés en prêt à d'autres bibliothèques pour nos lecteurs, 17 sur le réseau RERO et 17 sur le nouveau réseau vaudois RenouVaud.

Propositions d'achat

Les lecteurs ont fait 26 propositions d'achat; 21 ont été acceptées et 5 refusées ou n'ont pas pu être effectuées car les livres étaient introuvables ou épuisés.

Bibliothèque des jeunes

Acquisitions

1024 nouvelles acquisitions : 934 documents achetés et 90 reçus en don. A cela s'ajoutent 138 numéros reçus pour 12 abonnements à des périodiques et 269 acquisitions temporaires (prêt d'une année par Bibliomedia) intégrées à notre fonds, à savoir : des albums et romans en espagnol, portugais, turc, croate, serbe, albanais et en tamoul.

Inscriptions

190 nouveaux lecteurs se sont inscrits et 8 collectivités (classes).

Répartition des achats

Documentaires (jeunes)		Fiction (jeunes)	
Généralités	4	Bandes dessinées	108
Psychologie, philosophie	24	Mangas	129
Religions et mythologie	5	Albums	267
Sciences sociales	23	Albums contes	10
Sciences pures et naturelles	40	Contes et légendes	15
Sciences appliquées	42	Romans, récits, nouvelles	227
Arts, architecture, loisirs, sport	46	DVD	29
Littérature, langues	4	Livres en anglais, allemand, espagnol, italien	12
Géographie, biographie, histoire	13	CD	25
		Poésie	1
Total	201	Total	823

Divers

Classes, garderies, APEMS

La bibliothèque a accueilli 28 enseignants avec leurs classes à 132 reprises. Régulièrement, en plus des prêts et des retours, une histoire a été lue aux enfants et parfois des lots de documents ont été préparés selon les demandes des enseignants. Elle accueille aussi sans rendez-vous 3 garderies et 3 APEMS qui font des visites régulières avec les enfants.

Stages

La bibliothèque a accueilli 8 jeunes filles pour un stage d'une semaine afin de leur permettre de découvrir la profession d'agente en information documentaire, 1 stagiaire pré-HES « information et documentation » pour une durée de 6 mois et 1 stagiaire en master de la HES « information et documentation » pour une durée de 4 mois.



OFFICE DE LA POPULATION

Activités principales

- Mutations concernant l'ensemble de la population de la Ville de Prilly
- Permis de séjour et d'établissement
- Demandes de cartes d'identité
- Registre civique (tenue du rôle des électeurs et validation des signatures lors d'initiatives et de référendums)
- Demandes de renseignements
- Registre des chiens
- Etablissement des cartes de déchèterie
- Statistiques diverses
- Rédaction d'attestations et de certificats divers
- Lettres aux jeunes atteignant leur majorité
- Préparation du plan canicule
- Attribution des numéros de bâtiments et de logements à tous les ménages dans le cadre de la Loi fédérale sur l'harmonisation des registres
- Gestion des inhumations et des cimetières

Données démographiques

Evolution de la population de Prilly depuis 1910

1910	1920	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2017
2358	2411	3276	3440	3992	8122	13 297	11 476	10 905	10 754	12 194

Répartition de la population totale	2005	2010	2015	2017
Suisses	6 766	6 982	6 897	6 969
Etrangers	4 302	4 528	5 190	5 225
Total population établie	11 068	11 510	12 087	12 194
Résidences secondaires	306	270	230	201
Total population résidente	11 374	11 780	12 317	12 395
<u>Répartition de la population établie</u>				
Hommes	4 320	4 534	4 857	4 956
Femmes	5 016	5 126	5 334	5 344
Garçons de moins de 16 ans	921	965	955	941
Filles de moins de 16 ans	811	885	941	953

Provenance des 1393 habitants arrivés à Prilly en 2017

Vaud	907
Reste de la Suisse romande	92
Reste de la Suisse	20
Suisse	1019
UE/AELE	225
Europe hors UE/AELE	23
Reste du monde	95
Etranger	343
Provenance non déterminée	31

Nombre de nationalités présentes à Prilly

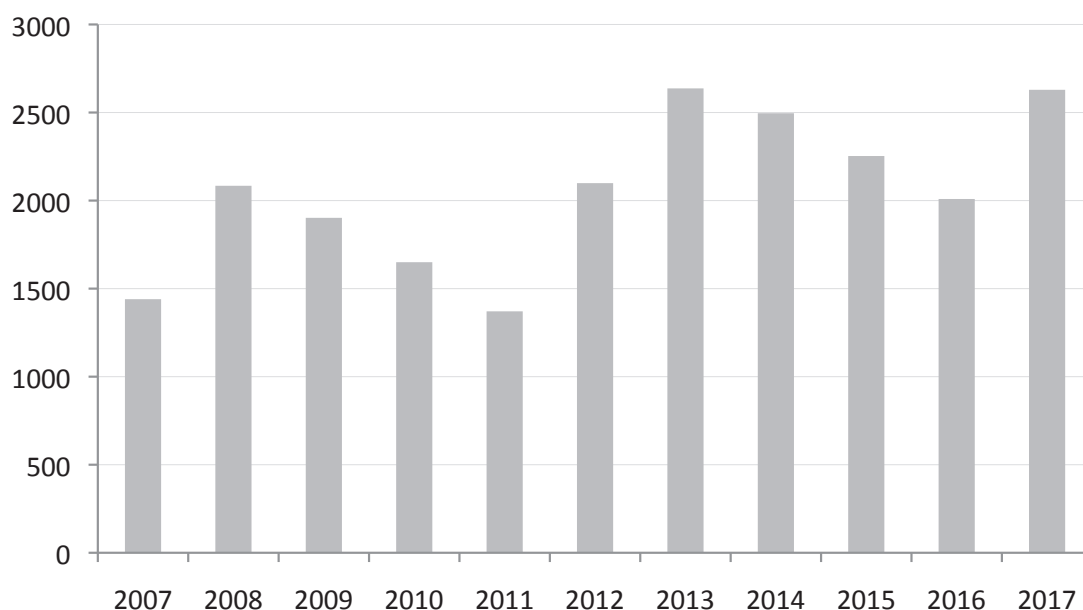
Sur un total de 105 nationalités, les 5 communautés étrangères les plus représentées sont :

Portugal	1623
Italie	686
France	547
Espagne	406
Kosovo	223

Permis de séjour et d'établissement

Le nombre de permis traités en 2017 s'est élevé à 2629, contre 2009 en 2016. Cette progression est principalement due au cycle quinquennal de renouvellement des permis B et C, dont la validité a été portée de 3 à 5 ans lors de l'introduction, en juin 2002, de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP). Il y lieu toutefois de préciser que, suivant le type de permis et la nationalité, la validité des titres de séjour peut être d'une ou deux années, voire moins pour les requérants d'asile.

Le tableau ci-après démontre les fluctuations relativement importantes que génère le cycle quinquennal :



Parmi les 2629 permis traités sont inclus ceux ayant fait l'objet d'une mutation hors renouvellement, par exemple lorsqu'une personne de nationalité étrangère change de commune de résidence ; dans ce cas sa nouvelle adresse devra figurer sur son permis de séjour. Sur les 1393 arrivants enregistrés en 2017, 825 (59%) étaient titulaires d'un permis de séjour qui a dû être modifié.

Y figurent également les frontaliers employés par une entreprise établie sur le territoire communal et qui doivent être au bénéfice d'un permis de travail. Fin 2017, 518 frontaliers étaient recensés, alors qu'ils n'étaient que 314 en 2010 ; cette progression s'explique dans une assez large mesure par l'installation à Prilly, au cours de ces 3 dernières années, du siège de deux nouvelles agences de placement.

Enfin, une directive fédérale contraint les Communes à gérer la double identité des ressortissants étrangers : celle figurant dans la base de données de l'Etat civil suisse et celle figurant sur leur passeport national. Cette double identité doit non seulement figurer dans le registre du contrôle des habitants, mais apparaître également sur le permis, ce qui augmente d'autant la complexité et la durée de son traitement.

Au final, le processus complet de renouvellement d'un permis, du premier entretien au guichet à la transmission à son destinataire, inclues l'ensemble des tâches administratives et comptables, représente une durée de traitement moyenne de 20 minutes et donc une charge de travail non négligeable pour l'Office.

Entretiens aux guichets

Toutes démarches confondues, le personnel de l'Office a accueilli 9466 personnes en 2017, contre 9137 en 2016.

Documents d'identité

Depuis mars 2010, l'établissement des passeports a été entièrement repris par le Canton. Les chiffres ci-après ne comprennent dès lors que les demandes de cartes d'identité :

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
452	491	398	318	292	371	338

Registre civique

L'Office a contrôlé les listes de 15 initiatives et référendums (2271 signatures attestées valables).

Nombre d'électeurs au 31 décembre 2017

Suisses	5771
Etrangers ayant le droit de vote communal	2262
Total	8033

A partir du 1^{er} janvier 2016, le programme Easyvote a été distribué par le Parlement des Jeunes aux citoyens âgés de 18 à 25 ans pour chaque votation, à l'exception des élections et votations cantonales et communales. Voici le taux de participation des jeunes gens de cette classe d'âge en 2017 :

Dates des scrutins	12 février	21 mai	25 septembre
Nombre de personnes inscrites	574	597	598
Taux de participation	27.9%	26.3%	24.9%

Inhumations

Décès enregistrés	2016	2017
Personnes domiciliées à Prilly	99	92
Personnes décédées à Prilly et domiciliées hors de la Commune	11	17
Personnes ni domiciliées ni décédées à Prilly inhumées au cimetière communal	28	35
Formalités de décès concernant le cimetière israélite	14	20
Total des décès enregistrés	152	164

Cimetière communal

Inhumations de corps	21	16
Urnes dans des nouvelles tombes cinéraires	8	4
Urnes dans des tombes existantes	9	12
Urnes déposées au columbarium	8	12
Jardin du Souvenir	28	25
Cendres reprises par la famille	13	24

Cimetière israélite

Inhumations de corps	14	20
----------------------	----	----

Une migration des données du registre des inhumations vers un nouveau logiciel a été finalisée au mois de février 2017. Celui-ci offre, entre autres, de meilleurs critères de recherche et une meilleure automatisation de la rédaction et de la transmission des documents.

Deuxième commune romande à choisir ce programme développé en Suisse alémanique, la Ville de Prilly a contribué à son développement de manière très active.

Recensement des chiens

Le nombre de chiens recensés au 31 décembre 2017 était de 352 (348 à fin 2016).



SERVICE INFORMATIQUE

Matériel

Les sites distants d'Echallens et du Mont-sur-Lausanne de l'ARASPE ont été modernisés et font aujourd'hui partie du réseau communal, sans passer par celui du Canton. Des VPN (réseaux virtuels privés) ont été mis en place et permettent de se connecter directement sur les serveurs sans intermédiaire. La téléphonie IP a également été implantée sur ces sites distants et il est ainsi possible d'effectuer des appels internes depuis l'ensemble des téléphones de l'administration sans que cela ne génère de coûts.

Le Temple de Broye a été connecté au réseau fibre optique privé de la Ville en profitant des travaux de la Route de Broye. Le serveur déporté qui avait été provisoirement mis en place lors des travaux de réfection de l'église a pu être démonté. Les caméras de vidéosurveillance sont aujourd'hui directement connectées au serveur central situé dans les locaux de l'administration.

La modernisation des lignes analogiques et ISDN de Swisscom vers des lignes « All IP » a rendu nécessaire la modification d'un grand nombre de raccordements, notamment dans les collèges pour les alarmes « ascenseur ». D'autre part, une séparation des critères d'alarme dans les bâtiments principaux de l'administration, permettant ainsi de différencier les alarmes « agression/effraction » des alarmes « feu », a été mise en place en profitant de ces travaux.

Logiciels

Le navigateur internet par défaut installé depuis de nombreuses années sur les machines a été modifié. Internet Explorer a cédé sa place à Google Chrome facilitant ainsi de nombreuses configurations. Afin de garantir la compatibilité avec certaines applications, Internet Explorer et Firefox restent toutefois disponibles sur demande.

Ofisal, logiciel de gestion pour les salaires, a été migré vers ABACUS dès le début de l'année 2017. Les paies des employés de la Ville de Prilly, notamment, sont désormais traitées par ABACUS. Comme la comptabilité générale se fait toujours sous GEFI, une passerelle a été développée entre ces deux logiciels.

Le nouveau système de gestion des temps de présence et absence du personnel communal est en service depuis le début de l'année 2017. Contrairement à son « prédécesseur », ce logiciel permet d'administrer des modèles de temps de travail individuels, de manière automatique, et il est en mesure d'établir des statistiques précises. Il apporte un appui indispensable à la gestion du personnel et permet également de détecter d'éventuelles anomalies lors d'absences répétées ou de longues durées, facilitant ainsi les interventions préventives pour le Service des Ressources Humaines.

Sécurité

Une augmentation des attaques par virus informatique a dicté une adaptation des logiciels spécialisés. Sentinel One est venu compléter l'antivirus traditionnel en bloquant toute une série d'attaque de type cryptolocker. Ces derniers sont éliminés grâce, entre autres, à une analyse comportementale des actions en cours sur les postes clients et les serveurs.

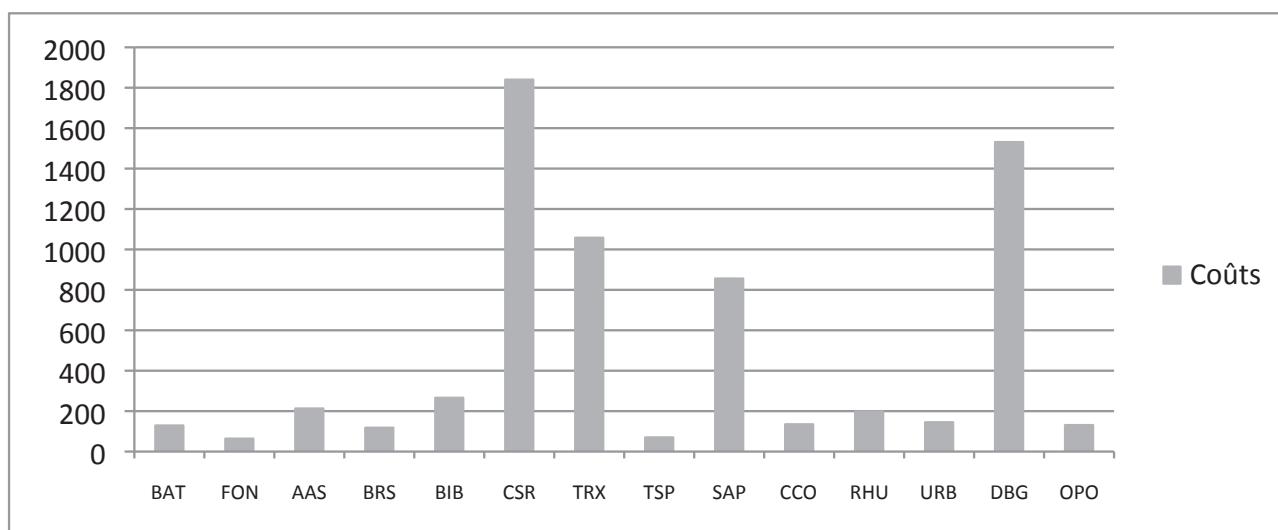
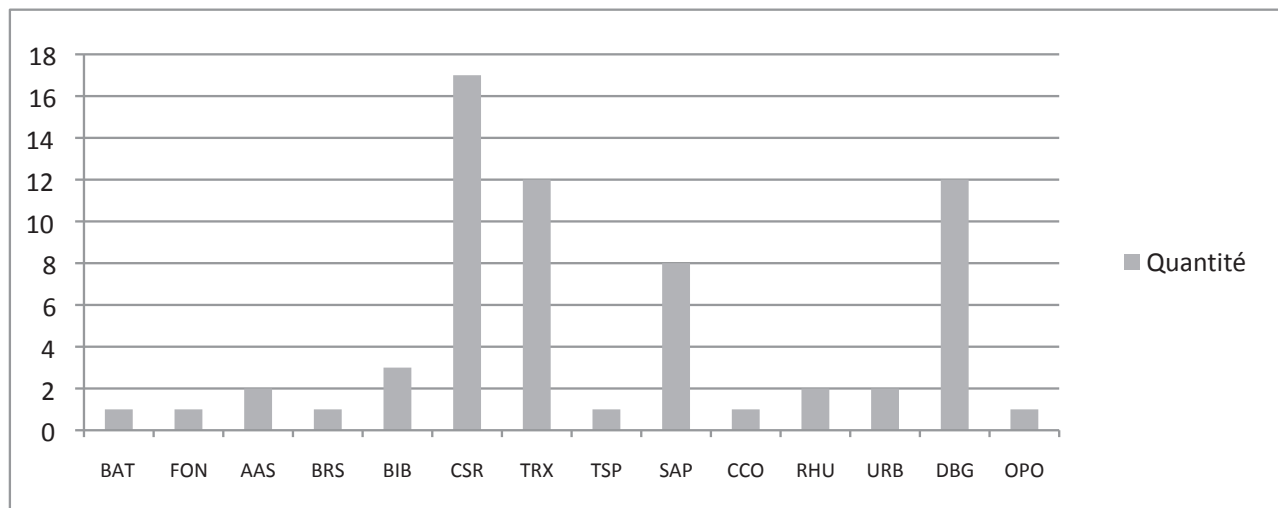
Site internet

Après une année et demie d'exploitation, le site Internet de la Ville de Prilly a reçu quelque 69 943 visites. La répartition entre les différents moyens de consultation montre toujours plus de visites réalisées depuis des appareils mobiles. En effet, aujourd'hui 50 % des visites se font depuis un PC traditionnel contre 43 % sur des smartphones et 7 % sur des tablettes.

On compte 79.5 % de nouveaux visiteurs avec un taux de 20.5 % de personnes qui sont revenues.

Consommables

Durant cette année, 64 cartouches et toners d'imprimantes, toutes pièces confondues, ont été distribués. Au niveau des coûts d'impressions, les graphiques ci-après renseignent sur les différents services demandeurs.



Dans ces graphiques, il n'est pas tenu compte des toners pour les copieurs réseaux, car les coûts de ces toners sont compris dans les différents contrats de maintenance de ces appareils.

Abréviations des services

AAS	Agence d'assurances sociales	OPO	Office de la population	CSR	Centre social régional
BAT	Bâtiments, couloirs	SAP	Service de l'enfance	IFT	Informatique
BIB	Bibliothèque communale	TRX	Travaux	TSP	Travail social de proximité
BRS	Bourse communale	SSL	Service social communal	URB	Urbanisme et constructions
DBG	Domaines et bâtiments	FON	Fondation les Acacias	RHU	Ressources humaines

FINANCES

Activités

Les activités du Service Finances englobent principalement la gestion comptable et financière de la Ville de Prilly et de ses mandants externes.

Les tâches principales du Service Finances sont les suivantes :

- Tenue de la comptabilité générale
- Tenue des comptabilités auxiliaires (débiteurs, créanciers)
- Etablissement du budget en collaboration avec la Municipalité et les différents services
- Gestion des emprunts
- Gestion de la trésorerie
- Gestion des paiements fournisseurs
- Gestion des salaires
- Gestion des impôts pour la partie communale (activités dirigeantes, résidents secondaires, frontaliers)
- Décomptes et assujettissement TVA
- Gestion du plan d'investissements
- Relation avec les autorités fiscales cantonales et les partenaires financiers
- Gestion des diverses facturations et taxes communales
- Gestion du contentieux
- Elaboration d'études financières et arrêté d'imposition
- Gestion des opérations financières liées aux accueillantes en milieu familial
- Etablissement des autorisations de stationnement

Le Service Finances assume également les mêmes tâches pour le compte des mandants externes :

- Association pour la gestion et l'organisation de l'établissement scolaire secondaire de Prilly (ASIGOS)
- Fondation des Acacias
- CADouest S.A.
- Société coopérative des sites et espaces verts (SOCOSEV)
- S.I. Sous le Collège S.A.

Volume de transactions traitées

Le volume des transactions traitées par le Service Finances est en augmentation constante.

S'agissant des volumes de transactions traitées par la Ville de Prilly, les chiffres suivants sont pertinents :

Transaction	Nombre 2017	Nombre 2016	Taux de progression 2008 à 2017
Factures créanciers	6 943	7 296	56.62 %
Factures débiteurs	14 041	13 774	22.19 %
Paiements créanciers	7 314	7 083	63.44 %
Paiements débiteurs	12 689	14 716	19.20 %
Ecritures saisies dans GEFI	33 207	25 768	61.72 %

L'augmentation sensible du nombre d'écritures entre 2016 et 2017 (+ 28,87 %) résulte principalement de la mise en production en 2017 du nouveau logiciel salaire ABACUS. Ce programme génère, de par sa structure, davantage d'écritures que l'ancien logiciel utilisé précédemment en production.

Pour les 5 mandants externes, les chiffres suivants sont pertinents :

Transaction	Nombre 2017	Nombre 2016	Taux de progression 2008 à 2017
Factures créanciers	1 447	1 383	47.96 %
Factures débiteurs	377	339	– 76.29 %
Paiements créanciers	1 459	1 321	47.37 %
Paiements débiteurs	313	364	– 80.68 %
Ecritures saisies dans GEFI	8 802	8 242	25.83 %

Dès 2011, la facturation aux parents des frais de garderie et des prestations des accueillantes en milieu familial a été reprise sous l'égide de l'AJENOL pour les structures d'accueil de la Ville de Prilly. Ce transfert de facturation explique la baisse du volume des factures et paiements débiteurs entre 2008 et 2017.

La facturation de l'AJENOL est assurée conjointement par le Service Finances de la Ville de Prilly et la Fondation des Acacias. Les volumes de transactions traitées sont les suivants :

Transaction	Nombre 2017	Nombre 2016	Taux de progression 2011 à 2017
Factures débiteurs	3567	3518	45.95%
Paiements débiteurs	3573	3473	77.67%
Ecritures saisies dans GEFI	7140	6991	37.61%

Boucllement des comptes 2016

Les comptes communaux de l'exercice 2016 ont été vérifiés par la fiduciaire Hervest avant d'être adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 19 juin 2017. Pour mémoire, les comptes 2016 affichaient un excédent de charges de CHF 1 049 546.66.

Boucllement des comptes 2017

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore clôturés au moment de l'établissement du présent rapport. Ils feront l'objet d'une publication séparée et détaillée.

Budget 2018

Le Budget 2018 a été approuvé par le Conseil communal, après amendement de certains postes, dans ses séances des 11 et 12 décembre 2017. Le budget 2018 amendé affichait un excédent de charges de CHF 1 009 900.00.

La Municipalité avait fixé comme objectif prioritaire la stabilisation des charges de fonctionnement par rapport au budget 2017. Avec le concours des services concernés et le Service Finances, elle a analysé les charges de chaque direction administrative. Ainsi, des efforts importants ont été réalisés lors de l'établissement du budget 2018 pour contenir l'augmentation des charges. Celle-ci se limite à 1.41% (contre 6.13% entre les budgets 2016 et 2017).

Evolution de l'endettement communal

Le plafond d'emprunt pour la législature 2016-2021 a été fixé à CHF 93 millions et celui du cautionnement à CHF 46.5 millions, tous deux approuvés par le Conseil communal dans sa séance du 21 novembre 2016.

En 2017, deux nouveaux emprunts de CHF 3 000 000.00 chacun ont été contractés par la Municipalité pour financer les dépenses d'investissement. Le montant total de l'endettement s'établit ainsi à CHF 57 000 000.00 à fin 2017.

La maîtrise de la dette est tout à fait satisfaisante au regard de la charge des intérêts passifs qui est demeurée à un niveau très bas pendant ces 10 dernières années, et ce malgré la croissance nominale de la dette. Sur une période de 10 ans, la part des revenus de fonctionnement affectés au paiement de la dette est inférieure à 1,5%.

Gestion des investissements

L'élaboration du budget 2018 a permis de réaliser un examen complet des investissements en cours. En particulier, le Service Finances a procédé à une révision des valeurs d'amortissement et vérifié qu'un investissement à l'actif du bilan soit amorti régulièrement dans un laps de temps correspondant à sa durée de vie.

Dans le cadre de cet examen, et dans le but de rendre plus transparent le suivi des investissements et le calcul de la charge d'amortissement comptabilisée dans les comptes de fonctionnement, les critères suivants sont désormais appliqués :

- le début de l'amortissement intervient à la fin des travaux ;
- la charge de l'amortissement obligatoire est calculée sur la base des indications figurant dans le préavis initial ;
- pour les investissements dont la durée des travaux est longue (au-delà de 18 mois), le Service Finances fixe, lors de l'établissement du budget ou la clôture des comptes, le démarrage de l'amortissement sur la base de différents paramètres (durée totale de l'amortissement, état d'avancement des travaux, proportion des dépenses cumulées).

Cette politique s'applique aux investissements liés au patrimoine administratif. Elle permettra de lisser dans le temps la charge des amortissements obligatoires et de faciliter ainsi la préparation du budget et la lecture des chiffres concernant les investissements.

Réorganisation des ressources du Service Finances

A la suite des événements difficiles qui ont frappé le Service Finances en 2016, des changements sont intervenus fin 2016 et courant 2017 dans les effectifs du Service Finances. En particulier, un nouveau comptable a été engagé fin 2016 et un nouveau Boursier communal a débuté fin avril 2017.

Ce changement de ressources a permis d'entreprendre un examen général des activités traitées par le Service Finances. La nouvelle direction du Service entend mettre l'accent sur l'élargissement et la consolidation des prestations produites par le Service Finances. Pour ce faire, l'accent sera mis sur les éléments suivants :

- renforcement de la polyvalence et donc de la suppléance ;
- renforcement du contrôle interne ;
- renforcement des outils de gestion financière ;
- renforcement des outils de planification financière ;
- examen des processus de production pour rationaliser la gestion de certaines tâches.

Cet effort de réorganisation a été initié fin 2017 et sera poursuivi en 2018 et 2019.

Impôts

La facturation et la perception des impôts communaux sont régulièrement effectuées par l'Office d'impôt de Lausanne-district. Il résulte de ce processus un flux de liquidités réparti au fil des mois qui facilite la gestion de la trésorerie et permet d'éviter au maximum de trop grandes fluctuations et contractions des liquidités.

Projet de migration ABACUS

Le projet de migration ABACUS a été approuvé par la Ville de Prilly il y a plusieurs années. Cette décision a notamment été dictée par la décision de la société OFISA (fournisseur informatique) d'abandonner le développement et la maintenance de l'outil actuel de gestion comptable GEFI.

Le choix d'ABACUS s'est imposé naturellement puisque ce logiciel est utilisé en production par de nombreuses communes vaudoises. Ce changement de logiciel va nécessiter une révision complète du plan comptable communal. Il s'agit d'un travail important. Cet ajustement du plan comptable est de toute manière requise dans la perspective d'une migration à terme des comptes communaux sur le modèle MCH2.

Il faut souligner que, contrairement à GEFI, ABACUS n'est pas un outil développé spécifiquement pour la gestion financière d'une collectivité publique. Si certaines fonctions (comme des listes) ont été adaptées aux exigences d'une comptabilité communale, l'application n'a pas été dessinée à l'origine pour gérer une comptabilité publique. Cela nécessitera une adaptation de certains processus fonctionnels.

Compte tenu du volume des comptes à migrer et de la complexité de certains processus (gestion comptable et budgétaire, gestion des créanciers, gestion des débiteurs), la migration des comptes de la Ville de Prilly doit être organisée et planifiée soigneusement. Pour atteindre une connaissance suffisante de l'outil ABACUS, il a été proposé d'organiser une migration par palier :

- 1^{er} trimestre 2018 / Bascule en production des 5 mandants externes ;
- 4^e trimestre 2018 / Bascule en production de la Ville de Prilly.

Les travaux de migration concernant les 5 mandants externes ont démarré dans le dernier trimestre 2017.

Ce projet de migration ABACUS va entraîner un travail supplémentaire important pour le Service Finances, dont la charge a été évaluée à environ 0,5 EPT. Un amendement a été voté par le Conseil Communal le 11 décembre 2017 pour permettre au Service Finances d'ajuster ses effectifs en conséquence.

Parallèlement à la migration du logiciel financier et comptable, on soulignera que la Ville de Prilly a d'ores et déjà mis en production en janvier 2017 le logiciel « salaires » d'ABACUS.

DOMAINES & BÂTIMENTS

Bâtiments communaux

Le Château – Bâtiment administratif

Remplacement du transmetteur d'alarmes (nouvelle technologie) et diverses réparations sur les stores extérieurs à lamelles.

Grande Salle

Réalisation de plans d'évacuation incendie par un architecte et réfection complète de 3 des 6 toitures plates.

Renens 22 (locaux Voirie)

Révision de la citerne à mazout.

Complexe sportif de la Fleur-de-Lys (terrains de football)

Suite à plusieurs actes de vandalisme et d'intrusions dans les locaux, installation de stores métalliques devant les baies vitrées et pose d'un détecteur de lumière. Mise en conformité des installations électriques du bâtiment (contrôle OIBT).

Castelmont

Mise en conformité des détecteurs incendie et remplacement des exutoires de fumée.

Au Tilleul (Flumeaux 2)

Modernisation du système d'alarme. Pose de films solaires sur la cage d'ascenseur. Remplacement d'une fenêtre de toiture (Vélux) et diverses réparations appareils ménagers de la garderie.

Four à pain

Mise en place devant le four à pain d'une fontaine à eau extérieure pour les utilisateurs de la place de jeux.

Bâtiment Av. du Château 1

Rénovation des peintures des locaux du rez-de-chaussée (3^e partie et fin), occupés par le jardin d'enfants « Amadou ». Fin de la mise en conformité des installations électriques suite au contrôle OIBT.

Bâtiment Av. des Acacias 7

Modernisation des alarmes incendie, réfection des jeux extérieurs et réparation des toiles de tente.

Plan-Sépey

Réfection des joints de carrelage dans les douches, réfection de sols, recherche infiltration d'eau d'une toiture et réparation.

Les bâtiments ne figurant pas dans ce rapport ont fait l'objet d'un entretien annuel courant.

Piscines, forêts, vignes et divers

Piscine de la Fleur-de-Lys

Nettoyage du sable des terrains de beach volley, travaux d'étanchéité sur les anciens locaux de la machinerie non touchés lors de la rénovation complète de la piscine.

Piscine couverte de Fontadel

Réparation de pompes de filtration et modernisation du système de sécurité incendie.

Restaurant de la piscine de la Fleur-de-Lys

Réfection du bassin de la terrasse.

Forêts

Le groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge est composé de 15 communes et a pour but de favoriser une gestion optimale des forêts et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde-forestier qui assume à la fois une fonction d'autorité publique et de gestionnaire des forêts communales.

La surface soumise au régime forestier et propriété des communes est de 331 hectares (7 hectares sur la commune de Prilly). La possibilité annuelle de coupe est de 2510 m³t (m³ de bois tige) sur le territoire du triage dont environ 50 m³t sur Prilly.

Travaux entrepris durant l'année à Prilly :

- *Sylviculture et fauchage (9806 m²)* :
Ce chapitre traite des travaux forestiers exécutés à intervalles réguliers dans les jeunes forêts. Les arbres ou les tiges ont une hauteur qui varie entre 2 m. et 18 m. selon l'âge des peuplements ;
- *Exploitations forestières normales* :
Durant cet exercice, des coupes normales ont été effectuées en respectant le plan de gestion des forêts à raison de 103 m³ de bois de service pour 2017 ;
- *Entretien des limites de propriété et des chemins* :
Ces travaux consistent à couper une bande de 50 cm de part et d'autre des limites (loi forestière, art. 66) ainsi que la pose d'une couche de peinture sur les bornes. L'entretien se fait en fonction des travaux prévus à proximité de propriétés privées ou communes voisines.

Jardins familiaux

Entretien courant et frais de déplacement d'un cabanon en prévision de la réfection du lit du ruisseau de Broye.

Vigne communale

Les vendanges se sont déroulées le 20 septembre 2017 avec une classe d'élèves de 10^e année. Résultat : cépage blanc, 992 kg de raisin, cépage rouge, 497 kg de raisin.

La nouvelle plantation réalisée en 2017 après le passage des conduites CADQUEST sera productive d'ici 2 ou 3 ans.

Bâtiment Badminton Lausanne Association

Ce bâtiment appartient, en copropriété, à la Ville de Lausanne (4/5^{es}) et à celle de Prilly (1/5^e).

Bâtiments scolaires

Collège du Centre

Réfection des cadrans de l'horloge du clocher.

Rénovation annuelle du parquet de 2 classes prévue dans l'entretien courant (suite).

Installation d'une barrière pivotante afin de contrôler l'accès au préau pour les véhicules autorisés hors période scolaire.

En Plantinel

Mise en place de protections anti-pigeons et remplacement des deux portes de garages.

Collège de Jolimont

Mise en place d'un interphone pour l'accès à l'APEMS.

Remplacement de divers lavabos.

Création d'un caniveau avec grille afin d'éliminer l'eau dans le préau de l'école.

Ajout et modification du balisage d'accès au collège.

Renouvellement des installations techniques de ventilation dans le bâtiment de la salle de gymnastique (voir chapitre Energie & Environnement).

Pavillon de Grand-Vigne

Déplacement des classes dans des locaux provisoires installés à Corminjoz en prévision des travaux de démolition et reconstruction du projet de Grand-Vigne 11 (SI Sous le Collège SA).



Collège secondaire du Grand-Pré

Remplacement de stores en « fin de vie » et de lampes de secours.

Mise en place de nouveaux tapis anti-saleté aux entrées du collège.

Collège secondaire de l'Union

Remplacement de la porte d'entrée nord du bâtiment A.

Remise en état du carrelage de la buanderie et réfection complète de la salle de bains de l'appartement de service.

Remplacement du revêtement de sol dans 2 classes, travaux qui vont se poursuivre à raison de deux classes par an afin d'échelonner les dépenses.

Contrôle périodique de tous les extincteurs du complexe scolaire.

Nettoyage extérieur des vitres par une entreprise spécialisée.

Réfection complète des vestiaires et douches de la salle de gym A001 (avec gradins).

Diverses réparations courantes et interventions diverses dans tous les bâtiments de ce complexe.

Renouvellement des installations de chauffage avec raccordement du collège au chauffage à distance (voir chapitre Energie & Environnement).



Sociétés immobilières

Immeubles propriété de la SI Sous le Collège SA

Grand-Vigne 11

Prolongation d'une année du contrat de prêt à usage signé avec l'Association pour le Logement des Jeunes en Formation (ALJF).

Été 2017, déménagement des 2 classes du pavillon et mise à disposition des lieux à des membres de l'ALJF pour des activités culturelles et éducatives sans but lucratif.

Combette 26-28

Réfection complète de 3 appartements suite au départ des locataires.

Confrérie 23

Réfection complète d'un appartement et entretien courant.

Confrérie 36A et 36B

Entretien courant.

Chasseur 24.

Entretien courant.

Temples et cultes

Temple de Broye

Entretien courant.

Temple de Saint-Etienne

Mise en conformité des installations électriques suite à un contrôle périodique (OIBT) et participation aux frais d'entretien courant des locaux de l'Association de Paroisse.

ENERGIE & ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets ménagers

La gestion des déchets communaux en 2017 a été marquée à nouveau par la stabilité des quantités produites. 4422 tonnes de déchets ménagers ont été traitées, ce qui représente une légère diminution par rapport à 2016, notamment au niveau des déchets recyclables ramassés en porte à porte. On observe effectivement une tendance à la baisse en matière de production de déchets de papier/carton et de verre usagé.

Le taux de recyclage pour les déchets collectés en porte-à-porte est donc légèrement à la baisse mais reste en dessus des 60%, objectif cantonal fixé à l'horizon 2020. Par contre, il évolue défavorablement par rapport à la cible de 65% fixé à l'horizon 2020, inscrit comme objectif spécifique dans la politique énergétique et climatique communale 2016-2020.

Statistiques déchets

Les habitants de Prilly ont produit en moyenne en	2017	2016	2015	2014
– déchets incinérables (OM + encombrants)	123 kg	123 kg	118 kg	122 kg
– déchets végétaux	78 kg	79 kg	75 kg	78 kg
– papier/carton	64 kg	67 kg	70 kg	69 kg
– verre usagé	35 kg	37 kg	38 kg	37 kg

Taux de recyclage 2017 des déchets collectés en porte-à-porte : 62.9%

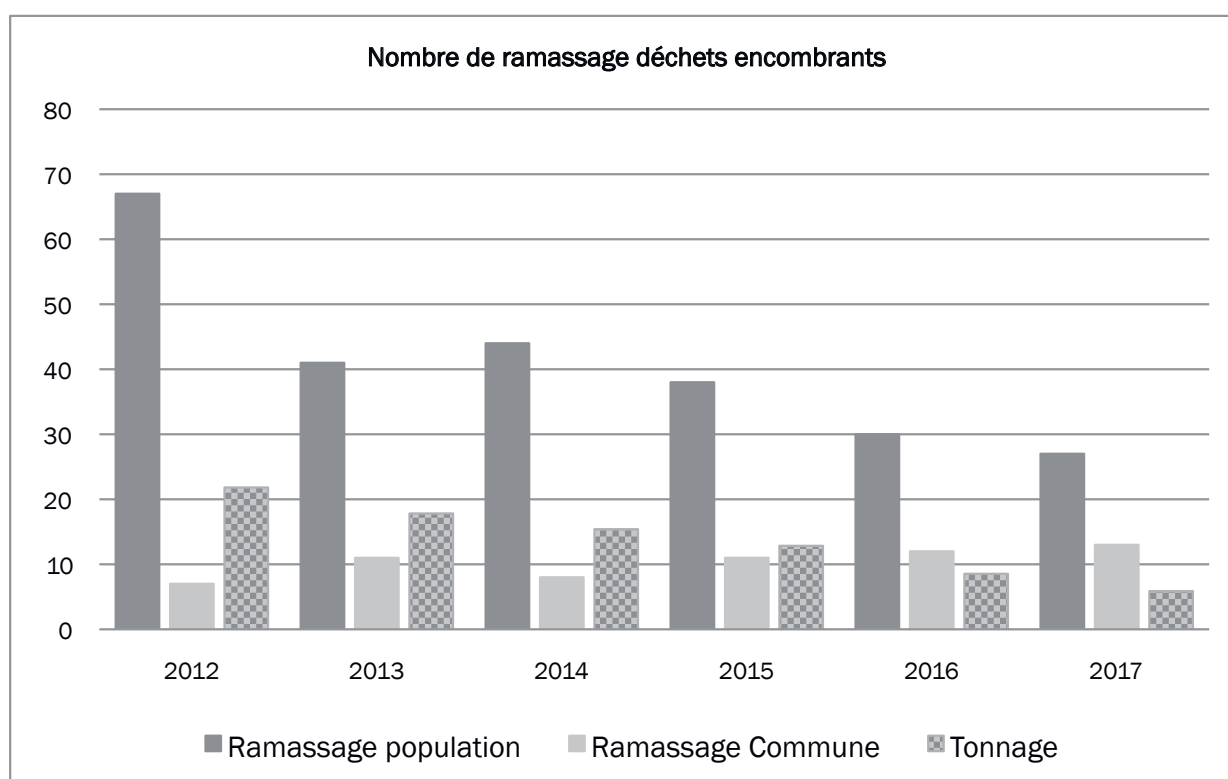
Taux de recyclage 2017 de l'ensemble des déchets urbains ménagers : 62.2%

Déchèterie mobile

La déchèterie mobile a rempli sa fonction en 2017 sur les trois sites l'accueillant à raison d'une trentaine de dates sur l'année. Le site de Mont-Goulin présente la meilleure fréquentation alors que le nouveau site du Collège de l'Union a peine à trouver son public. Il a donc été décidé de ramener la déchèterie mobile au centre de Prilly en 2018, sur la place du Marché.

Ramassage sur appel des déchets encombrants

Le service Energie & Environnement gère le ramassage sur appel des déchets encombrants pour les particuliers. Cette prestation est proposée un mercredi matin sur deux et 27 personnes en ont profité l'année passée, pour quelque 6000 kg collectés. Depuis quelques années cette prestation est moins sollicitée par la population. La mise en place de la déchèterie mobile est certainement la cause de cette diminution des demandes.



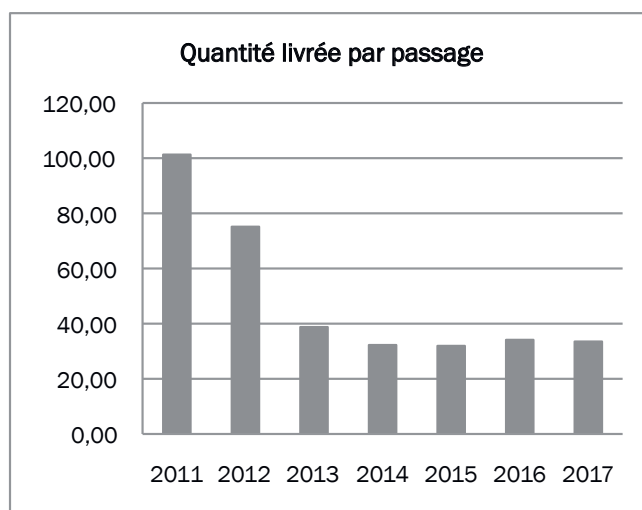
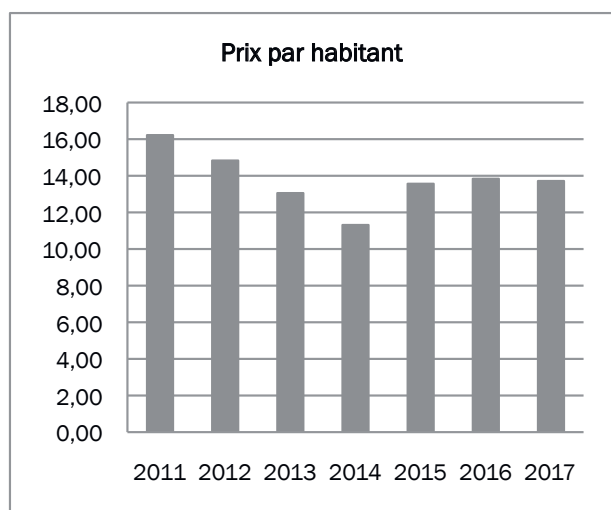
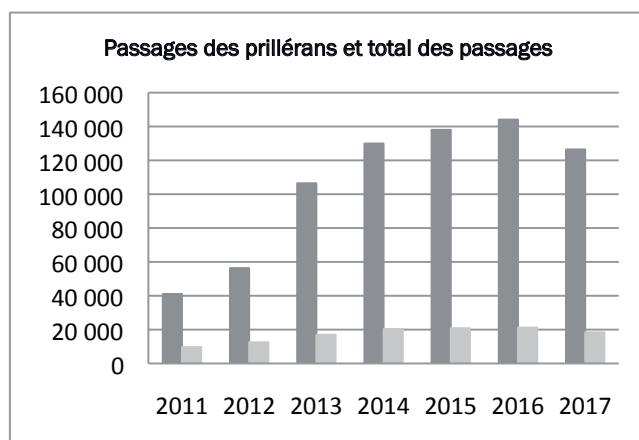
Déchèterie intercommunale de Malley

En 2017, la fréquentation de la déchèterie a diminué pour la première fois depuis 6 ans, ce qui a induit une diminution des tonnages traités. Les Prillérans et Prillérans représentent 15 % des utilisateurs de la déchèterie.

Les coûts d'exploitation sont stables depuis plusieurs années à environ CHF 14.-/ personne pour une quantité de déchets livrée par passage d'un peu plus de 30 kg.

La population prillérane représente depuis plusieurs années 15 % des passages à Malley.

La nouvelle signalétique « déchets » mise en place en début d'année a été bien accueillie par le public et l'amélioration de la gestion des flux a facilité le travail des employés de la déchèterie.



Contrôle des sacs et des conteneurs

Un contrôle des sacs non conformes a été effectué tout au long de l'année et a permis de dénoncer quelques contrevenants. Il reste quelques points noirs sur le territoire prillérane où le personnel communal retrouve systématiquement des sacs non conformes. Il a été décidé de facturer la vidange des containers incriminés directement à la gérance après un premier avertissement.

En 2017, environ 30 sacs noirs ont été collectés et fouillés chaque semaine, soit 1500 sacs sur l'année, soit 0.5% de la masse d'incinérables, pour seulement 9 dénonciations.

Incivilités liées à la dépose de déchets sur la voie publique (littering)

Le littering, comme dans la majorité des centres urbains en Suisse, est de plus en plus présent à Prilly. Les Municipalités de l'Ouest, avec l'aide de la police intercommunale, ont modifié leurs règlements de police respectifs permettant aux personnes assermentées de verbaliser la population au moyen d'amendes d'ordre selon la nouvelle loi en la matière (LAOC), entrée en vigueur le 1^{er} mars 2016. Ce changement de procédure devrait nettement faciliter la vie des agents de police en matière de contrôle des incivilités sur l'espace public.

Energie & Environnement

Cité de l'énergie

Prilly et Renens ont fêté ensemble leur ré-audit Cité de l'énergie en 2017. Elles ont organisé conjointement une fête de l'énergie le 30 septembre à l'emplacement de la prochaine place de Malley-Gare, futur centre du premier quartier labellisé Site 2000 watts sur Malley.

Toutes les activités et animations présentes lors de cet événement avaient un lien avec l'énergie ou la mobilité. Le film « Révolution silencieuse » a été projeté gratuitement à Cinétoile Malley, en présence de M^{me} la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Un apéritif/dégustation de pain au feu de bois, à base de céréales produites par le personnage principal du film, a été offert aux participants.

Lors de la Fête, les deux Communes de l'Ouest ont reçu le label Site 2000 watts pour le quartier Malley-Gazomètre, qui vient faire avancer les objectifs du Schéma directeur intercommunal de Malley (SDIM), visant à un cœur de ville à Malley conçu selon les principes de la société à 2000 watts. Elles ont également profité de l'événement pour marquer leur ambition d'obtenir le label Cité de l'énergie « Gold » d'ici 2020.

En parallèle à cette manifestation, le service Energie & Environnement a rédigé une nouvelle plaquette Cité de l'énergie pour la Ville de Prilly, a lancé une campagne d'affichage F4 et a réalisé des sets de table, listant les actions communales mises en place en faveur d'une meilleure gestion énergétique du territoire, distribués et utilisés dans la majorité des restaurants prillérans.

Suivi de la politique « Energie-Climat » 2016-2020

La politique Energie-Climat de la Commune fixe plusieurs objectifs quantitatifs à atteindre et liste les projets phare à réaliser d'ici à 2020. Elle est consultable sur le site Internet communal. Voici un bref état de la situation concernant ces projets.

La labellisation de la phase « Planification » de l'ensemble du **périmètre Malley-Centre en Site 2000 watts** est en bonne voie. Le plan de quartier Malley-Gazomètre a été labellisé fin 2017, soit 2 ans après le plan de quartier Malley-Centre. Le PPA Viaduc est en cours de procédure. Dans la même optique, des discussions sont menées dans le cadre du Plan de quartier « Grand-Pré Ouest » afin de définir un standard de performance énergétique pour le bâti supérieur aux bases légales actuelles.

Dans le cadre de la révision du PGA, **une fiche énergie** a finalement été rédigée et devrait compléter la mise à jour du Plan directeur communal. Cette dernière reprend le scénario ambitieux de la planification énergétique territoriale et ses objectifs quantitatifs, elle édicte sept mesures organisationnelles et politiques à prendre, dont la réalisation d'un concept d'éclairage public, la mise en œuvre de quartiers durables sur le modèle de Malley pour l'ensemble du territoire ou encore la réalisation d'un diagnostic énergétique tous les 5 ans. Des mesures incitatives sont également prises comprenant notamment un bonus constructible de 5% pour les bâtiments à très haute performance énergétique (éq. Minergie P) et un renforcement des aides financières en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.

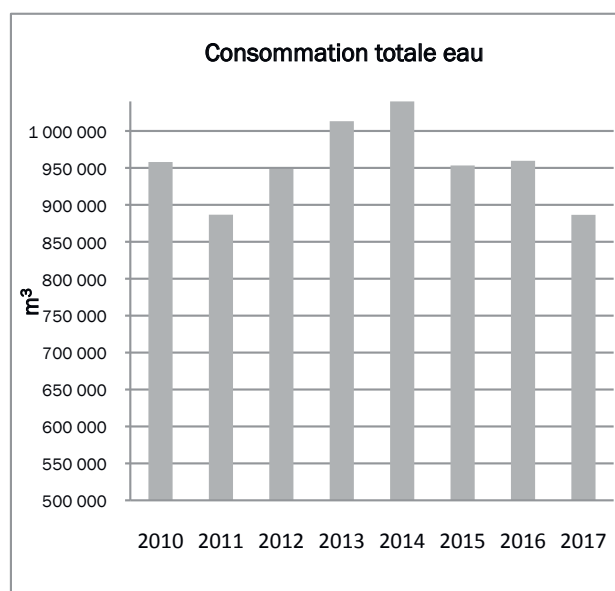
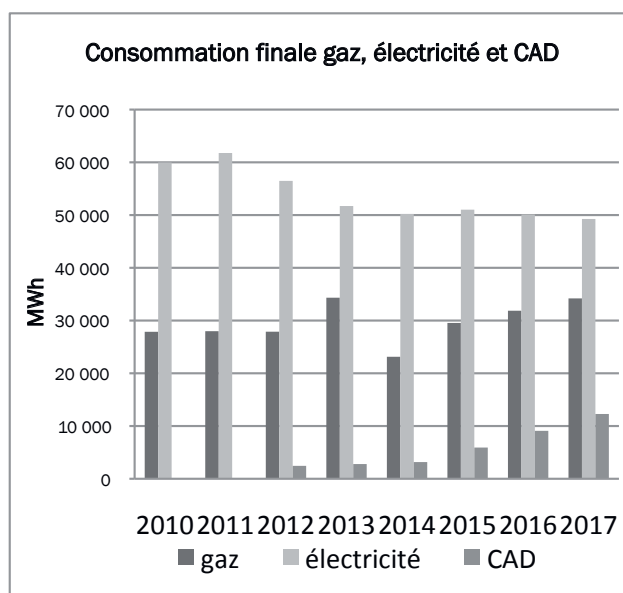
Le projet de construction d'un **bâtiment écologique à très haute performance énergétique** au chemin de Grand-Vigne 11 progresse. Aussi bien au niveau de l'appel d'offres que dans la phase avant-projet, le niveau d'exigence au niveau environnemental et énergétique est maintenu. Une attention particulière a été portée sur le choix des matériaux.

Le développement du **parc photovoltaïque sur les bâtiments communaux** a marqué un coup d'arrêt suite au changement du système de rétribution du courant injecté au 1^{er} janvier 2018. L'approche sera dès à présent uniquement ciblée afin d'optimiser l'autoconsommation. Cela induira une diminution des installations en termes de puissance et de surface.

Bien que le ré-audit Cité de l'énergie ait démontré **une marge de manœuvre importante au niveau de la mobilité**, notamment concernant la cohabitation des modes de transport, les projets peinent quelque peu à se mettre en place. Les projets d'axes forts ont été ralentis pour des raisons extra-communales et les objectifs de développement du réseau cyclable et de tranquillisation des derniers axes routiers adaptés pour des zones à vitesse régulée n'ont pas encore vu le jour. Néanmoins, le Conseil communal a validé, fin 2017, le préavis sollicitant un crédit pour la réalisation d'une première mesure en faveur de la mobilité douce du PALM, à savoir le stationnement vélo. Les enjeux restent cependant très grands en matière de cohabitation des modes de transport.

Concernant la gestion des espaces verts, la mise en œuvre du **Plan Nature en Ville** n'a pas formellement démarré mais les premières adaptations devraient éventuellement voir le jour en 2018.

Consommation énergétique du territoire prilléran



Bien que la population continue d'augmenter, la consommation d'électricité se stabilise depuis quelques années à 50 000 MWh par an pour l'ensemble du territoire, cible énergétique de la politique Energie-Climat à l'horizon 2020.

On observe depuis quelques années une augmentation des consommations de gaz et de chaleur à distance venant gentiment remplacer le combustible mazout.

Bilan énergétique annuel du parc bâti communal

Le rapport Enercoach pour la saison de chauffe 2016-2017 est présent sur le site internet communal. Il présente un état de la situation énergétique de chaque bâtiment et liste les consommations totales du bâti par type d'énergie et par source. Les bâtiments sont également classés selon leur performance énergétique globale.

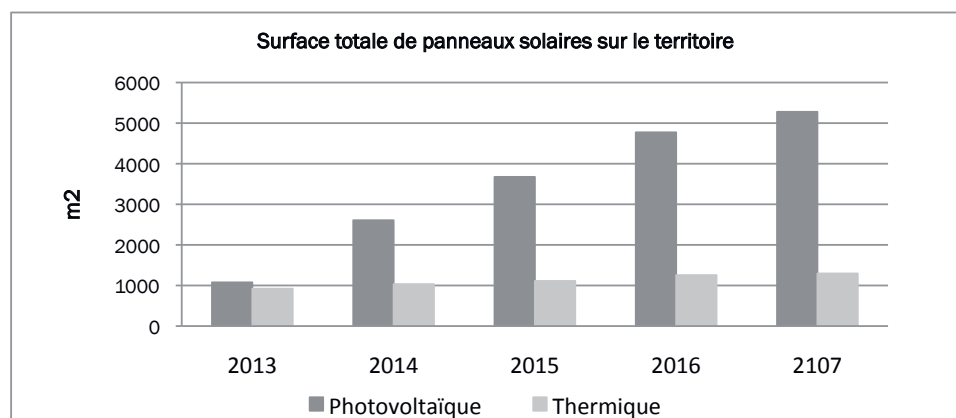
Assainissement des chaufferies et raccordement CAD

2017 a vu le raccordement du collège de l'Union. L'ancienne chaufferie, située dans le plus vieux bâtiment, a été démolie et remplacée par un échangeur de chaleur dans l'édifice principal. Les conduites à distance entre les bâtiments ont pu être réutilisées en inversant le flux de chaleur. Le local accueillant deux citernes de 100 000 litres a pu être réaffecté en local de stockage.

Au collège de Jolimont, la ventilation du bâtiment de la salle de gymnastique a été renouvelée. Un système double flux avec récupération de chaleur a été mis en place.

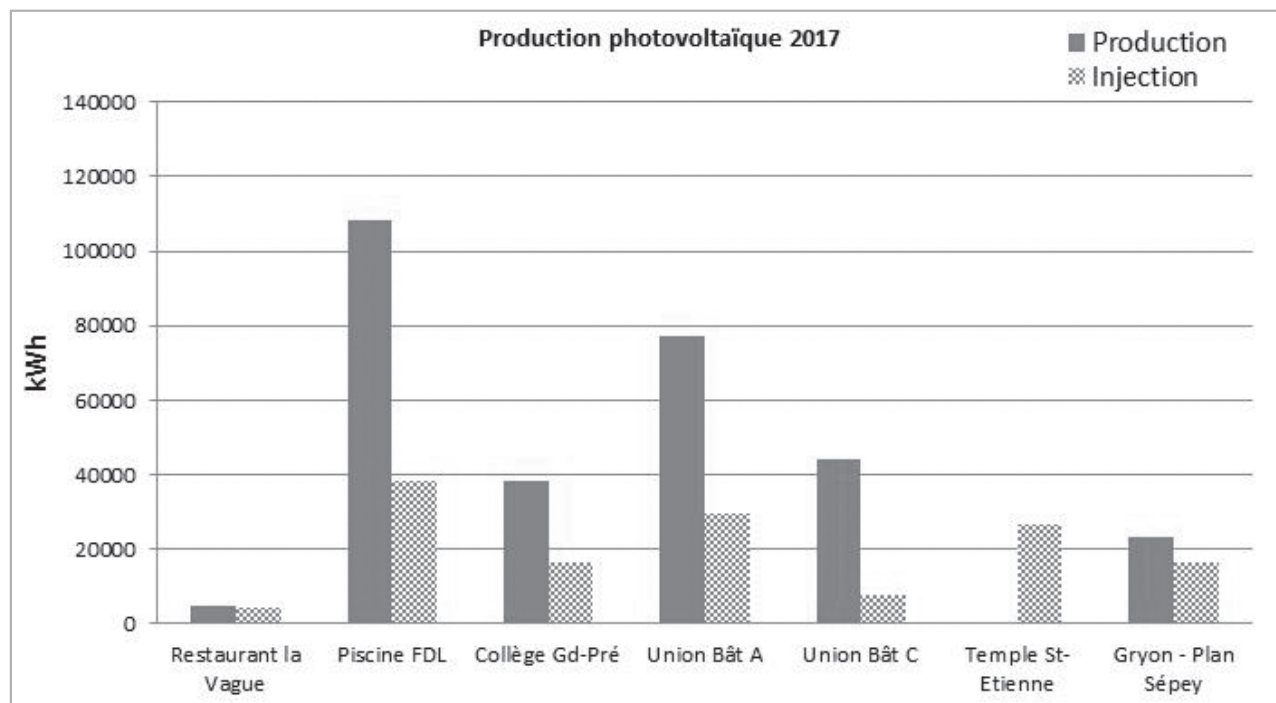
Parc solaire du territoire

Depuis le ré-audit Cité de l'énergie, la Ville de Prilly suit l'évolution du parc solaire du territoire aussi bien en matière de panneaux solaires thermiques que photovoltaïques. La révision de la Loi sur l'énergie, adoptée fin 2013, a eu un impact positif considérable sur le développement du parc photovoltaïque prilléran.



Parc photovoltaïque de la Commune

La Ville de Prilly est propriétaire de 8 installations photovoltaïques. Elle gère ces installations de manière à optimiser la consommation en direct de la production, ceci afin d'assurer la rentabilité économique de ces dernières. Le kWh est en effet valorisé à quelque 25 cts/kWh¹ lorsqu'il est consommé immédiatement contre seulement 11.8 cts ou 7.91 cts/kWh selon la taille de l'installation lorsqu'il est injecté sur le réseau suisse.



Des problèmes techniques avec plusieurs onduleurs sont survenus cette année. Certains n'ont pas pu être détectés immédiatement, ce qui a eu pour conséquence une baisse considérable de la production au collège de l'Union et, dans une moindre mesure, au collège du Grand-Pré. Le niveau d'autoconsommation des installations est relativement stable, avec des situations idéales lors d'un couplage de l'installation avec système de filtration d'eau pour piscine qui consomme beaucoup d'électricité de manière continue la journée.

Adresse	Installation	Année	Coût de l'installation	Surface (m²)	Puissance (kWc)	2017		
						Production (kWh)	Injection (kWh)	% injecté
Cossonay 40	Administration (RPC active)	2010	130 000.00	136	18.4	20 459	20 459	100%
Sentier Fleur de Lys 4	Restaurant la Vague	2012	25 000.00	35	5	4 545	4 545	100%
Sentier Fleur de Lys 2	Piscine FDL	2014	200 000.00	717	112.2	108 298	38 424	35%
Grand-Vigne 3	Collège Gd-Pré	2014	101 700.00	300	46.7	38 085	16 447	43%
Chasseur 16	Union Bât A	2015	306 795.00	905	140.8	77 055	29 472	38%
Union 5	Union Bât C	2015	87 462.00	258	40	44 041	7 580	17%
Vieux collège 3	Temple St-Etienne	2016	64 000.00	178	29.4	*	26 532	*
Rte des renards 49	Gryon - Plan-Sépey	2016	61 000.00	119	21	23 140	16 321	71%
TOTAL			975 957.00	2648	414	315 623	159 780	51%

CADouest SA

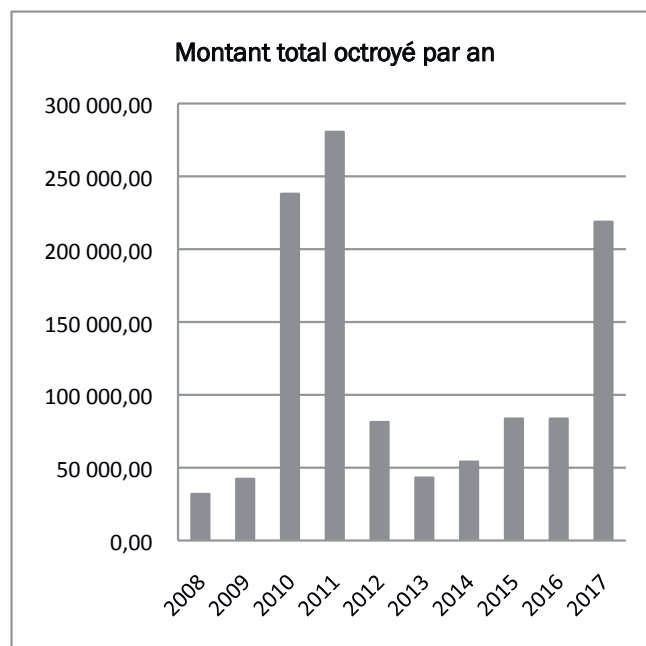
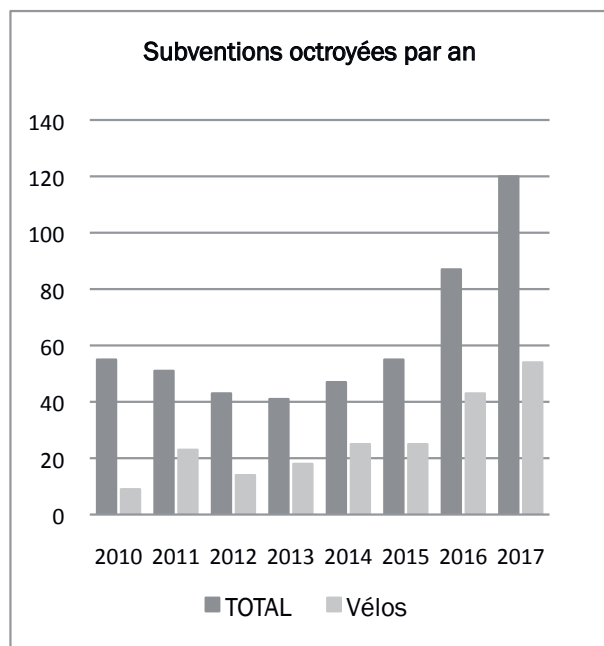
Au 31 décembre 2017, 28 bâtiments du territoire prillérain étaient raccordés à CADouest SA. 730 mètres de conduite CAD principales ont été posés cette année par la société, dont 500 mètres sur la Commune. 22.5 GWh de chaleur ont été vendus, dont 12.3 GWh sur Prilly.

Le réseau CADouest a atteint une longueur de près de 10 937 mètres à fin 2017, dont 4 744 mètres situés sur le territoire prillérain.

¹ Prix moyen de l'électricité facturée par les Service industriels lausannois pour les bâtiments communaux

Fonds Energie & Environnement

Le Fonds Energie & Environnement a octroyé 120 aides financières en 2017, dont 54 pour des vélos électriques et 26 pour des appareils électroménagers.



Il continue sa croissance depuis 2015 en matière de subventions accordées. Le montant important attribué en 2017 découle de l'absence d'un consultant externe en 2016, ce qui a bloqué plusieurs dossiers pendant plus de 6 mois en les repoussant sur 2017.

Manifestations

Outre la Fête de l'énergie en septembre, Prilly a organisé plusieurs manifestations liées à l'énergie et à l'environnement en 2017.

Journées du soleil

La Commune a organisé une journée d'information devant le four à pain. La population a pu prendre connaissance des nouvelles subventions concernant le solaire et s'informer sur les communautés d'auto-consommateurs d'électricité solaire en copropriété. Les pizzas au feu de bois du four à pain, vendues à un prix préférentiel, ont eu un franc succès.

Prêt de vélos pendant le mois de mai

Pendant tout le mois de mai, la Ville de Prilly a mis à disposition de la population gratuitement 10 vélos city-bikes et 5 vélos électriques. Stockés dans l'abribus de Prilly-centre, le service Energie & Environnement a fait appel à des étudiants pour délivrer gratuitement les vélos en échange d'une pièce d'identité. L'action a eu un fort succès et devrait être renouvelée en 2018.

EnergyDay

L'EnergyDay a eu lieu le vendredi matin 10 novembre sur la Place du marché. L'objectif de la manifestation est de sensibiliser la population à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergies dans un cadre privé. L'administration communale a tenu un stand proposant des interrupteurs fonctionnant sur le réseau WIFI domestique, qui ont tous été vendus.

Ruches urbaines

Les quatre ruches urbaines ont vécu une année 2017 riche en production de miel. Les quatre colonies ayant survécu à l'hiver 2016-2017 et la météo clémente du printemps 2017 ont permis une récolte de miel « record » avec quelque 164 kilos. Il a été mis en vente début novembre par les apicultrices et apiculteurs lors du marché prilléran.

Au mois de juin, une classe primaire est venue visiter les ruches. Secondés par la Société d'apiculture lausannoise, les bénévoles ont équipé les enfants de tenues de protection et leur ont donné un bref aperçu de la gestion d'un rucher.

En fin d'année, un des membres du groupe de bénévoles a pris la décision de se retirer. Quelques semaines plus tard, une autre bénévole ayant découvert être allergique aux piqûres d'abeilles a également mis fin à sa contribution dans le cadre de ce projet. Un appel à volontaire sera lancé début 2018.

TRAVAUX & VOIRIE

Routes et infrastructures

Réaménagement de la route de Broye – Préavis 12-2014

La mise à ciel ouvert du ruisseau et des aménagements paysagers ont occupé les entreprises mandataires sur la route de Broye. La mise en eau du nouveau lit du ruisseau, puis la plantation des arbres et buissons, ont donné à cet axe son architecture définitive. Les travaux des paysagistes s'achèveront en 2018, ainsi que la pose de la couche de roulement du revêtement routier.



Réfection des réseaux aux chemins des Charmilles et de la Cure – Préavis 14-2014

Le chantier a débuté par le remplacement des collecteurs sur le chemin des Charmilles, dans un espace extrêmement restreint, à une profondeur nettement supérieure à la pratique usuelle et dans une molasse dure, complexe à excaver. Malgré ces conditions aggravées, l'entreprise mandataire a pu respecter les délais et les coûts. Le chantier continuera en 2018 sur le chemin de la Cure.

Réfection des réseaux à la route de Cossonay – Préavis 16-2015

Les travaux de la route de Cossonay se sont achevés en 2017 par la construction d'un ouvrage de déviation des eaux, particulièrement complexe sous le carrefour Corminjoz-Pérréaz. En raison du projet de réaménagement complet de la route de Cossonay pour l'arrivée du BHNS (bus à haut niveau de service), et par mesure d'économie, il a été décidé de ne pas poser de couche de roulement sur les enrobés de la chaussée. Sur le même préavis, la réalisation de la zone de rencontre sur le haut de Floréal, ainsi que la première phase du réaménagement de la place du Collège Centre ont été rondement menés, pour une ouverture de la place au public au printemps 2018.

Réfection des réseaux à l'Av. de la Rochelle et au Ch. de la Pommeraie – Préavis 07-2016 et 15-2017

La suite des travaux menés conjointement au déploiement du CAD sur l'avenue de la Rochelle supérieure puis sur le chemin de la Pommeraie ont avancé à grande vitesse et ont été, comme initialement prévu, terminés en 2017. On retiendra la complexité particulière des travaux sous le carrefour de Floréal, où le CAD a dû construire une chambre souterraine de près de 20 m² à près de 6 mètres de profondeur, réalisant ainsi une réelle prouesse technique.

Réfection des réseaux dans le secteur des chemins des Baumettes et de la Moraine – Préavis 17-2016

La réfection de la majeure partie des réseaux dans le secteur «Baumettes-Moraine-Vergers» a débuté au printemps 2017 par la partie dite de Moraine inférieure. La complexité particulière de ce chantier réside dans la cohabitation avec les riverains, le maintien, autant que faire se peut, des accès, et, en l'absence d'espace de stockage dans un rayon raisonnable, dans le déplacement incessant des matériaux d'excavation et de remblais, forçant l'entreprise adjudicatrice à d'incessants transports. Les travaux continueront en 2018, année où le planning prévoit aussi leur clôture.

Contrôle de l'évacuation des eaux des biens-fonds privés – Préavis 22-2016

Les deux bureaux adjudicateurs ont débuté leur travail de relevé de la situation des installations d'évacuation des eaux des biens-fonds. La priorisation des secteurs contrôlés a été dictée par l'ordre de réalisation des projets d'assainissement prévus par le PGEE (Plan Général d'Évacuation des Eaux).

Ce travail se déroulera sur au moins 5 ans encore.

Anticipations sur le domaine public

En 2017, 97 demandes d'anticipation sur le domaine public ont été déposées. Les émoluments perçus pour 36 permis se sont élevés à CHF 22 291.– au total. Les avis ne sont pas facturés s'ils concernent des travaux de la Commune ou de maintenance des réseaux des services industriels de la Ville de Lausanne.

Etudes et réalisations diverses

Renouvellement ciblé et renforcement des superstructures du réseau routier

Suite à l'auscultation du réseau routier prilléran dans le cadre de l'établissement du plan d'entretien des routes, il est apparu que des réfections devaient être entreprises à court terme le long de la route des Flumeaux et du chemin des Creuses. Les mesures de réfection envisagées seront mises en œuvre dans le courant de l'année 2018.

Réfection des réseaux sur l'avenue de Floréal

La volonté de la société CADouest SA d'entreprendre des travaux sur l'avenue de Floréal a conduit la Municipalité à profiter de cette opportunité pour étudier en parallèle la mise en séparatif des collecteurs communaux le long de cette desserte. De cette manière, avec les travaux d'ores et déjà réalisés à l'intérieur du quartier Pommeraiie-Rochelle, cela permettrait, dans une logique de cohérence, de finaliser la mise en conformité du réseau d'assainissement communal principal sis dans ce périmètre.

Mise à ciel ouvert du ruisseau de Broye en amont des jardins familiaux

Afin de poursuivre les efforts d'ores et déjà consentis dans le cadre de la renaturation du ruisseau de Broye, la Municipalité a souhaité initier les études nécessaires à la mise à ciel ouvert complète de ce ruisseau dans le secteur des jardins familiaux.

Activités et prestations diverses

Entretien des routes

Les Collaborateurs de la voirie de Prilly ont rempli comme chaque année leur mandat consistant principalement au ramassage des déchets urbains, à l'entretien des talus aux abords des routes, au lavage et au balayage des chaussées, ainsi qu'à l'entretien des places de jeux.

La reconduite de l'activité estivale de «La Galicienne» ainsi que le déplacement de la patinoire du CSM ont généré un surcroît de travail considérable, la première en imposant un nettoyage supplémentaire du site les dimanches matin et le second par l'allongement conséquent du parcours du parking au site de la manifestation.

Entretien des espaces verts

L'équipe des parcs et promenades s'est employée à l'entretien des espaces verts urbains, de la piscine, des terrains de football et du cimetière.



Si les espaces ornementaux des pourtours du Château, de la Grande Salle, du giratoire du Centre-ville et des bacs à fleurs disposés çà et là restent fidèles à leur apparence habituelle, les autres surfaces prennent une allure plus «naturelle», conforme au plan directeur «Nature en ville» afin de permettre le développement d'une faune et d'une flore plus diverses.

Le cimetière quant à lui pose dorénavant un problème complexe. L'abandon de l'utilisation des produits phytosanitaires a en effet eu pour conséquence une prolifération de «mauvaises herbes» qu'il n'est possible de traiter qu'en arrachage manuel. Cette opération est chronophage et physiquement pénible pour les Collaborateurs.

Manifestations

Le personnel du Service des travaux a une fois de plus répondu présent, au grand complet, pour la mise en place et le retrait des installations nécessaires aux manifestations communales telles que Fêtons Prilly et le 1^{er} août. Le service a en outre mis à disposition du matériel pour 42 manifestations diverses organisées par des associations locales.

URBANISME & CONSTRUCTIONS

Permis de construire et d'habiter

Permis de construire et/ou démolir avec traitement CAMAC

Nombre de demandes de permis de construire enregistrées	29
Nombre d'ouvertures d'enquêtes publiques	9
Nombre de dossiers en attente (oppositions)	2
Nombre de projets dispensés de l'enquête publique	3
Nombre de permis refusés	1
Nombre de permis octroyés	33

- Avec logements: 3 permis de construire 3 immeubles d'habitation représentant 10 logements. 7 permis de construire pour la transformation/réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation, avec augmentation de logements ou pièces. 7 permis de construire pour des travaux de réfection de villas ou d'immeubles à usage d'habitation ou mixte, sans augmentation de logements ou pièces (isolation périphérique, pose de velux, diverses modifications, etc.).
- Sans logement: 1 permis de construire un pavillon scolaire provisoire. 1 permis de construire une garderie sur le site de Cery. 1 permis de construire suite à une enquête complémentaire concernant la patinoire provisoire. 1 permis de construire un cabinet dentaire dans un immeuble mixte. 1 permis de construire concernant le changement d'affectation de logements en bureaux. 4 permis de construire relatifs à des transformations intérieures d'immeubles commerciaux. 3 permis de construire concernant des travaux de génie civil (CAD). 4 permis de construire des places de parc ou couverts.

Nombre de procédures de recours ouvertes: 1

Nombre de procédures de recours clôturées: 2

Permis d'habiter/utiliser/conformité

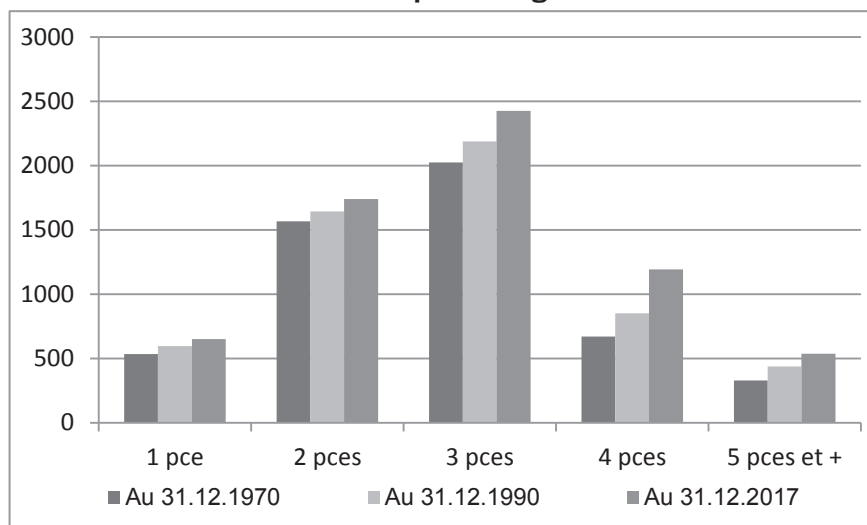
Nombre de permis d'habiter/utiliser/conformité délivrés: 36

- Avec incidence sur le parc de logements: 2 permis d'habiter 2 bâtiments d'habitation totalisant 10 logements. 6 permis d'habiter concernant des transformations ou agrandissements de bâtiments existants. 1 permis d'utiliser relatif au changement d'affectation de logements en bureaux.
- Sans incidence sur le parc de logements: 27 permis d'utiliser ou de conformité pour des bâtiments ne comportant pas de logements ou n'ayant pas d'incidence sur l'évolution de ceux-ci, ou suite à des travaux de génie civil.

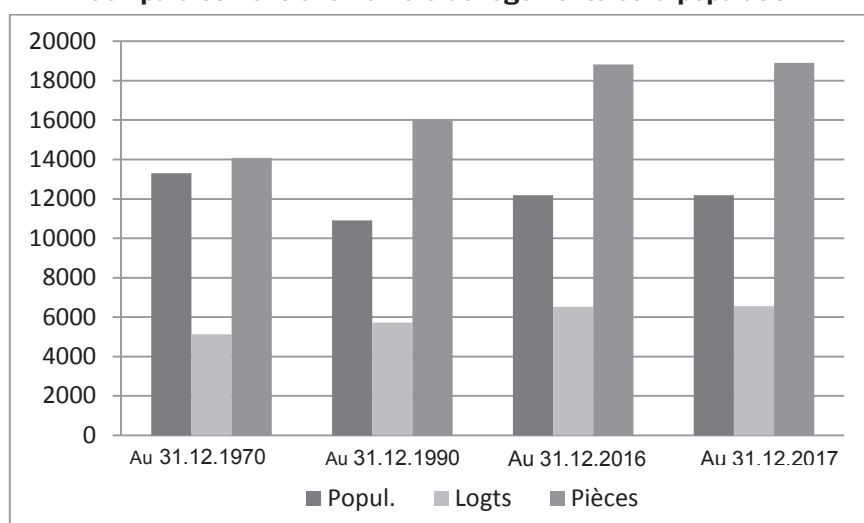
Evolution dans la construction de logements en 2017

Logements	1 pce	2 pces	3 pces	4 pces	5 pces et +	Nbre logts	Total pces
Permis de construire							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	0	0	3	0	1	4	14
Total	0	0	3	0	1	4	14
Transformations (différence)	3	2	1	2	2	10	28
Démolitions	0	-1	-2	-2	-3	-8	-31
Total au 31 décembre 2017	3	1	2	0	0	6	11
Permis d'habiter							
Villas	0	0	0	0	0	0	0
Locatifs ou PPE	0	0	4	6	0	10	36
Total	0	0	4	6	0	10	36
Transformations (différence)	2	3	9	3	3	20	62
Démolitions	0	0	-3	-1	-1	-5	-18
Total au 31 décembre 2017	2	3	10	8	2	25	80

Evolution du parc de logements



Comparaison entre le nombre de logements et la population



Autorisations et prestations diverses

Dispenses d'enquête publique

Au sens des dispositions de l'art. 111 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité peut dispenser de l'enquête publique les projets de minime importance, notamment ceux qui sont mentionnés dans le règlement cantonal.

Durant l'année 2017, 22 projets à caractère mineur, répondant à ces conditions restrictives, ont été autorisés sans enquête publique, certains d'entre eux nécessitant un traitement CAMAC.

15 permis de conformité ont été délivrés pour des projets dispensés d'enquête publique.

Dispenses d'autorisation

Les dispositions de l'art. 68a du Règlement d'application de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), du 22 février 2008, définissent une liste d'objets non soumis à autorisation. Toutefois, la Municipalité est chargée de procéder à quelques vérifications. En 2017, 35 objets ont été dispensés d'autorisation, notamment pour la mise en conformité de l'évacuation des eaux de biens-fonds, pose de panneaux solaires.

Demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés

En 2017, la Municipalité a statué sur 21 demandes d'autorisation d'abattage d'arbres protégés, conformément aux dispositions du Règlement communal de protection des arbres. 4 demandes d'abattage non justifiées ont été refusées. 28 abattages d'arbres protégés ont été effectués au cours de l'année, dont 17 assortis de l'obligation de procéder à une plantation compensatoire.

Procédés de réclame

Dans le cadre du Règlement communal sur les procédés de réclame, le Service préavise sur les demandes d'autorisation de procédés de réclame fixes ou temporaires, ainsi que sur ceux de la Société générale d'affichage (APG|SGA).

Durant l'année 2017, 40 demandes de procédés de réclame ont été autorisées, soit 13 pour la pose de procédés fixes, 10 pour la pose de procédés temporaires et 17 pour la pose de banderoles temporaires.

Commission de salubrité

Conformément aux dispositions légales, la Commission de salubrité consulte tous les dossiers de demande de permis de construire et préavise l'octroi du permis d'habiter/d'utiliser/de conformité.

En 2017, aucune plainte de locataires pour des désagréments dans leur appartement n'a été enregistrée.

Contrôle des citernes

La directive cantonale d'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), relative aux installations de stockage de liquides pouvant les polluer, du 1^{er} décembre 2007, reste applicable. Elle définit les responsabilités du détenteur d'installations d'entreposage, notamment la recommandation d'effectuer un contrôle périodique tous les 10 ans. En 2017, un courrier de rappel a été envoyé aux propriétaires concernés.

Bureau de prévention des accidents (bpa)

Le Service compte un délégué bpa qui est chargé de veiller à la sécurité et proposer des conseils aux particuliers dans les domaines du sport, de l'habitat et des loisirs. En 2017, celui-ci a été sollicité à plusieurs reprises à propos des normes liées à la sécurité des constructions, essentiellement lors de demandes de permis de construire.

Prévention des accidents dus aux chantiers

Selon les dispositions de l'art. 29 du Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers du 21 mai 2003, son application incombe aux Municipalités.

En 2017, le délégué de l'Inspection intercommunale des chantiers (IIC), dont la Commune est membre, est intervenu régulièrement sur les chantiers en cours. Au total, 67 chantiers ont fait l'objet de 160 visites.

Aliénation d'appartements loués

Conformément aux dispositions de la Loi du 11 décembre 1989 concernant l'aliénation d'appartements loués, la Municipalité est tenue de préaviser sur chaque demande. En 2017, 5 dossiers ont été traités.

Estimation fiscale

Un délégué représente la Commune au sein de la Commission d'estimation fiscale. Son rôle est de renseigner cette instance sur les objets à évaluer.

En 2017, 49 dossiers étaient à l'ordre du jour de la séance fixée par l'Autorité cantonale, soit: 18 transformations, 6 constructions nouvelles, 19 achats, 1 donation, 1 groupement de biens-fonds, 2 partages, 1 démolition, 1 constitution de PPE.

Statistiques

Depuis septembre 2010, la statistique de la construction et des logements réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) se fait trimestriellement. Ce relevé est effectué conformément à la Loi sur la statistique fédérale du 9 octobre 1992, l'Ordonnance sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements du 31 mai 2000 et l'Ordonnance sur l'harmonisation de registres du 21 novembre 2007.

Tous les projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire sont transmis à l'OFS, par le biais d'une application cantonale (STC) liée à la Centrale d'autorisation de construire (CAMAC) et au registre cantonal des bâtiments (RCB). Ces derniers sont tenus à jour et vérifiés trimestriellement. En 2017, 47 dossiers ont été traités au 1^{er} trimestre, 52 au 2^e trimestre, 51 au 3^e trimestre et 41 au 4^e trimestre.

La statistique du 4^e trimestre porte sur l'ensemble des dépenses communales en matière de construction, qu'elles fassent ou non l'objet d'un dossier CAMAC.

Une importation du RCB est régulièrement faite afin de créer un lien avec le registre des bâtiments (cadastre administratif de la Commune).

Cadastre administratif

Le Registre foncier transmet trimestriellement les mutations qui sont traitées. Un travail de mise à niveau et/ou de coordination doit être fait manuellement (doublons, adresse des propriétaires, N° ECA divergents ou modifiés, etc.).

Cadastre – Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC), la Municipalité doit se déterminer sur tout fractionnement ou modification de limites dans le but d'éviter de rendre une construction non réglementaire suite à une mutation. En 2017, 2 dossiers ont été traités (parcelles 909-910 - parcelles 1-12-14-29-30-31-32-37-38-933-938-1998-1999-2000).

Construction communale

Bâtiment administratif « Le Château »

L'expertise du bâtiment administratif étant clôturée et une partie du préjudice indemnisée, la Municipalité a demandé un crédit complémentaire de CHF 388885.45, par le biais du préavis N° 23-2017, pour couvrir le dépassement lié à la mise en conformité des canalisations des bâtiments du site du « Château ».

La Commune avait en effet profité des travaux de mise en séparatif de la route de Cossonay, en 2015, pour raccorder les canalisations du bâtiment administratif en gravitaire et supprimer le système de pompes de relevages qui posait problème. Elle a également profité de ces travaux afin de mettre en séparatif les bâtiments de Castelmont et du four à pain.

Constructions privées

En 2017, les projets privés ci-dessous ont fait l'objet d'oppositions suivies ou non de recours :

Parcelle 1976 sise rte des Flumeaux

Dans sa séance du 23 septembre 2015, la Municipalité a levé les quatre oppositions formulées contre la réalisation d'un immeuble de 3 appartements et a délivré le permis de construire.

Cette décision a fait l'objet de deux recours à la CDAP qui, le 8 février 2017, les a admis et a annulé le permis de construire susmentionné.

Parcelle 707 sise rte des Flumeaux 21

Une demande de permis de construire visant à régulariser un salon de massage, exploité sans autorisation, a été soumise à l'enquête publique du 9 janvier au 7 février 2016.

Cette procédure a suscité 24 oppositions du voisinage.

Suite au préavis négatif du Service cantonal des communes et du logement, la Municipalité, dans sa séance du 5 septembre 2017, a refusé le permis de construire. Cette décision a fait l'objet d'un recours des propriétaires à la CDAP. Fin 2017, l'instruction de ce recours n'est pas terminée.

Parcelle 101 sise ch. des Creuses 30

Une demande de permis de construire une villa locative de 6 appartements avec 6 places de parc extérieures, après démolition du bâtiment existant, a été soumise à l'enquête publique du 6 août au 4 septembre 2016.

Cette procédure a suscité une opposition collective. La Municipalité, dans sa séance du 13 février 2017, a décidé de la lever et a délivré le permis de construire.

Cette décision a fait l'objet d'un recours à la CDAP qui, le 13 novembre 2017, l'a admis et annulé le permis de construire susmentionné.

Parcelle 115 sise ch. des Creuses 16

Une demande de permis de construire concernant des transformations intérieures et extérieures d'une villa a été soumise à l'enquête publique du 14 octobre au 12 novembre 2017.

Cette procédure a suscité des oppositions collectives qui sont en cours de traitement.

Parcelle 32 sise rte de Neuchâtel 73

Une demande de permis de construire une véranda chauffée pour le restaurant de la Fleur-de-Lys a été soumise à l'enquête publique du 25 novembre au 24 décembre 2017.

Cette procédure a suscité deux oppositions.

Parcelle 684 sise rte des Flumeaux 10A-B

Une demande de permis de construire complémentaire concernant le maintien du tambour d'entrée de l'immeuble a été soumise à l'enquête publique du 17 juin au 16 juillet 2017.

Cette procédure a suscité une opposition. Dans sa séance du 18 décembre 2017, la Municipalité a refusé l'octroi de la dérogation et exigé la démolition du tambour d'entrée.

Urbanisme

Commission d'urbanisme (CU)

En 2017, la Commission s'est réunie à 3 reprises. Elle ne compte plus que quatre membres suite à la démission de Monsieur Piguët fin 2015. La recherche de nouveaux membres est toujours en cours.

Les membres de la CU ont traité différents projets d'architecture en plus des projets de planification (PPA et PQ).

Le 22 mars 2017, les membres de la CU ont participé à l'atelier #07 de la Plate-forme logement de l'Ouest lausannois, dont le thème était « Grands ensembles de demain ».

Plan général d'affectation (PGA) / Règlement du plan général d'affectation (RPGA)

Durant l'année 2017, le dossier a été adapté en vue de son envoi au Canton pour examen complémentaire, étape obligatoire avant de pouvoir le soumettre à l'enquête publique.

Les éléments suivants ont notamment été traités :

- adaptation de la méthode de calcul des hauteurs des bâtiments ;
- prise en compte des possibilités offertes par la récente LPPPL en matière de production de logements d'utilité publique (LUP) ;
- adaptation des fiches du plan directeur communal ;
- intégration d'une récente procédure de défrichement.

Le dossier finalisé pour examen complémentaire est attendu pour début 2018.

Plan partiel d'affectation (PPA) « Carrefour Fleur-de-Lys »

Dans sa séance du 2 novembre 2015, le Conseil communal a accepté le projet de skatepark au carrefour de la Fleur-de-Lys et accordé un crédit d'investissement de CHF 698 400.– pour sa réalisation.

L'affectation actuelle des terrains devant accueillir le skatepark n'étant pas adaptée à ce type d'équipement sportif, la Municipalité a soumis à l'enquête publique le projet de PPA « Carrefour Fleur-de-Lys » destiné à corriger cette inadéquation. L'enquête, qui s'est déroulée parallèlement à celle du projet de skatepark, du 18 novembre au 17 décembre 2017, a suscité une opposition. La réponse à cette dernière sera adoptée par le Conseil communal courant 2018.

Modification du plan de quartier (PQ) « En Broye II »

Le 24 mars 2017, le SDT a rendu son rapport d'examen préalable complémentaire. Sous réserve de l'accès « véhicule » depuis la route de Cossonay qui a été une nouvelle fois rejeté par la DGMR, le préavis du Canton est positif.

Une fois l'accès supprimé des différents documents, le projet a été soumis à l'enquête publique du 21 octobre au 19 novembre 2017. Cette procédure a suscité plus de 30 oppositions.

Face à l'impact des gabarits montés sur le site durant l'enquête, la Municipalité a préféré abandonner le projet au profit d'une nouvelle variante proposant une succession de bâtiments érigés perpendiculairement à la route de Cossonay et offrant des percées visuelles depuis le nord. Un nouveau projet est attendu pour 2018.

Plan de quartier (PQ) « Aux Flumeaux »

En date du 11 janvier 2017, les informations et modifications suivantes du plan de quartier ont été présentées aux propriétaires fonciers.

Remaniement du périmètre par rapport au plan de quartier de 1955, actuellement en vigueur ; affectation d'une partie du secteur en zone de villas en lien avec l'actuelle révision du plan général d'affectation (PGA).

Le plan de quartier propose onze aires d'évolution des constructions. A l'exception de l'aire C1 (Bel-Orne 32), les aires d'évolution des constructions bénéficient toutes de 15% de surface de plancher déterminante (SPd) supplémentaires. Comme l'aire C1 a une surface construite supérieure de 39.7% à ce qui est autorisé par le PQ en vigueur, elle ne bénéficie pas de nouveaux droits à bâtir.

Pour les bâtiments des aires A1 à A5 (le long de la rue de la Combette), les 15% SPd supplémentaires sont réalisables uniquement par un épaississement, garantissant ainsi la hauteur actuelle.

Le plan de quartier a été envoyé à l'examen préalable en avril 2017 et le rapport du Canton a été transmis à la Commune le 25 septembre 2017.

Une des demandes du Canton est de supprimer les accès au PQ depuis la future voie verte. Dès lors, une nouvelle proposition d'accès et de stationnement par la rue de la Combette a été étudiée et sera intégrée au projet.

Plan de quartier (PQ) « Au Galicien »

A la demande du propriétaire, le bureau GEA avait proposé, fin 2016, 2 variantes pour ce plan de quartier. Une des deux variantes présentait un bâtiment de tête élevé. Suite aux recommandations de la Commission d'urbanisme, la variante « sans bâtiment de tête élevé » a été retenue.

Fin avril 2017, la Ville de Prilly a confié un mandat d'analyse foncière et financière du secteur du Galicien au bureau i-Consulting. L'objectif de cette démarche étant d'examiner les contraintes foncières, d'identifier les droits et les devoirs de chacun des propriétaires et enfin de vérifier les plus-values réalisées grâce à la nouvelle affectation en regard du potentiel existant, des frais des équipements collectifs et des taxes après affectation (équipements communautaires et plus-values). Un rapport, rendu à la Commune en septembre 2017, démontre que la valeur vénale du terrain est augmentée d'un facteur 2.3.

Malheureusement, dans l'intervalle, la problématique du maintien des zones d'activités industrielles et artisanales (ZIZA) existantes a été signifiée aux communes par l'intermédiaire des Schémas directeurs, ce qui remet en question la variante étudiée.

Désormais, conformément à la Loi sur l'aménagement du territoire, récemment révisée, un système de gestion des zones d'activités permettra de les dimensionner dans les plans de quartier. Ce système sera opérationnel en avril 2018. D'ici là, le projet de plan de quartier reste en attente.

Plan de quartier (PQ) « Au Grand-Pré Nord »

Ce plan de quartier comprend les parcelles des caisses de pensions de l'Etat de Vaud, de la BCV et de la Migros ainsi que Basler Versicherung AG, MM. Baechtold, la Zurich et M. Lavanchy.

La Zurich a présenté un projet d'implantation d'un nouveau bâtiment élevé permettant la réalisation de leurs droits à bâtir. Ce projet a reçu un préavis négatif du bureau GEA et de la Commission d'urbanisme. En effet, la proposition s'éloigne de celle du plan de quartier, qui consiste à autoriser une surélévation d'un étage traité sous forme d'attique et/ou un épaississement de l'aire des constructions. La cohérence d'ensemble du quartier est fortement remise en cause. Le volume proposé est inadapté et étranger au quartier existant.

Plan de quartier (PQ) « Au Grand-Pré Ouest »

Ce plan de quartier comprend les parcelles de Bobst et Sicpa. Courant mars 2017, le bureau GEA a proposé aux propriétaires deux variantes. La première présente pour l'îlot Sicpa des périmètres constructibles allongés avec des allées qui ne créent pas de concurrence à la voie verte ; les gabarits sont à l'échelle du piéton (R+4). Pour l'îlot Bobst, il est proposé une connexion directe entre la voie verte et le cœur de l'îlot avec 3 périmètres constructibles plus compacts. La deuxième variante prévoit des périmètres constructibles en forme de C, orientés vers la voie verte pour Sicpa et un seul périmètre constructible compact pour Bobst. Malheureusement, aucune proposition n'a convaincu les propriétaires qui estiment que les variantes proposées restreignent les possibilités de développement et ne permettent pas d'envisager une variété de typologies d'habitations.

Fin octobre 2017, des modifications ont été apportées au règlement : un taux de satisfaction à 70 % par rapport à la norme VSS en vigueur, en raison du type de localisation du secteur, a été appliqué pour le logement et 20 % pour l'activité. Un pourcentage d'activités minimal est également proposé, afin de garantir la mixité du quartier. Lors de cette séance, les propriétaires ont présenté plusieurs variantes pour Sicpa et une pour Bobst. La variante définitive devra être approuvée par la Commission d'urbanisme.

Plan partiel d'affectation (PPA) « Viaduc »

Le SDT a rendu son rapport d'examen complémentaire le 27 janvier 2017. Les différents services de l'Etat ont encore fait plusieurs remarques de fond et de forme.

Le 27 février 2017, le Pool d'experts tours de l'agglomération a transmis à la Municipalité son évaluation du projet de PPA. Cette dernière est globalement positive, avec toutefois une réserve sur la hauteur de la tour prévue à l'Est du badminton qui, selon le Pool, devrait être abaissée de 15 m pour culminer à maximum 85 m du sol.

Les différentes demandes des services de l'Etat et recommandations du Pool d'experts ont été intégrées dans les documents qui composent le dossier. Ces corrections ont été soumises au SDT pour ultime contrôle fin septembre 2017. Le 7 novembre 2017, le SDT a préavisé favorablement la mise à l'enquête publique du projet. Cette dernière interviendra début 2018 après la signature par la Commune et les différents propriétaires de la convention accompagnant le dossier.

Plan de quartier « Malley-Gare »

L'année 2017 a été consacrée au concours du plan de quartier. Ce dernier est un concours de projets à deux degrés en procédure sélective. Les documents ont été publiés sur Simap en février 2017.

Le cahier des charges du concours a pris en compte le projet de l'avenue du Chablais et la future avenue de Malley.

Le planning intentionnel prévoit les résultats du concours pour fin 2018. Après une phase d'avant-projet, d'appels d'offres et de demande de permis de construire, la réalisation est attendue pour 2021-2023.

Plan de quartier « Malley-Gazomètre »

Le plan de quartier a été envoyé à l'examen préalable en juillet 2017 et le rapport du Canton a été transmis à la Commune le 7 décembre 2017.

Les principales demandes de modifications consistent à démontrer que l'implantation du programme scolaire n'est pas possible sans défrichement. Un argumentaire est à développer et à présenter à la Direction générale de l'environnement (DGE), Service des forêts, afin d'obtenir sa validation. Si le défrichement était refusé, une solution serait d'implanter le programme scolaire dans les maisons ouvrières en les agrandissant.

Le bonus énergétique doit être exclu de la capacité constructive maximale indiquée dans le règlement. Pour rappel, la réalisation des bâtiments énergétiquement performants est convenue par convention et les densités sont déjà maximales. Une nouvelle augmentation de la capacité constructive peut péjorer la qualité urbaine.

La qualité sera assurée par les concours d'architecture. Le propriétaire préconise quant à lui de ne pas atteindre le potentiel maximal prescrit par les PPA. Il demande de ne pas réduire la capacité constructive maximale. Ce point doit encore être arrêté.

Réseau-t & axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Le projet d'ouvrage de l'aménagement de la RC 251 pour la mise en service du bus à haut niveau de service (BHNS) a été mis à l'enquête publique du 12 septembre au 11 octobre 2017, conjointement avec les Communes de Crissier et Renens. Une séance de présentation publique a également eu lieu le 7 septembre 2017. A l'issue de l'enquête publique, 2 oppositions et des remarques ont été reçues.

Afin de régler les emprises nécessaires au projet, la Commission immobilière a établi 7 conventions entre les propriétaires privés et la Commune de Prilly. Ces dernières ont été ratifiées par la Municipalité le 28 août 2017.

Réseau de mobilité douce - Cheminements piétonniers et itinéraires cyclables

Dans sa séance du 21 novembre 2017, sur la base du préavis N° 20-2017, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 180 000.-, destiné à la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des mesures infrastructurelles des Projets d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), intégrant des infrastructures pour le stationnement des vélos (CHF 175 000.-) et l'installation de stations de gonflage vélos en libre-service (CHF 5000.-).

Pour bénéficier des subventions fédérale et cantonale, avant extinction du crédit-cadre cantonal vélo au 1^{er} décembre 2017, un rapport de demande de détermination de la contribution a été transmis à la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) et à l'Office fédéral des routes (OFROU), pour expertise d'une durée d'environ 6 mois.

Il est impératif de disposer d'une convention de financement signée avant de commencer les travaux. Le non-respect de cette disposition implique la perte du cofinancement fédéral/cantonal.

Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)

Dans sa séance du 6 mars 2017, sur la base du préavis N° 2-2017, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 116 000.-, dont CHF 101 000.- destinés au financement des différents chantiers d'études conduits dans le cadre du bureau SDOL, selon le budget 2017.

La part prillérane au fonctionnement du bureau SDOL est prise en charge par le budget, ainsi que la participation à la rémunération du Chef de projet de Malley.

Plan directeur intercommunal (PDi)

Les 8 Communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur plan directeur communal. En mars 2016, les Conseils communaux des 8 communes ont donc accepté le crédit d'investissement nécessaire à l'élaboration d'un PDi commun.

En 2017, plusieurs séances de travail ont été organisées tant avec les représentants politiques que techniques des 8 Communes.

Les groupes de concertation de la société civile et des représentants politiques ont été consultés à 2 reprises ; une première fois au sujet du diagnostic territorial et des enjeux, et une seconde fois sur les objectifs identifiés.

Fin 2017, les 8 Municipalités ont pris acte du contenu du rapport de diagnostic territorial et enjeux.

Les démarches se poursuivront en 2018 et 2019, avec une approbation finale par les Autorités à partir de l'automne 2019.

Chantier 0 - Plate-forme logement

La plate-forme logement de l'Ouest lausannois tente de répondre aux enjeux régionaux en matière de logement. Pour ce faire, le bureau SDOL organise au minimum deux ateliers par année. Des thématiques, diverses et variées, sont proposées. Ces ateliers permettent de répondre à différents objectifs fixés par les Communes, tels que favoriser les démarches actives dans la production du logement et le maintien de logements à prix abordables.

Deux ateliers se sont tenus en 2017. L'atelier N°7 en mars avait pour intitulé «les Grands ensembles de demain», au cours duquel ont été présentés les plans de quartiers de «Malley-Centre, Lentillières Nord et Bussigny Ouest». L'atelier N°8 «Reprogrammation et nouveaux modes de vie» comprenait une visite commentée de l'exposition «Les enjeux du développement vers l'intérieur», la présentation de 3 réalisations (Bussigny, rue St-Germain - M.-A. Aubert; Renens, rue de la Paix - A. Luscher; Renens, maison multifamiliale - Y. Dreier), et pour finir une présentation sur les «Nouveaux modes d'habiter».

Chantier 6 - Groupe décisionnel Mobilité

Durant l'année 2017, le Groupe Décisionnel (GD) Mobilité s'est réuni cinq fois et le Groupe technique (GT) quatre fois.

L'Image directrice TP de l'Ouest lausannois, le système de gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) et le jalonnement vélo ont été les principaux sujets du GD.

Dans le cadre de l'Image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois, les réflexions suivantes ont été abordées: amélioration de la ligne TL 33 par l'augmentation de sa capacité et de sa fréquence, la compléter par une liaison de transports publics en direction de la nouvelle jonction autoroutière de la Blécherette, prolonger à court terme la ligne MBC 701 jusqu'au Galicien et à long terme la ligne BHNS t3 du Galicien aux Hautes Ecoles.

Afin de répondre aux besoins actuels de gestion de la mobilité de l'agglomération Lausanne Morges et aux projets futurs, tels que l'arrivée du tramway et les projets autoroutiers, le PALM et l'OFROU ont identifié le besoin de créer une centrale de gestion de trafic pour l'agglomération. Le rôle d'une Gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) est d'assurer trois fonctions: favoriser la mobilité, assurer la sécurité et protéger l'environnement. La majorité des Communes de l'Ouest lausannois ont décidé de se doter de ce système pour pouvoir réguler le trafic. Une convention est en cours de préparation afin de préciser les coûts de cette gestion.

Dans le cadre de la mesure 4c.03 de développement de mobilité douce, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) coordonne un projet de jalonnement de 20 itinéraires cyclables dans l'agglomération Lausanne-Morges. L'objectif est de rendre ces itinéraires plus lisibles et attractifs, par la pose de panneaux d'identification supplémentaires. La DGMR a consulté, en mars 2017, les Communes afin d'obtenir leurs accords pour la délégation de la mise en œuvre de la première étape à la DGMR. Le Groupe décisionnel Mobilité doit valider cette demande début 2018. Dans le crédit-cadre pour ces mesures PALM, une subvention fédérale de 40% et une cantonale de 15% sont accordées.

Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL)

Dans sa séance du 6 mars 2017, sur la base du préavis N° 2-2017, le Conseil communal a octroyé un crédit d'études de CHF 116 000.-, dont CHF 15 000.- destinés aux projets du SDNL.

La part prillérane au fonctionnement du bureau du SDNL est prise en charge par le budget.

La Commune a participé à plusieurs séances de la cellule de pilotage technique (CPT) du SDNL. Elle a également collaboré activement aux chantiers d'études ci-dessous.

Chantier 2, volet 2c, «Stratégie régionale de Mobilité Douce»

Cette étude a pour objet l'élaboration, sur tout le périmètre du SDNL, d'une stratégie régionale de mobilité douce visant à interconnecter les différentes centralités du SDNL via des itinéraires sécurisés, conviviaux et attractifs.

L'élaboration de l'étude s'est déroulée de novembre 2015 à fin 2016. Certaines adaptations ont été apportées courant 2017 afin de coordonner son contenu avec le PALM 2016. Une validation du contenu de l'étude est attendue pour 2018.

Guide « Urbanisation et agriculture »

Le guide « Urbanisation et agriculture », dont l'élaboration a débuté en 2015, est un outil concret de bonnes pratiques destiné à prendre en compte l'agriculture lors de la planification de mesures d'urbanisation et d'infrastructure. Cette étude, qui a bénéficié d'un important cofinancement de la Confédération dans le cadre des projets-modèles pour un développement territorial durable de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), s'est terminée en février 2017 par la validation du contenu du guide par le Groupe décisionnel et par sa publication.

Pré-Bournoud – Démarche participative

Par le biais d'une démarche participative, la Municipalité a consulté la population afin de connaître ses besoins et ses attentes relatives aux aménagements du Pré-Bournoud.

Le but étant de préciser la fonction, l'usage et la qualité urbaine que devrait remplir le Pré-Bournoud et d'intégrer les résultats obtenus dans le cahier des charges du concours à venir.

Le 15 décembre 2017, un sondage a été mis en ligne afin de récolter les informations nécessaires à la première étape de diagnostic et d'enregistrer des inscriptions à l'atelier participatif prévu le 27 janvier 2018.

Afin de diffuser l'information et de récolter davantage de sondages et d'inscriptions, un stand a été aménagé le 22 décembre 2017 sur la place du marché.

Au terme de cette première phase, 387 réponses au sondage ont été enregistrées et 49 personnes se sont inscrites à l'atelier.

ENFANCE

Direction de l'Établissement primaire

Élèves

Répartition des élèves en 2017

Degré	Garçons	Filles	Total	Nombre de classes	Moyenne par classe
1-2P	127	112	239	13	18.3
3P	64	60	124	6	20.6
4P	65	57	122	6	20.3
5P	65	55	120	6	20.0
6P	41	53	94	6	15.6
COES *	21	4	25	3	–
Total	383	341	724	40	18.8 **

* COES = Classe officielle d'enseignement spécialisé.

** Les COES ne sont pas comprises dans cette moyenne.

Évolution des effectifs et du nombre de classes

Tableau 1: en 2017, sur les 724 élèves de l'établissement primaire, 366 sont étrangers, soit 50%, représentant 58 nationalités.

Tableau 2: présente le nombre d'élèves provenant d'autres Communes «en dérogation de zone de recrutement» (DZR) ou «en classes d'enseignement spécialisé» (COES), de même que le nombre d'élèves de Prilly scolarisés hors de la Commune.

Tableau 1

Année	Nombre classes	Nombre élèves	Moyenne élèves étrangers
2008	38	668	49.41%
2009	38	689	50.80%
2010	38	680	51.47%
2011	36	678	50.30%
2012	36	670	50.30%
2013	39	707	51.20%
2014	40	714	50.70%
2015	40	724	46.00%
2016	40	707	44.61%
2017	40	724	50.55%

Tableau 2

Provenance	DZR	COES	Hors Prilly
Bussigny		3	2
Chavannes-près-Renens	1	2	
Cheseaux-sur-Lausanne	1		
Ecublens	1	4	
Lausanne			4
Mont-sur-Lausanne		1	
Penthaz	1		
Prilly		9	
Renens	5	5	
Romanel-sur-Lausanne		1	
En écoles privées			27
En institutions			8
Scolarisés à domicile			1

Corps enseignant

Personnel enseignant au 21 août 2017	A plein temps	A temps partiel	En congé	Total
1-2P	3	16	0	19
3P	3	9	0	12
4P	4	6	0	10
5P	0	10	0	10
6P	1	7	0	8
COES	2	3	0	5
Education physique	0	2	0	2
Rythmique	0	2	1	3
ACM – ACT	0	4	0	4
Appui + CIF	0	9	0	9
Total	13	68	1	82

Arrivées – Démissions et départs (y compris retraites)

En 2017, il a été enregistré 2 arrivées et 2 démissions.

Personnel employé pour les devoirs accompagnés

Au début de l'année scolaire, 19 personnes sont responsables des devoirs accompagnés. Aucune qualification particulière n'est demandée pour cette mission.

129 élèves, de 4P à 6P + classes spéciales, sont inscrits les lundis, mardis et jeudis. Ils sont répartis en 19 groupes.

Activités culturelles – Spectacles

Le 23 janvier, les classes de 1-2P ont bénéficié du spectacle « Babar et Ferdinand » présenté par l'association des Amis d'Art-en-ciel.

Le 29 mars, les classes de 3P à 6P + MG4, MG5 et PL1 ont participé à une représentation du cirque Starlight. Dans le cadre de la Fête des écoles, les classes de 1-2P ont bénéficié d'un spectacle « Gigote et le dragon » présenté par « La Compagnie des 3 Chardons ».

Projets de bâtiments

Le thème du projet du collège du Centre était « Une année autour de l'alimentation ». Les élèves ont eu de nombreuses activités réparties sur l'année scolaire en lien avec l'alimentation telles que : visites à l'Alimentarium, sortie à la ferme, organisation de récréations saines pour l'ensemble des élèves, invitations aux parents pour des petits déjeuners équilibrés, visites des ruches de Prilly.

Le collège de Mont-Goulin a traité le thème du respect de l'autre, de la découverte et de l'acceptation de la différence dans le cadre de son projet « Vivre ensemble ». Un après-midi par mois les élèves sont sortis des classes et ont été répartis dans différents ateliers sportifs, socio-éducatifs, artistiques et ludiques dans le but d'améliorer le climat au sein du collège.

Le corps enseignant de plusieurs bâtiments a mis sur pied des chantées ou organisé un marché à la veille de Noël.

Activités sportives

Plan-Sépey (école à la montagne)

Avril à juin : 15 classes

Octobre à décembre : 11 classes

Des échanges avec la Commune de Morges ont permis à 6 classes de se rendre aux Grandes Roches, au Brassus.

Après-midi de sport (AMS)

Les AMS ont été donnés par M^{me} Catherine Bourgeois Banderet aux élèves des classes 5-6P et COES.

En fonction de la saison et de la météo, ces après-midis se sont déroulés :

- à la patinoire ;
- en forêt et sur les terrains de la Fleur-de-Lys ;
- en salle de gymnastique.

Programmes

Patinoire : initiation au patinage – exercices d'agilité et d'équilibre – jeux collectifs

En forêt : endurance – jeux par groupes – respect de la nature

Buts et avantages :

- Exploiter des milieux extrascolaires de la Commune pour faire de l'éducation physique.
- Découvrir de nouvelles activités.

Prendre goût à l'effort

Collaborer et jouer avec des élèves d'une autre classe. Possibilité pour les maîtresses d'observer leurs élèves sous d'autres aspects qu'en classe.

Joutes sportives

Comme le veut la coutume, les joutes sportives pour les classes primaires et d'enseignement spécialisé se sont déroulées sur les terrains de la Fleur-de-Lys. Les joutes ont eu lieu les 23 mai et 8 juin.

Animation gymnastique

C'est M^{me} Catherine Bourgeois Banderet qui s'est chargée de cet enseignement, offert à titre facultatif, au corps enseignant. Toutes les classes y participent mais, le nombre de celles-ci étant important, chaque classe ne bénéficie de cet appui que trois fois dans l'année.

Fonds « Evelyne Goin »

Au mois de juin, le prix « Evelyne Goin » a été décerné à une élève récompensée pour son fair-play lors des cours d'éducation physique.

Courses d'école

Toutes les classes ont effectué leur traditionnelle course d'école.

Les subsides communaux sont les suivants :

1-2P	CHF 16.–
3-4P	CHF 17.–
5-6P	CHF 19.–
COES	CHF 22.–

Animation musicale

Entre avril et juin, les classes de l'établissement qui en ont fait la demande ont bénéficié d'animations musicales données par M^{me} Charlotte Le Glou, musicienne intervenante et formatrice à la HEPL.

Services parascolaires

Service dentaire

Le Docteur Willy Burri a effectué les contrôles de bouche des élèves durant les mois de février et mars. Le corps enseignant est reconnaissant que les contrôles aient lieu dans les bâtiments scolaires (gain de temps).

Prophylaxie dentaire

M^{me} Myriam Rui, prophylaxiste dentaire, a effectué un passage dans chacune des classes.

Service médical

Le directeur de l'établissement primaire se plaît à relever l'excellente collaboration avec le D^r Hervé Vienny et les infirmières scolaires, M^{mes} Läubli et Gonzalez. Ces personnes sont des partenaires indispensables à la bonne marche de l'établissement.

Education sexuelle

PROFA est passé dans les classes en mai 2017 à Prilly.

Divers

Informatique

Toutes les classes sont équipées d'au moins deux ordinateurs Mac et d'une imprimante couleur à jet d'encre. Les trois salles des maîtres sont équipées également d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un scanner. En outre, les enseignants ont la possibilité de disposer d'un beamer.

Le Département Général de l'Enseignement Obligatoire (DGEO) a mis un « Helpdesk » technique à disposition du corps enseignant.

L'Etablissement scolaire dispose d'un site Internet : <http://www.ep-prilly-romanel-jouxens.ch>.

Prévention des accidents par morsure

Les classes de 3-4P ont bénéficié d'une animation sur le comportement à avoir envers les chiens. Ce cours a été donné entre septembre et octobre par des membres de la Société Vaudoise pour la Protection des Animaux (SVPA).

Prévention routière

La Police de l'Ouest lausannois est intervenue en octobre dans les classes 1-2P.

Info-Energie et Info-déchets

Les classes 5-6P et COES ont reçu une animation-information sur la consommation d'énergie et toutes les classes ont bénéficié d'une animation sur le tri des déchets.

Ces deux animations gratuites ont pour but de sensibiliser les enfants à l'utilisation rationnelle de l'énergie et à la gestion des déchets.

L'eau et moi

Une sensibilisation aux dangers liés à l'eau (rivière, piscine, ...) a été présentée en mai aux élèves de 1-2P.

Evacuation

Des exercices pour tester les procédures d'évacuation ont été effectués au printemps en collaboration avec la Commune et le SDIS Malley. En règle générale, les procédures ont été respectées et des corrections seront apportées.

Prévention de la violence et du harcèlement en milieu scolaire

L'Association Romande pour la Prévention de la Violence « Patouch » est intervenue dans plusieurs classes de 5P et de 6P.

Fête des écoles

La Fête des écoles a eu lieu le 23 juin sur la place du Marché (Pré-Bournoud). Le thème du cortège était « Les Etoiles ».



Tour du Château: exposition des marionnettes, confectionnées par des élèves de Jolimont, qui ont défilé avec leurs « créateurs » lors du cortège de la Fête des écoles

Service de l'enfance

Accueil en milieu familial

Accueillantes en milieu familial (AMF) et placements

En 2017, le Service de l'enfance a reçu 215 nouvelles demandes de placements auprès d'une Accueillante en milieu familial. Parmi ces demandes, on peut repérer 29 bébés à naître et 75 écoliers; 14 demandes concernaient des enfants d'autres communes du réseau et 12 un changement d'Accueillante (démissions, retraite, etc.).

La Coordinatrice a pu proposer des solutions d'accueil pour 132 cas, ce qui représente un taux de demandes résolues de 61.4%. Les demandes en attente au début 2018 sont au nombre de 32. Comme les années passées, ces demandes concernent essentiellement des bébés ou les enfants de parents en recherche d'emploi. Pour les 51 demandes non satisfaites mais ne figurant plus sur la liste d'attente, les parents ont trouvé des solutions d'accueil dans le milieu familial, ou déménagé, ou cessé de travailler, ou trouvé une place dans un CVE.

Comme chaque année, Statistique Vaud recense la situation sur le même mois « témoin » de novembre. A cette période, on peut compter sur 40 Accueillantes en milieu familial prenant en charge 231 enfants: 103 enfants d'âge préscolaire, 40 écoliers de 1P et 2P, 88 écoliers de 3P à 8P.

En 2017, 3 Accueillantes ont donné leur démission. Durant l'année 2017, la Coordinatrice a reçu 18 postulations. Après entretien avec chacune d'entre elles, le Service a pu compter sur l'arrivée de 5 nouvelles Accueillantes.

Nombre d'AMF au 31.12.2017	Nombre de places autorisées	Nombre d'enfants accueillis (état novembre 2017)		
		Préscolaire	Parascolaire	Total
40	169	103	128	231

Activités de la Coordinatrice

La Coordinatrice a effectué 56 visites à domicile. De plus, elle a rencontré 48 nouveaux parents lors de l'inscription de leurs enfants.

Les accueils des AMF et des enfants à leur charge à la Ludothèque de l'Association familiale continuent chaque lundi après-midi en période scolaire. Accueillantes et enfants se retrouvent librement avec la Coordinatrice afin de partager un moment de jeux et d'activités communs.

Dans le cadre de la formation continue offertes aux Accueillantes, il a été mis sur pied 3 «Relais-contacts», rencontres obligatoires et défrayées. Les thèmes cette année ont été la sexualité de l'enfant et le «yoga du rire», ainsi qu'un cours de samaritains.

Le questionnaire adressé aux parents plaçant leurs enfants chez une AMF avait permis de relever qu'un soutien devait être apporté aux Accueillantes pour leur permettre d'améliorer la fréquence et la qualité des animations, sorties et jeux proposés aux enfants. Deux actions ont été mises sur pied pour atteindre ces objectifs :

- chaque Accueillante a mené des ateliers de bricolages avec les enfants, qui ont été rassemblés et présentés au public lors d'une exposition au Château du 31 août au 5 septembre ;
- le Service a distribué à chaque Accueillante une trousse de premiers secours, pour lui permettre de soigner au mieux les petits bobos, griffures et bosses susceptibles d'arriver lors des sorties et des jeux.

Accueil parascolaire

Le quatrième APEMS a ouvert à la rentrée scolaire d'août. Cette structure de 24 places est située dans le pavillon scolaire provisoire de Corminjoz. Cet APEMS a pour particularité de partager une de ses deux salles avec l'école, qui y reçoit les élèves des cours intensifs de français. La cohabitation s'y déroule sans anicroche.

L'ouverture de l'APEMS de Corminjoz a permis de répondre de manière très satisfaisante aux demandes d'accueil toujours en forte augmentation. Ainsi, en août, il n'y avait plus que 3 demandes en suspens sur la liste d'attente de l'AJENOL pour l'accueil parascolaire de Prilly. D'autre part, cela a permis une organisation plus harmonieuse selon les groupes d'âge : Jolimont, situé dans le bâtiment scolaire même, accueille les enfants de la 1P à la 3P et Corminjoz accueille les enfants de la 4P à la 6P.

Pour résoudre des problèmes d'effectifs, la Direction de l'établissement primaire a procédé à l'enclassement d'enfants du quartier de Jolimont à l'école de Jouxens. Ces enfants prennent un bus matin, midi et après-midi. Les enfants fréquentant les APEMS de Jolimont, Corminjoz et le réfectoire de la Fringale ont vu leurs moments de pause de midi réduits d'autant et l'organisation des trajets a dû être minutieusement organisée pour éviter toute complication ou retard.

A Mont-Goulin, face à une demande à laquelle le Service de l'enfance n'arrivait pas à répondre, une organisation provisoire pour accueillir quelques enfants de 1P et 2P a été mise sur pied.

A ces 4 APEMS, il faut ajouter le réfectoire la Fringale, qui dessert les collèges de Jolimont et du Centre. C'est désormais plus de 160 enfants qui sont inscrits dans les structures d'accueil parascolaire. Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la fréquentation des APEMS et de la répartition par année scolaire des enfants inscrits.

	Confrérie	Corminjoz	Jolimont	Mont-Goulin	Fringale	Total
1P-2P			25	6		31
3P-4P	30	15	11	8	14	78
5P-6P	9	20		13	15	57
Total	39	35	36	27	29	166

ViaEscola

Les inscriptions à ViaEscola, accueil des enfants allophones de Prilly qui vont commencer l'école à la prochaine rentrée, restent stables: cet accueil a été proposé à deux groupes le mercredi matin et après-midi durant 15 semaines. En 2017, ce sont 33 enfants parlant 12 langues différentes (voir tableau ci-après) qui se sont retrouvés au CVE le Tilleul et dans une classe du Collège Centre.

Albanais	5	Espagnol	3
Allemand	1	Kurde	1
Amhrghna-tigrigna	1	Portugais	12
Arabe	2	Serbe-bosniaque-croate	4
Chinois	1	Tamoul	1
Cingalais	1	Turc	1

Parallèlement, un accueil aux parents allophones a été offert, en collaboration avec une animatrice de Français en jeu, durant les mêmes périodes que ViaEscola. Cet accueil a réuni, le mercredi matin, 8 parents pour des moments de discussions et d'apprentissage du français.

Cette prestation est soutenue par une subvention du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers.

Conventions Garderie Béthanie, CVE des Marronniers

Les conventions avec le CVE des Marronniers et la garderie de Béthanie sont toujours en vigueur en 2017, accordant aux enfants prillérans une priorité d'accueil d'un maximum de 8 places. 11 enfants en ont bénéficié, pour une occupation moyenne de 5,9 places.

Fondation des Acacias

Direction de la Fondation des Acacias

La Présidente de la Fondation, avec l'aval du Conseil de Fondation élargi, a donné le nom de «Centre de Vie Infantile Les Sorbiers» à la nouvelle structure de 44 places qui s'ouvrira en août 2018, en référence aux arbres qui seront plantés dans le jardin attenant.

Séances du Conseil de Fondation et fête du personnel

Le Conseil de fondation a siégé deux fois durant l'année. La première séance, le 10 mai, a traité des comptes et la deuxième, le 20 septembre, du budget.

La fête du personnel de la Fondation a eu lieu le 28 septembre au Refuge communal, et a réuni 35 personnes.

Centre de Vie Infantile Le Tilleul Bébé et Trotteurs

En janvier, les équipes Bébé et Trotteurs ont accueilli une nouvelle éducatrice dont le rôle est «coordinatrice d'équipe».

Fréquentation dans les groupes des bébés et des trotteurs

En 2017, 67 enfants ont fréquenté les groupes Bébé et Trotteurs du Centre de Vie Infantile. En août, 20 enfants en âge de changer de groupe sont partis; 16 d'entre eux ont été accueillis par le Centre de Vie Infantile Les Acacias, 2 ont rejoint la garderie de Romanel et 2 enfants ont été placés dans des structures hors réseau.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2017 était à 93.20% en moyenne sur l'année dont 94.97% le matin et 91.42% l'après-midi.

Centre de Vie Infantile Les Acacias

Cette année, le travail éducatif a été centré sur la thématique du genre, avec une réflexion portée, notamment, sur les stéréotypes couramment véhiculés s'y rapportant.

Le camp traditionnel (1 nuit sur la paille dans un alpage) a eu lieu à la Vallée de Joux et a remporté un succès égal à celui des années antérieures.

Fréquentation

En 2017, 57 enfants représentant 55 familles ont fréquenté le Centre de Vie Infantile Les Acacias.

Durant l'année sous revue, 23 enfants ont quitté la structure pour entamer leur scolarité obligatoire ou pour cause de déménagement. Ces enfants ont été remplacés par 16 en provenance du Centre de Vie Infantile Le Tilleul et par 6 en liste d'attente.

Le taux d'accueil des enfants enregistrés en 2017 était à 94.99% en moyenne sur l'année (97.47% le matin et 92.53% l'après-midi).

Centre de Vie Infantile Le Tilleul Ecoliers

Durant l'année 2017, l'équipe éducative a poursuivi sa réflexion autour de l'aménagement des locaux afin que les enfants puissent être accueillis dans des espaces où ils se sentent bien.

Le label « Youp'là Bouge ! » a été attribué au CVE Le Tilleul par les Ligues de la santé dans le courant de l'année. Ce label prouve que les équipes éducatives mettent en place quotidiennement des activités de mouvement.

Les mercredis après-midi, ainsi que durant les vacances scolaires, des sorties régulières dans les musées, au théâtre ou dans des lieux d'expositions ont été organisées.

Fréquentation

Durant l'année 2017, 40 enfants ont fréquenté le groupe des écoliers du Tilleul de janvier à juillet et 43 enfants d'août à décembre. A la rentrée d'août, parmi les 27 nouveaux enfants inscrits, 10 provenaient du Centre de Vie Infantile Les Acacias et 17 d'autres garderies, d'Accueillantes en milieu familial ou de la liste d'attente. Les collèges desservis ont été ceux du Centre, de Bel-Orne et de Corminjoz, les trajets accompagnés se faisant sous la responsabilité du Tilleul.

Le taux d'accueil des enfants a été calculé pour la période de janvier à décembre 2017, hors les mercredis souvent pris en congé par l'un des parents. Le taux d'occupation est chiffré à 40.96% le matin, 73.71% à midi et 63.79% l'après-midi. Le taux d'occupation global s'établit, quant à lui, à 62.83%. Ce dernier chiffre tient compte du taux d'occupation modeste durant les 43 jours de vacances scolaires et cela en dépit de l'intégration d'enfants des APEMS. En effet, il y a lieu de compter 3.45 enfants pris en charge à plein temps durant lesdites vacances dont 1.50 provenant des APEMS.

Conseillère Ecole-Famille (CEF)

Nombre de situations suivies

Le nombre total de situations d'élèves suivies en 2017 (110 dossiers) continue d'augmenter (+ 4 dossiers) alors que le nombre d'élèves a diminué (- 96 élèves). La répartition des dossiers par établissement reste assez stable, à raison de 46 pour le primaire (36 à Prilly, 2 à Jouxten et 8 à Romanel) et de 64 pour le secteur secondaire (36 au collège du Grand-Pré et 28 au collège de l'Union).

Quelques observations concernant les chiffres

L'école continue de faire face à l'augmentation d'élèves à besoins particuliers et à des situations familiales précaires. Proportionnellement au nombre d'élèves, il y a moins de situations où la CEF intervient au collège de l'Union. En fin de parcours scolaire, la prise en charge de situations complexes est plus souvent axée sur l'orientation professionnelle (apprentissage, stages, mesures de transitions...).

La CEF est souvent sollicitée au primaire et essaye d'y être assez présente dans un but de prise en charge précoce des situations. La tranche d'élèves représentée au Grand-Pré est également sensible (changement de système scolaire, sélection VP-VG, préadolescence,...) et nécessite plus d'interventions.

Création d'un groupe de parole pour les mamans 1P-4P

Comme mentionné dans le rapport précédent, le constat de difficultés communes rencontrées par certaines familles concernant l'éducation ainsi que l'intégration sociale et culturelle lors de l'entrée des enfants à l'école a abouti à la création d'un groupe de parole et d'échange de compétences pour les mamans. Un groupe constitué de plusieurs mamans et animé par la CEF et une psychologue scolaire s'est réuni une fois par mois pour une séance d'une heure de janvier à juin 2017. La discussion en groupe a permis aux mamans de se sentir moins seules et de partager leurs soucis éducatifs. Les propositions étaient mieux acceptées venant d'autres mamans car elles pouvaient se reconnaître dans les difficultés rencontrées.

Les thèmes abordés ont été très divers et concernent le sommeil, les bagarres au sein de la fratrie et avec les camarades, la gestion des écrans, les codes de l'école, comment faciliter le passage de l'école à la maison en respectant les valeurs et compétences de chacun.

JEUNESSE & SPORTS

Travail social de proximité (TSP)

Cette année, le focus de ce rapport porte essentiellement sur les activités proposées durant les vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne. Depuis quelque temps déjà le service Jeunesse & Sports organise de nombreuses activités durant ces périodes. Force est de constater qu'à part un moment creux de fin juillet à mi-août, un grand nombre de familles et de jeunes restent à Prilly durant les vacances scolaires.

Le service Jeunesse & Sports propose des activités à la journée ou à la semaine aux jeunes Prillérans. Ces activités ont débuté il y a 3 ans déjà, mais c'est durant cette année 2017 qu'elles ont rencontré un succès important.

Le lien que le service arrive à établir avec les jeunes dès 10 ans durant les nombreuses activités proposées permet aux travailleurs sociaux de construire, sur le long terme, une relation durable et positive avec bon nombre d'entre eux.

La saison débute en avril. Durant ces vacances, l'équipe du service propose « TU NE SAIS PÂQUES QUOI FAIRE » aux jeunes de 10 à 15 ans. Ces 8 journées ont permis à 55 jeunes de participer aux activités à la journée ou à la semaine. Les propositions faites mélangeant culture, jeu, sport et cuisine ont été diverses et originales : « les doigts dans l'plat », « des sports à deux balles », les « catacombes de Prilly », sans oublier les « ruches hour » ou le « bouillon de culture ». Une diversité qui n'a d'égale que l'imagination des travailleurs sociaux.



La saison estivale est la période des colonies : 4 semaines de camps sur la propriété de Plan-Sépey. L'activité à la piscine de la Fleur-de-Lys a également été un succès. La structure gonflable de 26 mètres installée dans le bassin principal a permis une animation originale pendant la première semaine des vacances de juillet.

Durant la première semaine des vacances d'automne, les « OKTOBER...FERIEN » ont également rencontré un franc succès. Cette année l'accent a été mis sur l'activité cinéma, en collaboration avec l'association Camps Cinéma, le but étant de créer une petite séquence entièrement écrite, jouée et tournée par les jeunes. L'activité s'est déroulée entre le lundi et le jeudi avec deux animateurs cinéma et deux représentants du service Jeunesse. Le succès de cette activité encourage le renouvellement de ce type de programme.

Comme chaque année, il a été proposé une journée autour de la cuisine. Les cuisines du collège de l'Union ont permis de mieux travailler et de disposer de plus de place. Un concours culinaire a été organisé avec comme jurés Messieurs Gilliéron et Gambazza. Cette activité sera également reconduite en 2018.

Les activités pendant les vacances répondent à un besoin de la population. Le nombre de familles qui restent sur le territoire communal pendant ces périodes incite le service à œuvrer dans ce sens et à augmenter les synergies avec les institutions ou associations qui proposent ce type de programme.

Le service Jeunesse & Sports en quelques chiffres :

Coup d'Pouce	174 demandes et 527 heures au total
Futsal	25 jeunes environ par ouverture de janvier à mars et d'octobre à décembre
Basket	9 jeunes en moyenne par ouverture
Capoeira	12 à 15 jeunes, ouverture toute l'année
Activités Pâques	106 présences durant les 2 semaines (8 jours)
Activités Automne	87 présences en 5 jours et 30 jeunes différents
Suivis individuels	Une trentaine de jeunes

Centre de Loisirs – Carrefour-Sud

A Carrefour-Sud, l'année 2017 du Centre de loisirs s'est inscrite dans la continuité de 2016 : un mélange d'activités habituelles et de nouveautés qui permet de s'adapter un maximum aux besoins de la jeunesse tout en conservant certains repères.

Les activités désormais traditionnelles, telles que l'organisation du Passeport Vacances ou du Souper de fin d'année ainsi que la participation à Fêtons Prilly et au Festival Au-Delà des Préjugés ont été menées comme d'ordinaire. Les nouveautés mises en place en 2016 se sont elles aussi poursuivies avec succès. Soupers du vendredi soir et activités ponctuelles ont rencontré un bel intérêt de la part des jeunes, avec en moyenne une vingtaine de jeunes inscrits. Toutefois, il a été constaté que, durant la belle saison, la fréquentation du Centre de loisirs tend à baisser de manière significative.

Après les grandes modifications apportées aux horaires en 2016, quelques ajustements ont vu le jour à l'automne 2017, toujours dans l'idée de s'adapter au mieux aux besoins des jeunes. Dorénavant, le Centre est ouvert en continu le mercredi de 14h30 à 22h00 et une ouverture dès 18h00 est proposée les jeudis soir et vendredis soir. Les tests concernant l'ouverture du dimanche après-midi se sont poursuivis avec une ouverture un dimanche sur deux durant la saison froide. Ce sont toujours entre 15 et 25 jeunes qui fréquentent le Centre durant ces moments d'accueil.

En parallèle de tout cela, 2017 a surtout été marquée par les différents projets menés par les jeunes du Centre de loisirs. Les adolescents ont fait preuve d'un bel esprit d'initiative au cours de cette année ; ainsi, l'accompagnement de projet a pris une grande place dans le travail des animateurs.

Dans le détail, après deux éditions en 2016, les trois jeunes organisateurs du BCS ont remis le couvert pour deux événements supplémentaires. Le BCS Vol. 3 s'est donc déroulé le 10 juin à la buvette « La Galicienne » et a vu s'affronter une trentaine de jeunes danseurs tant en hip-hop qu'en break. Le BCS Vol. 4 s'est quant à lui tenu au Centre de loisirs et a réuni une quarantaine de participants, entre 5 et 16 ans. Peu à peu, le BCS parvient à s'inscrire dans l'agenda romand des concours de danse à destination des jeunes. Les trois jeunes organisateurs acquièrent une certaine autonomie, au fur et à mesure qu'ils développent les compétences et les connaissances nécessaires à la mise en place d'un tel événement.

La rénovation du Centre de Loisirs a constitué le second grand projet de l'année. En août 2017, un groupe de travail s'est créé. Il était constitué de 10 jeunes habitués du Centre de Loisirs, âgés de 15 à 18 ans. Dans un premier temps, cette équipe extrêmement motivée s'est retrouvée à cinq reprises au cours de séances de préparation visant à définir en détail les travaux à entreprendre. La seconde partie du projet, soit la réalisation concrète des travaux, a été condensée sur une semaine de vacances scolaires. Les jeunes ont ainsi passé 5 jours complets, entre le 16 et le 20 octobre, les mains dans la peinture. Leur énergie et leur application leur a permis de réaliser l'entier des travaux prévus, dans une ambiance détendue et conviviale.

Enfin, le troisième projet de l'année porté par des jeunes a consisté en l'organisation d'un weekend de ski. Après plusieurs séances d'organisation, les quatre organisateurs sont parvenus à proposer un séjour de deux jours et deux nuits pour dix de leurs camarades. Afin de rendre cette sortie accessible à tous, différentes actions de financement ont été menées par les participants ; vente de pâtisserie, confection de caramels et vente de soupe au personnel communal ont ainsi permis aux jeunes de financer plus de la moitié de leur weekend.

Colonies de vacances

En plus des activités bien connues des colonies, divers ateliers en petits groupes ont été proposés aux nombreux colons présents : poterie, reportages, cuisine, soins et beauté, activité en lien avec le feu, construction d'un hôtel à insectes, bricolages, Cluedo géant, fête foraine, jeux d'eau, jeu de chants « The Voice », jeux olympiques, jeux collectifs, soirées organisées par les « grands », 1^{er} août, soirée halloween avec souper dans une ambiance taverne dans la salle de boum, jeux de nuit, Koh Sépey, etc.

Le sport est également toujours au programme : activités piscine, marche des grands/marche des petits, Accrobranche à Aigle (exceptionnellement), randonnées, trails, yoga, course à pied. Les nouvelles activités suivantes ont également été expérimentées : découverte et initiation escalade lors de la coupe du monde d'escalade à Villars, location de la salle de gym de Gryon pour des activités physiques par mauvais temps, courses dans le nouveau « Trail des Renards ».

Les camps se terminent toujours avec un montage DVD des nombreuses photos et vidéos tournées pendant le séjour. Ce film est visionné juste avant le retour à Prilly et chaque enfant retourne dans son foyer avec un exemplaire du film à partager en famille.

Pour conclure, le succès des colonies de Prilly est également dû à la qualité de l'encadrement des moniteurs, une équipe autonome qui prend des initiatives, à une excellente entente entre tous les monos, à une bonne coordination et à une bonne communication au sein de toute l'équipe.

Colonies 2017 – Fréquentation

Série 1 – 03 au 14 juillet (2 semaines)	22 filles et 22 garçons (44/semaine):	88
Série 2 – 31 juillet au 04 août	14 filles et 13 garçons :	27
Série 3 – 07 au 11 août	24 filles et 21 garçons (complet):	45
Série 4 – 16 au 20 octobre	18 filles et 29 garçons (complet):	47
Total pour 2017		207

Mur de grimpe

Situé dans le Collège de l'Union et appartenant à l'ASIGOS, le mur de grimpe est géré administrativement depuis cette année par le service Jeunesse & Sports pour toutes les activités extérieures à celles des écoles de Prilly, telles qu'initiations proposées par des associations ou cours à la carte délivrés par des moniteurs chevronnés. Il est également à disposition en utilisation libre pour le public expérimenté possédant le matériel nécessaire, les mercredis soir et samedis matin, à l'exception des vacances scolaires ou lors de cours organisés.

Cette année, quatre cours « spécial anniversaire » ont eu lieu. Pour ce qui est de l'utilisation libre, 1 carnet de 12 entrées a été vendu. En outre, l'activité du mur de grimpe a été une nouvelle fois proposée dans le cadre du Passeport Vacances et a rencontré un très vif intérêt de la part des enfants puisque, d'après les statistiques de l'Association pour le Passeport Vacances de la région lausannoise, quelque 104 demandes ont été enregistrées pour les 16 places disponibles que comptaient les deux demi-journées mises à disposition en juillet et août.

Cette année, en collaboration avec l'association Team Horizon, des cours d'escalade sont donnés le mercredi après-midi. Le groupe des 6-10 ans compte 12 enfants inscrits et celui des 11-16 ans réunit 10 jeunes pour 12 places par session. Cette collaboration permet à un bon nombre de jeunes de pratiquer la grimpe sur les belles installations du collège de l'Union.

Sports

Appareils de fitness urbain

Grâce au prix Ville en santé remporté en 2015, la Ville de Prilly a installé 6 machines et effectué un test pendant la période du 15 août au 12 septembre 2017. Cette expérience a été un réel succès, puisque 2380 votes ont été récoltés. En outre, plus de 80 % ont donné un avis favorable pour l'agencement de ce type d'installations sur le territoire communal.

Journée du sport du 3 septembre

Pour la première fois, la Ville de Prilly et les sociétés sportives locales ont organisé conjointement la Journée du sport prilléran. Cette manifestation avait pour buts de présenter les activités desdites sociétés et de permettre la découverte et l'initiation à ces pratiques. Le mur de grimpe a également été ouvert pour l'occasion. Plus de 300 personnes ont participé à cette journée.

Urban training

Les prillérans ont été très nombreux à participer à cette deuxième saison d'activités sportives dans l'espace urbain. En moyenne 27 personnes se sont dépensées chaque jeudi de mai à septembre pour un total cumulé de presque 500 personnes sur la saison.

AIDE SOCIALE COMMUNALE

Au cours de l'année, 3902 requêtes ont été adressées au Bureau de l'aide sociale communale et de l'aide individuelle au logement (ci-après : Bureau), ce qui correspond à une légère diminution par rapport à l'an dernier (2016: 3950).

Ces requêtes correspondent aux demandes suivantes :

Requêtes ¹	2015	2016	2017
Aide sociale communale	642	949	927
Télé-réseau	501	723	699
TL	501	855	870
Taxe au sac	289	365	350
Taxe déchets	125	207	80
Aide individuelle au logement	115	129	135
Subvention études musicales	0	3	6
Transport handicap Vaud et transport à mobilité réduite ²	133	108	145
Procédure d'expulsion: garde-meubles communal	-	-	12
Autres requêtes ³	656	611	690
Totaux	3680	3950	3902

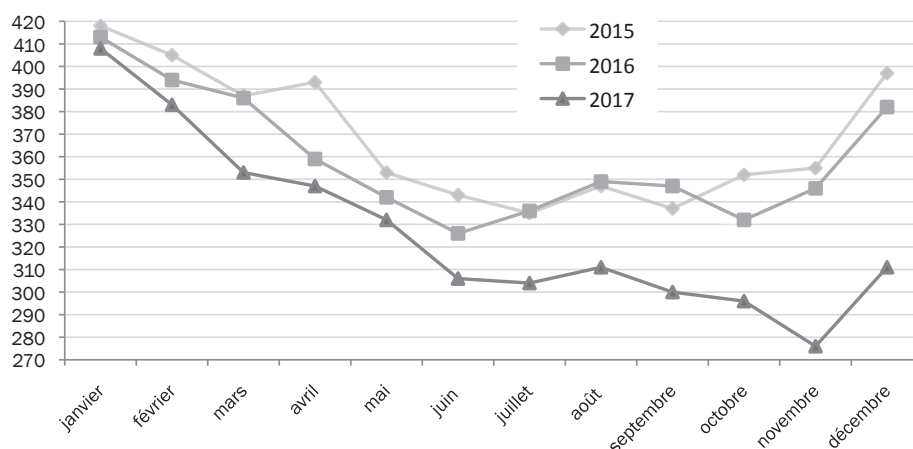
Pour 2017, en complément aux statistiques il y a lieu de préciser ce qui suit :

- 1750 personnes (2016: 1849) sont venues directement au guichet du Bureau, soit une diminution de 6% par rapport à l'an dernier.

Le nombre de prestations octroyées en 2017 par rapport à 2016 est resté stable, à savoir :

- 288 prestations à titre d'aide sociale communale (2016: 264)
- 149 remboursements de frais d'abonnement télé-réseau (2016: 165)
- 114 participations aux frais d'abonnement TL (2016: 119)
- 223 allègements consentis pour la taxe au sac (2016: 180)
- 30 aides individuelles au logement (2016: 25)
- 6 subventions pour études musicales (2016: 3)

Evolution du taux de chômage de 2015 à 2017 à Prilly



La moyenne annuelle des personnes au chômage a légèrement diminué ces deux dernières années: elles étaient 327 en 2017, contre 369 en 2015 et 359 en 2016.

¹ Comprend toutes les demandes adressées au Bureau (renseignements, formulaires, demandes formelles, etc.)

² Tâche nouvellement attribuée au Bureau depuis le début de l'année 2017

³ Comprend les demandes ne relevant pas du Bureau et orientées vers le service compétent (concernent principalement: Agence d'assurances sociales, Pro Senectute, Revenu d'insertion, Chômage, etc.)

SERVICE DE DÉFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS

Sapeurs-pompiers

	Prilly	Renens
Effectif au 1 ^{er} janvier 2017	54	87
Recrutement 2017	10	20
Démissions en 2017	10	23
Effectif au 1 ^{er} janvier 2018	135	

Promotions

Avec effet au 4 novembre 2017 : au grade de Lieutenant, le Sergent Félix Gilles.

Interventions

Le SDIS est intervenu à 242 reprises en 2017, 89 interventions sur la Commune de Prilly et 153 sur celle de Renens. Ces interventions se répartissent de la manière suivante :

	Prilly	Renens
Alarmes automatiques (58)	23	35
Feux extérieurs (17)	8	9
Inondations (65)	20	45
Feux (28)	9	19
Ascenseurs bloqués (31)	11	20
Techniques (26)	9	17
Sauvetages (10)	4	6
Pollutions (5)	3	2
Divers (2)	2	

Les sapeurs-pompiers ont assuré 2267 heures d'intervention pour un total de 1487 intervenants.

Instruction

L'instruction représente une part importante de l'activité des sapeurs-pompiers. Elle est dispensée en fonction des missions, du matériel et du degré de formation des sapeurs et des cadres, ce qui représente 6253 heures d'exercices, toutes sections confondues.

Depuis la fusion, les exercices se font en commun avec des groupes d'exercices réunissant des membres de chaque Organe d'Intervention (OI).

La présentation du SDIS aux autorités, aux invités ainsi qu'au public, s'est déroulée le samedi 4 novembre sur la place du Marché à Prilly.

Chaque année, les sapeurs-pompiers suivent divers cours de formation et de perfectionnement organisés par l'ECA. En 2017, les membres actifs du Détachement Premiers Secours (DPS) et du Détachement d'Appui (DAP) ont participé à 125 reprises à ces cours pour un total de 180 jours de formation. 27 recrues ont suivi 2 jours de formation de base.

Le SDIS a également participé au traditionnel concours de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers le samedi 6 mai à Cossonay-Penthalaz. 5 équipes de 2 personnes ont concouru dans la catégorie gymkhana, ainsi qu'une équipe Appareil de Protection Respiratoire (APR) et une équipe Tonne-pompe.

Matériel

Les principales acquisitions à charge du SDIS pour le matériel ont été les suivantes : un Ford Kuga pour les chefs d'intervention, des étiquettes + prises jack pour l'identification des porteurs, des clés universelles, des clés KABA 5000 pour tout le DPS, des cônes de signalisation bright-star jaune, des mousquetons de sécurité, des ceintures de maintien M-Drop, une armoire de séchage pour les masques de protection respiratoire, un coffre-fort, une caisse à outils, des gilets d'identification pour le groupe audiovisuel, des lampes torche à LED, des sacs d'intervention et diverses bandes patronymiques et grades. Quant au matériel fourni par l'ECA, il a été le suivant : un tonne-pompe pour l'OI Prilly, des valises de reconnaissance pour les porteurs d'appareils respiratoires, du TRIVOREX et du papier HP pour les interventions ABC, des double-cales de roue pour le blocage des véhicules, des mallettes RAKO avec le matériel de rétablissement, 2 vélos de fitness pour les tests de performances APR, des dérivations pour ligne-guide, des divisions avec 2 vannes à écrou hexagonal, des housses de protection pour bouteilles APR et des T-shirts « sapeurs-pompiers ».

Perspectives 2018

Les perspectives 2018 sont : la formation de base des nouveaux sapeurs-pompiers pour assurer la relève, la formation continue du personnel du DPS et du DAP sur le nouveau règlement de la FSSP, les véhicules et le matériel à disposition, l'implication dans la Commission Opérationnelle VIDIS 20-25 et continuer la collaboration avec les partenaires.

Remerciements

Le Commandant et son Etat-major remercient toutes les personnes du service pour leur engagement et les prestations données à la collectivité durant cette année. Il rend également hommage à leurs épouses, époux, compagnes ou compagnons pour leurs absences régulières, et souvent imprévisibles, que nécessite un engagement dans un tel service. Quelques mots de remerciements également à l'intention des employeurs des intervenants, qui permettent au système de volontariat de perdurer en laissant partir leurs collaborateurs durant les heures de travail pour porter secours à la population. Les remerciements vont également à la Commission du feu, aux Autorités des communes de Prilly et Renens ainsi qu'à l'ECA pour son appui, sa collaboration et la confiance témoignée au SDIS, ainsi que pour les moyens mis à disposition pour assurer les différentes missions.



Photo souvenir de la présentation annuelle du 4 novembre 2017

CONCLUSIONS

Au terme du présent rapport, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Prilly

- vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- ouï le rapport de la Commission de gestion,
- considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

approuve

la gestion de l'exercice 2017 et en donne décharge à la Municipalité.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 26 mars 2018.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

A. Gillièron

J. Mojonnet

2^e partie

Informations de la Municipalité de Prilly au Conseil communal sur les relations intercommunales en 2017

RELATIONS INTERCOMMUNALES

Accueil de Jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois (AJENOL)

Le Réseau AJENOL regroupe les Communes de Prilly, Jouxten-Mézery, Romanel, Cheseaux, Bournens, Boussens et Sullens, et propose au total 9 structures d'accueil collectif (6 à Prilly, 2 à Cheseaux et 1 à Romanel) ainsi que 2 structures de coordination de l'accueil en milieu familial.

Les structures du réseau ont accueilli les enfants domiciliés dans les différentes communes selon la répartition suivante (état à fin 2017):

Structure	Prilly	Cheseaux	Romanel	Sullens	Boussens	Jouxten	Bournens	Hors réseau (conventions)	Totaux
Galipette		70	4	5	11	1	6	1	98
Funambules		102	1	3	7		2		115
Pts-Bonshommes	2	4	27	3				3	39
CVE -Tilleul	40	1	4						45
UAPE Tilleul	43					1		1	45
Acacias	31								31
APEMS Prilly	135		1					1	137
AMF Cheseaux-Romanel-BBS	6	109	64	30	20	3	6	9	247
AMF Prilly-Jouxten	211	1	1			17		1	231
Totaux	468	287	102	41	38	22	14	16	988

Le tableau ci-après offre une vision synthétique des prestations de l'AJENOL en 2017 :

Nombre de places offertes/autorisées	Enfants accueillis			Jours d'accueil (estimation)		
	Pré-scolaire	Parascolaire	Total	CVE-UAPE	AMF	Total
643	388	600	988	102 499	29 377	131 876

Accueil en milieu familial

Les 2 réseaux d'accueil en milieu familial, celui de Cheseaux-Romanel-Bournens-Boussens-Sullens, et celui de Prilly-Jouxten-Mézery encadraient à fin 2017, comme en 2015 et 2016, 76 Accueillantes en milieu familial (AMF), 36 à Cheseaux-Romanel-BBS et 40 à Prilly-Jouxten. Les AMF sont encadrées par 3 Coordinatrices.

A fin 2017, les AMF se répartissent de la manière suivante sur le territoire de l'AJENOL :

– Prilly	39 AMF	– Sullens	5 AMF
– Cheseaux	18 AMF	– Boussens	2 AMF
– Romanel	11 AMF	– Jouxten-Mézery	1 AMF

Accueil en milieu familial	Nombre d'AMF (état: 31.12)		Nbre de places autorisées		Nombre d'enfants accueillis (état novembre)					
					Préscolaire		Parascolaire		Total	
					0 > 4 ans		1P > 8P			
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Cheseaux-Romanel-BBS	36	37	144	133	72	74	175	172	247	246
Prilly-Jouxten-Mézery	40	39	169	156	103	106	128	141	231	247
Total Accueil familial	76	76	313	289	175	180	303	313	478	493

Accueil collectif

Les Centres de Vie Infantile (CVE) ont élargi leur offre et proposent, au 31 décembre 2017, 120 places d'accueil, contre 108 en 2016. 12 places ont été créées à la Galipette de Cheseaux.

Les structures d'accueil parascolaire ont également étoffé leur offre en passant de 168 places en 2016 à 210 places à la rentrée 2017. 24 places ont été créées par l'ouverture de l'APEMS de Corminjoz à Prilly. Les Funambules de Cheseaux ont créé 18 nouvelles places.

Au niveau des places de travail, les structures d'accueil collectif du réseau AJENOL emploient, à fin 2017, 95 personnes (personnel éducatif, de direction d'administration et d'exploitation), dont 11 apprenti(e)s ASE. Cela représente un total de 65.3 EPT.

Accueil collectif	Nombre de places offertes		Nombre d'enfants accueillis (état novembre)							
			Préscolaire				Parascolaire			
			0 > 30 mois		30 mois > 4 ans		1P > 2P		3P > 6P	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Prilly	188	164	45	42	31	32	76	57	106	84
Tilleul - Nursery	24	24	45	42						
Acacias	20	20			31	32				
Tilleul - Ecoliers	36	36					45	39		
APEMS Confrérie	36	36							39	42
APEMS Corminjoz	24	0							35	
APEMS Jolimont	24	24					25	18	11	18
APEMS Mont-Goulin	24	24					6		21	24
Cheseaux	122	92	47	47	51	40	56	43	59	43
Galipette	56	44	47	47	51	40				
Funambules	66	48					56	43	59	43
Romanel	20	20	0	0	39	31	0	0	0	0
P'tits Bonshommes	20	20			39	31				
Total Accueil collectif	330	276	92	89	121	103	132	100	165	127

Conventions

La convention de collaboration AJENOL avec le jardin d'enfants de Jouxens-Mézery « Le Petit Navire » pour l'accueil d'urgence est reconduite chaque année. Il en va de même pour la convention signée avec le RéseauL (Lausanne) pour le quartier du Taulard.

La garderie d'entreprise de la BCV, la « Cabane », a signé une convention en 2016 lui permettant de bénéficier des subventions de la FAJE. Cette convention est aussi reconduite chaque année.

La convention avec l'Oiseau Lyre, structure privée de Prilly qui mettait à disposition jusqu'à 5 places pour l'AJENOL, a pris fin le 31 décembre 2017.

Une convention a été établie avec l'EFAJE (réseau du Gros-de-Vaud) afin de permettre dans certains cas à des enfants d'être accueillis dans un autre réseau que celui du domicile.

Assemblée générale

L'AJENOL a tenu en 2017 deux Assemblées générales, le 15 juin et le 24 octobre. Ces AG ont adopté les comptes 2016 et le budget 2018. D'autre part, l'AG a validé la nouvelle grille tarifaire pour l'accueil collectif préscolaire.

Le budget 2018 prévoit une augmentation de 0.4 EPT du poste de secrétariat. Cette augmentation est justifiée par la nécessité d'une plus grande centralisation et d'un renforcement de la structure administrative du réseau, pour faire face notamment au développement constant de l'offre d'accueil et du nombre de structures, ainsi qu'aux exigences accrues de contrôle des subventions cantonales. Ces subventions versées par la FAJE sont en constante augmentation.

Comité

Le Comité de l'AJENOL s'est réuni 6 fois en 2017, en présence des représentantes des coordinatrices et des directrices. Parmi les divers points abordés et tâches effectuées par le Comité, on peut citer :

- réflexions et échanges sur le développement du réseau et la centralisation de la gestion ;
- préparation, discussion et mise en route des mandats externes en matière d'organisation du réseau et de logiciel informatique ;
- attentes de la FAJE ;
- élaboration de la nouvelle grille tarifaire d'accueil préscolaire ;
- développement de l'offre d'accueil, notamment en ce qui concerne l'accueil parascolaire, en lien avec la nouvelle LAJE ;
- rencontre avec la Secrétaire générale de la FAJE afin de préciser les attentes respectives de chaque partie.

ARASPE – Association régionale de l'action sociale Prilly-Echallens

Rapport de M^{me} Anne Bourquin Büchi, Présidente du Comité directeur

En 2017, 2 assemblées intercommunales ont été convoquées : le 8 juin à Assens pour l'examen des comptes et le 29 novembre à Echallens pour l'examen du budget. Lors de l'assemblée intercommunale du 8 juin, M^{me} Corinne Von Kännel Miranda, Municipale à Assens, a accepté de prolonger sa présidence de l'Assemblée intercommunale à la grande satisfaction de tous.

M. Pascal Dessauges, Préfet du Gros-de-Vaud, a convoqué, en date du 29 août, M^{mes} les Présidentes de l'Assemblée intercommunale et du Comité directeur, ainsi que la Secrétaire de ces deux organes afin d'examiner le bon fonctionnement de l'association comme la Loi sur les communes lui en fait obligation.

Le Comité directeur s'est réuni à 10 reprises, pour ses séances officielles, et a également reçu la Commission du personnel. Afin de résoudre les difficultés persistantes au sein du personnel, il a par ailleurs mis en place un groupe de travail composé de trois de ses membres qui a siégé 10 fois afin d'auditer les personnes concernées et qui a rapporté les résultats de ses analyses au Comité in corpore lors de séances distinctes. Ces collègues ont fait là un travail remarquable qui a permis au Comité directeur de décider des mesures à prendre afin de ramener un meilleur climat de travail à l'ARASPE. Les résultats, à ce jour positifs, de ces mesures font espérer une année 2018 apaisée. Le Comité directeur a également estimé qu'il était nécessaire de créer un poste entièrement consacré aux RH et rattaché à la direction de l'ARASPE. Il s'est en effet avéré qu'une très grande partie des problèmes qui ont secoué l'ARASPE en 2016 auraient pu être résolus rapidement s'il y avait eu au sein de la Direction une personne chargée des RH, ayant du temps à sa disposition pour recevoir le personnel et gérer les diverses difficultés interpersonnelles rencontrées, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. Alors que l'ARASPE a régulièrement pris de l'embonpoint depuis 2003, le poste de la personne chargée des Finances/RH n'a été que très faiblement augmenté :

Année	Nombre de salariés	Masse salariale	Poste Finances/RH en EPT	Masse financière ARASPE
2003	18	CHF 1 091 000.–	0,50	CHF 1 671 580.–
2008 *	41	CHF 2 210 300.–	0,60	CHF 3 302 870.–
2011 **	48	CHF 2 879 800.–	0,65	CHF 4 372 912.–
2017	73	CHF 5 064 300.–	0,65	CHF 7 410 875.–

* Intégration des AAS (agences d'assurances sociales) dans l'ARASPE

** Intégration de nouvelles communes dans l'ARASPE

Le Comité directeur a donc proposé de créer un nouveau poste à 0,7 EPT au sein de la Direction, poste entièrement dédié aux RH, et de l'inscrire au budget 2018 ; ce nouveau poste a été accepté par l'Assemblée intercommunale lors de la séance du 29 novembre 2017. Il a également proposé de transformer le poste actuel Finances/RH en un poste de responsable des Finances. Le Comité directeur tient à souligner que la responsable actuelle de ce poste n'a pas démerité et qu'il lui est reconnaissant d'avoir réussi à faire son travail aussi longtemps sans aide supplémentaire. Il est prévu, avec son accord, qu'elle prenne le poste de responsable des Finances au sein de l'ARASPE.

Au cours de l'année écoulée, le Comité directeur a également accepté que de nouveaux locaux soient loués à Prilly dans la mesure où les locaux actuels ne permettaient plus au personnel du CSR de tenir des entretiens confidentiels avec les ayants droit. Cependant, le Comité a accepté cet agrandissement à la condition que ce soit la dernière extension « par petits bouts » et à l'avenir, si le besoin de locaux se faisait de nouveau sentir, la Direction devra chercher des lieux qui permettent d'accueillir tout le CSR ainsi que la direction dans un seul espace.

Suite à des demandes du personnel auprès du Comité directeur concernant les difficultés de parcage à Prilly, ce dernier a demandé au Directeur de mettre en place un plan de mobilité pour les CSR. La réflexion sur ce point n'est pas encore aboutie et s'étendra encore en 2018.

En juin dernier, le Directeur a reçu une lettre plutôt désagréable de la caisse cantonale AVS. Elle signalait que le montant des indemnités versées à la région pour 2016 était trop élevé et que l'association devait rembourser une somme de CHF 65 942.60.

Le Comité directeur a signifié son mécontentement à la caisse de compensation et demandé que le montant soit remboursé en deux fois afin que l'impact sur les comptes ne soit pas trop important ; cette demande a été acceptée par la caisse cantonale AVS.

En conclusion, alors que l'ARASPE devra faire face, en 2018, à de nouveaux défis décidés sur le plan cantonal, impliquant une collaboration accrue entre les CSR et les ORP, le résultat des mesures mises en place par le Comité directeur tout au long de l'année 2017 permet d'aborder les changements à venir de manière sereine. La Présidente tient à souligner la bonne entente qui règne au sein du Comité et salue l'engagement de chacune et chacun sans lequel il n'aurait pas été possible d'aboutir à ces bons résultats.

Rapport du Directeur de l'ARASPE, M. Pascal Roduit

Ressources Humaines

Un total de 59.68 Équivalents Plein Temps (EPT) contractuels étaient actifs au 31 décembre 2017 : 43.76 EPT au Centre social régional (CSR) et 15.92 EPT dans les Agences d'assurances sociales (AAS). La moyenne annuelle a été de 57.05 EPT (41.38 EPT au CSR et 15.67 EPT dans les AAS). L'augmentation des EPT s'explique en grande partie par une augmentation du nombre d'apprentis (de 3 à 5 contrats d'apprentissage à la rentrée d'août) et par un mandat spécifique au CSR.

Le turnover du personnel a été excellent : sur un effectif comptant à présent 73 collaborateurs, aucune démission n'a eu lieu entre janvier et décembre. Il faut saluer la fidélité de l'ensemble du personnel à l'ARASPE, à ses valeurs et à ses missions.

Prestations du CSR

En 2017, le CSR a géré 986 dossiers RI actifs en moyenne mensuelle, par rapport à une moyenne de 980 en 2016 et 945 en 2015. La tendance annuelle s'est donc stabilisée depuis l'année précédente. Dans les différents secteurs de la Région, l'évolution du volume de dossiers en file active a été la suivante :

Dossiers par secteurs géographiques	Minimum 2017	Maximum 2017	Moyenne par mois
Ouest Lausannois (Prilly)	386	399	393.8
District de Lausanne (Le Mont, Jouxteins, Romanel, Cheseaux)	178	192	185.2
Gros-de-Vaud dossiers gérés à Prilly (Cugy, Froideville, Morrens)	53	62	58.8
Venoge (communes de l'antenne de Penthelaz)	92	111	101.4
Est-Gros-de-Vaud/Plateau du Jorat	40	52	45.8
Centre-Gros-de-Vaud/Grand Echallens	86	101	95.2
Nord-Gros-de-Vaud	37	42	39.8
Sud-Gros-de-Vaud	43	53	48.6
Dossiers hors zone (hôtels, autres situations temporaires)	13	23	17.8
Total des dossiers dans la Région d'Action Sociale	962	1005	986.3

Dans l'ensemble, peu de changements sont observés dans les volumes. La légère baisse enregistrée globalement se retrouve dans les dossiers des secteurs du Grand Echallens et du Nord du Gros-de-Vaud, qui reculent sensiblement pour revenir au niveau de l'été 2015.

Au 1^{er} février est entrée en vigueur la plus importante révision de la Loi sur l'action sociale vaudoise, qui a introduit de nouvelles règles dans tous les domaines d'activité régis par cette loi. Citons en particulier la nouvelle prise en charge des jeunes adultes s'adressant au CSR, qui doit les orienter au plus vite vers la formation. La prise en charge des jeunes demandeurs prévoit à présent une période d'instruction au cours de laquelle les assistants sociaux doivent négocier une contribution financière des parents suite à une estimation de leur capacité contributive à faire par l'Office des bourses. La prise en charge prévoit une entrée en mesure de transition dès que possible. Le nouveau système, qui a été en phase de rodage pendant toute l'année 2017, a demandé que le travail social envers les jeunes adultes soit beaucoup plus personnalisé. Dans la Région, la dynamique familiale des jeunes demandeurs est au cœur de la prise en charge.

Prestations des Agences d'Assurances Sociales

Au mois d'avril, la gestion des remboursements de frais pour les bénéficiaires de PC Familles a été centralisée sur les sites d'Echallens et de Prilly, comme décidé par le Comité lors de la législature précédente.

L'ARASPE a continué de participer au projet pilote cantonal qui implique un appui administratif généraliste en faveur des personnes âgées et/ou en situation de santé fragile afin de favoriser leur maintien à domicile, en collaboration essentiellement avec les Centres Médico-Sociaux d'Echallens et du Mont-sur-Lausanne. Le projet pilote a été évalué avec succès à la fin de l'année, et les prestations se poursuivront en 2018 avec un financement cantonal annoncé.

L'ARASPE s'est aussi engagée dans la réforme vaudoise des curatelles: suite aux campagnes d'affichage auprès du grand public, l'équipe du Mont-sur-Lausanne a participé au recrutement de personnes intéressées par cette fonction.

ASIGOS – Établissement scolaire secondaire

Rapport de M. Sylvain Corday, directeur

Rentrée scolaire 2016

43 classes ouvertes en août 2017, dont 16 au collège du Grand-Pré, ont permis d'accueillir les 792 élèves de l'établissement primaire et secondaire (840 en 2016).

En 7P – 8P: 280 élèves (307 en 2016; 320 en 2015). En 9^e – 11^e: 492 élèves (501 en 2016; 498 en 2015). 12^e année (RAC1): 20 élèves.

Pédagogie

Le changement de Cheffe de Département permet à chacun d'espérer retrouver un dialogue avec la hiérarchie. Cet espoir se concrétise en septembre par la venue en conférence des maîtres de la nouvelle élue, M^{me} Cesla Amarelle. La discussion se veut ouverte et constructive. Les enseignants ont pu exprimer les difficultés vécues suite à l'introduction de la Loi scolaire de 2012. Consciente du travail réalisé avec les élèves, M^{me} Amarelle a exprimé sa gratitude au corps enseignant de Prilly pour son engagement et son professionnalisme. Elle a promis de mettre en place un groupe de travail cantonal pour corriger ce qui peut l'être en respectant le cadre légal. Un délégué de notre établissement aura une place réservée dans ce groupe.

D'autre part, toujours en partenariat avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (PSPS) du canton, nous poursuivons la sensibilisation des enseignants au harcèlement scolaire. La prévention reste une préoccupation permanente pour notre école dans ce domaine comme dans ceux de la violence, des addictions, des nouvelles technologies ou de l'alimentation. Dans ce cadre, nous avons accueilli la présidente de l'association Action Innocence, M^{me} Tiziana Belluci, pour une conférence sur le cyber-harcèlement. La suite aura lieu en mars 2018. L'établissement accueille une classe régionale « RAC1 ». Elle permet à 20 élèves (en provenance de Prilly et Ecublens) de poursuivre leur parcours dans une 12^e année et d'obtenir un certificat VG, niveaux FRA2-MAT2-ALL2. Pour certains, l'occasion d'obtenir des résultats suffisants pour aller au gymnase - en école de commerce ou de culture générale - ou en voie maturité professionnelle. La classe régionale officielle d'enseignement spécialisé (OES) 9-11 pour les élèves en grande difficulté reste à Prilly. Son bon fonctionnement est reconnu par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAP).

Appui en 7P et 8P

Les périodes hebdomadaires d'appui par classe se poursuivent. Les horaires permettent d'organiser un appui en mathématiques, français et allemand. Ces appuis collectifs sont complétés par la mise en place d'un groupe de soutien formé de trois enseignantes spécialisées. Ce dispositif permet d'aider les élèves en fonction de leurs difficultés par des appuis individuels ciblés.

Devoirs surveillés 7P et 8P

Organisés les lundis, mardis et jeudis de 15h50 à 16h50 en collaboration avec la Ville de Prilly, ils permettent à plus de soixante élèves de faire leurs devoirs à l'école. Les élèves sont répartis en trois groupes chaque fois, conduits par des surveillants engagés par la Commune. Ce ne sont pas des appuis mais un lieu permettant aux enfants de travailler dans un environnement propice. Ils sont payants (forfait annuel de CHF 100.– à 200.– selon la fréquentation) et subventionnés par la Ville de Prilly.

Structure d'accueil temporaire (SAT)

Les maîtres utilisent toujours cette structure. Elle permet de réduire les problèmes de comportement. La fréquence d'utilisation est en augmentation. 137 élèves (98 l'année précédente) y ont été convoqués, pour 359 (245 en 2016) passages dénombrés.

MATAS (Module d'activités temporaires et alternatives à la scolarité)

« Trajectoire » et « Dynamo », les structures MATAS, ouvertes à Renens et à Montheron pour les établissements de la couronne ouest-lausannoise (CRENOL), ont accueilli cinq élèves de Prilly, pour une période de trois mois. Encadrés par un éducateur et un enseignant, ces jeunes ont trouvé une aide pour reprendre confiance en leurs possibilités, retrouver une motivation personnelle, mieux respecter les règles de la vie scolaire et, dans certaines situations, pour définir un projet pour leur futur professionnel. Prévu dans la LEO (art. 103) et son règlement (art. 76), les structures sont codirigées par une institution « SPJ » et un établissement scolaire.

L'école, lieu de vie, de rencontre et de partage

La journée de l'écopier ne se limite pas aux horaires scolaires et la collaboration avec les services de la Ville de Prilly permet de fournir aux élèves des solutions multiples pour les accueillir à midi et dès 15h30 dans de bonnes conditions :

Pause de midi : à midi, les élèves qui ne rentrent pas chez eux ont la possibilité d'aller au réfectoire de St-Etienne ou de rester à l'école pour pique-niquer. Des fours à micro-ondes sont à la disposition des élèves dans les deux collèges. Les élèves de 7P-8P (Grand-Pré) peuvent participer à un atelier bricolage ou aux « midis-qui-bougent » dans une salle de gymnastique. Ces activités sont surveillées. La bibliothèque de l'Union est aussi à disposition.

Dès 15h30 : au Grand-Pré, les devoirs surveillés permettent de rester à l'école jusqu'à 16h50 pour travailler. A l'Union, les études surveillées sont assurées par des enseignants et ressemblent souvent à des appuis. Les élèves y viennent sur une base de volontariat ou sur conseil de leur enseignant.

After-school : lieu d'accueil ouvert de 12h30 à 14h00 (9^e – 11^e) et de 15h30 à 18h00 (7^e – 11^e), dont le Service Jeunesse de la Ville de Prilly assure la surveillance et le bon fonctionnement.

Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation des taxis (AIT)

Rapport de M. Pierre-Antoine Hildbrand, Président du comité de direction

Principales tâches

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc ;
- assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique ainsi que des révisions réglementaires.

Six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Lausanne fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

Evénements marquants

Par arrêt du 4 mai, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a partiellement admis la requête de la société Uber contre la révision partielle de la réglementation sur le service des taxis (RIT), suite à un arrêt du Tribunal fédéral du 16 octobre 2016 octroyant à Uber la qualité pour agir. Néanmoins, la Cour a estimé que l'activité déployée par Uber s'apparente à celle d'un central d'appel et est soumise à autorisation.

Le 19 mai, le Département de l'économie, de l'innovation et du sport du canton de Vaud a présenté un avant-projet de modification de la Loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE). Ce projet vise à harmoniser les conditions d'exercice des taxis et à réguler l'accès à la profession de chauffeur, suite, notamment, à l'arrivée de la société Uber.

Le Comité de direction a répondu à cette consultation le 21 août, après avoir organisé, le 17 août, des Assises du taxi, auxquelles étaient conviés le Conseil intercommunal, les diverses composantes de la profession et leurs principaux partenaires, ainsi que d'autres acteurs concernés.

Parallèlement, et par arrêt du 1^{er} septembre, le Tribunal fédéral a partiellement admis le recours du Groupement des indépendants à l'encontre des nouvelles dispositions du RIT. Il a estimé que les autorisations d'exploitation avec usage du domaine public sont des concessions soumises à l'art. 2 al.7 de la Loi fédérale sur le marché intérieur qui prévoit que leur attribution doit être soumise à un appel d'offre. Un nouveau règlement d'attribution des concessions sera soumis dès lors début 2018 au Conseil intercommunal.

Dans sa séance du 1^{er} novembre, ce même conseil a octroyé au Comité de direction une délégation de compétence lui permettant d'accorder, à titre exceptionnel, des dérogations à tout ou partie des conditions d'octroi du carnet de conducteur. Le but visé est de mettre un terme à l'activité UberPop au profit d'UberX, activité exercée par des chauffeurs professionnels. Ainsi, en date du 18 novembre, au travers d'une interview de son responsable, la société Uber a annoncé la suppression d'UberPop au 1^{er} mars 2018.

Par ailleurs, les contrôles de police, notamment onze nocturnes, se sont poursuivis. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 238 (164 en 2016). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées (363 en 2016), tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop.

Concessions / Autorisations / Conducteurs	2016	2017	2016	2017
Concessions*	<i>Nombre de concessions</i>		<i>Nombre de permis et de véhicules</i>	
<i>Taxis de place regroupés au sein de Taxi Service Sàrl:</i>				
Compagnies	5	5	102	93
Exploitants indépendants	148	157	148	157
Total	153	162	250	250
Autorisations d'exploiter	<i>Nombre d'autorisations</i>		<i>Nombre de véhicules</i>	
<i>Type B – Taxis sans permis de stationnement regroupés au sein de:</i>				
Taxiphone	52	48	55	51
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	1	1	2	2
Autres	46	42	52	47
Total	100	92	110	101
<i>Type C – Voitures de grande remise:</i>				
Entreprises	4	5	20	21
Exploitants indépendants	4	2	5	3
Total	8	7	25	24
Conducteurs de taxis**	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
Conducteurs « réguliers »	408	393	17	15
Conducteurs « auxiliaires »	43	39	1	0
Total	451	432	18	15

* A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 22 concessions (2016: 4) ont été transférées à des candidats inscrits sur la liste d'attente. Parmi celles-ci, 9 étaient précédemment aux mains de compagnies.

** Au cours de l'année, sur 38 demandes enregistrées (2016: 37), 25 carnets de conducteur ont été délivrés (2016: 24), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1 072 279 courses, contre 1 147 067 en 2016 (– 6.52 %).

Stations

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2016).

Association de commune « Sécurité dans l'Ouest lausannois »

Les éléments rapportés ci-après constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du District. Pour plus d'informations, le rapport de gestion complet de ladite association de même que les comptes rendus de sa Commission de gestion figurent sur le site www.polouest.ch.

Comité de direction et Conseil intercommunal

En 2017, le Comité de Direction, dont est membre M. Antoine Reymond en tant que Délégué de la Municipalité de Prilly, a tenu 14 séances au cours desquelles 44 décisions ont été prises. Le Conseil intercommunal quant à lui s'est réuni à 2 reprises et traité 5 préavis. Représentants de Prilly au sein dudit conseil: M^{me} Danielle Romanens Gaille, MM. Helder Da Costa Cunha, Fabien Deillon, Pascal Delessert et Luigi Sartorelli.

Répondant communal

Pour Prilly, le répondant communal est le premier-lieutenant Guyot. Durant l'année écoulée, le répondant communal a privilégié un mode de fonctionnement favorisant les interactions entre domaines de compétence des services du corps de police et ceux de la Ville de Prilly. Dans les faits, chaque demande en provenance de l'Autorité communale ou des Services de la Ville de Prilly a été redirigée vers la division à même d'offrir ses compétences par domaines d'expertise telles que la circulation routière, la police du commerce, la gestion du stationnement, la signalisation et la gestion des chantiers ou encore par des actions de prévention ou de répression assurées par Police Secours ou la Police Proximité.

Sans dresser la liste exhaustive des sujets traités conjointement, nous pouvons citer la gestion des chantiers et respectivement des flux de circulation, les étapes de démolition de la patinoire de Malley, les nuisances sonores provoquées par certains usagers de la route, le regroupement de jeunes dans les préaux scolaires ainsi que sur la voie publique, le respect de mises à ban ainsi que la prévention liée aux dommages à la propriété sur des édifices publics et privés. Le bilan reste positif puisque chaque demande a pu être traitée avec diligence tout en favorisant les contacts entre les collaborateurs de la Ville de Prilly et ceux du corps de police.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant, le Maj F. Schaer.

Unités territoriales

Après avoir mis l'accent sur le travail proactif, la visibilité et l'évolution de l'activité des Assistants de Sécurité Publique (ASP), les Unités territoriales poursuivent leur évolution afin d'offrir les meilleurs services possibles à la population de l'Ouest lausannois. En 2017, elles ont encore affiné leurs procédures internes afin de leur permettre de se développer dans le cadre du travail de proximité.

Pour la première fois en 2017, des policiers des Unités territoriales ont suivi une formation continue spécifique au domaine de la police de proximité. Placée sous quatre thèmes principaux, «réseau et partenariats», «les mineurs», «migration et société en mutation» et «renseignement de proximité», ils ont pu suivre quatre journées sur ces thèmes d'actualité.

Chaque année, ce sont plusieurs dizaines de cycles qui sont laissés à l'abandon sur le territoire de l'Ouest lausannois. S'agissant de déchets/épaves, la police se charge de les retirer du domaine public afin de les placer en fourrière avant de s'en débarrasser selon la procédure. Souhaitant pouvoir se libérer de cette mission de manutention et stockage, la POL a établi un partenariat avec la Société coopérative Démarche, sous forme de convention, afin que les cycles, abandonnés sur le domaine public, soient pris en charge. Sur avis de la POL, cette coopérative, à but non lucratif et reconnue d'utilité publique, active dans le développement du potentiel humain à travers différentes activités économiques, culturelles et environnementales, est déléguée afin de s'occuper de la prise en charge des cycles. Cette pratique a permis de trouver une solution utile et durable pour les cycles qui, une fois réparés, sont remis en circulation pour une nouvelle vie. En application depuis le mois d'août 2017, le premier bilan s'est avéré concluant.

Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire de Prilly

Dans le cadre de son activité au profit de la commune, le personnel de l'Unité territoriale du secteur s'est occupé de différentes problématiques. Il s'est, entre autres, chargé d'intervenir en approche en résolution de problème pour donner suite à des doléances au sujet d'un local de réunion d'où émanaient différentes nuisances, de résoudre une problématique en lien avec l'occupation inappropriée d'une place de jeux par des adolescents qui troublaient la tranquillité publique et commettaient des dommages aux installations, d'intervenir auprès de plusieurs locataires de différents immeubles qui, par leurs agissements, provoquaient la diffusion d'odeurs nauséabondes et du tapage diurne et nocturne.

Service de la signalisation

En 2017, à Prilly, le service est intervenu à 15 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 383 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre du nouveau tracé de la route et du LEB à la Fleur-de-Lys, l'installation du chauffage à distance et de collecteurs sur de nombreuses routes, le chantier Patinoire Malley 2.0 et la zone 20 à l'avenue de Floréal. Les policiers sont également intervenus lors de 100 manifestations, dont Art on Ice, la Fête des Ecoles-Fêtons Prilly, la course pédestre «A travers Prilly» et la Fête nationale du 1^{er} août. Enfin, 336 interventions ont été réalisées, notamment pour la pose de signalisation et de compteurs routiers.

Statistiques pour Prilly - Chiffres extraits du rapport de gestion de l'Association

Activité générale de la Police de l'Ouest

- *Événements* – 2356: Assistance, 702 – Lésion corporelle/bagarre, 83 – Dommage à la propriété, 135 – Incendie, 20 – Infraction à la Loi sur les étrangers, 49 – Appréhension/arrestation, 120 – Trouble de la tranquillité/nuisance, 453 – Stupéfiants, 72 – Violence domestique, 22 – Prévention, 700.
- *Vols/cambriolages* – 375: Brigandage, 4 – Vol simple, 111 – Vol par effraction, 98 – Vol par effraction véhicule, 30 – Vol introduction clandestine, 24 – Vol qualifié, 46 – Vol véhicule, 62.
- *Circulation* – 728: Contrôle circulation, 290 – Accident, 130 – Infraction à la Loi sur la circulation routière, 265 – Ivresse/conduite sous stupéfiants, médicaments, 43.

Police Proximité – Unité Trafic

- *Infractions radar*: Nombre de contrôles, 132 – Véhicules contrôlés, 29 725 – Véhicules en infraction, 2261 – Taux d'infractions, 7.61%.
- *Infractions surveillance automatique du trafic*: Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine), 47 – Véhicules contrôlés, 2 603 194 – Véhicules en infraction, 4529 – Taux d'infractions, 0.17%.
- *Signalisation*: Nombre d'interventions, 834.

Police Administrative

- *Commission de police*: Audiences, 16 – Ordonnances pénales 1, 920 « Domaine privé » et 2093 « Domaine public » – Amendes d'ordre délivrées « Circulation et stationnement », 8799.
- *Naturalisations*: 154 dossiers reçus pour rapports « naturalisation ordinaire », dont 65 encore à traiter en 2018 (73 rapports établis en 2016 et 35 en 2015).
- *Notifications*: Commandements de payer reçus, 966 – Mandats reçus, 18.
- *Police du commerce*: Total des manifestations, 312 (467 en 2016).

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Rapport de M^{me} Anne-Bourquin Büchi, Présidente

Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse se réunit 4 fois par année pour échanger sur les réalités vécues dans chaque commune. Des thématiques générales sont également abordées lors de ces rencontres. C'est ainsi qu'il a pu échanger avec des professionnels du domaine sur des sujets tels que les mineurs non accompagnés dans les foyers EVAM, le Plan Directeur Intercommunal de l'Ouest lausannois, la nouvelle organisation du guichet T1 et le nouveau protocole JAD (jeunes adultes en difficulté).

Toutes les communes du district (hormis Saint-Sulpice) y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la FASL (Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise) en font partie également (Montelly et Prélaz). Les institutions préventives (Raid-Blue, PROFA), d'insertion professionnelle (Bio+, UTT, T1) ainsi que PolOuest y sont également représentées.

Depuis 2016, le Groupe Coordination Jeunesse est présidé par le Chef du service Jeunesse de la Ville de Prilly, M. Daniel Gambazza; M. David Burnier, TSP à Renens, en est le Vice-président. Le Groupe Coordination Jeunesse n'a pas besoin de budget de fonctionnement puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire. Il est soutenu par la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois, pour ses actions ou projets intercommunaux.

Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance, de la jeunesse et des écoles, la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans le district. S'appuyant sur les compétences des professionnels du terrain (animateurs des centres socioculturels et TSP), plus particulièrement le Groupe Coordination Jeunesse, la Plateforme propose et finance des actions à l'intention des jeunes du district, au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, leur donnant ainsi des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive.

¹ Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours)
- une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble)
- toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.

La Plateforme s'est réunie à quatre reprises en 2017, en plus des rencontres traditionnelles avec les TSP (17 janvier) et les animateurs (4 avril), elle a invité, le 4 juillet, le Délégué cantonal à la jeunesse pour présenter les points principaux de la politique cantonale en la matière. Par ailleurs, lors de chaque séance, les Municipaux ont présenté leur politique communale pour la jeunesse ; ce tour du district n'ayant pu être achevé en 2017, il se poursuivra en 2018.

La plateforme a clôt son année de travail par une rencontre informelle qui a eu lieu à Chavannes le 23 novembre et à laquelle ont été conviés les Présidents des Conseils communaux, la Préfète, le Directeur de la PoOuest, ainsi que divers autres acteurs jeunesse du district.

Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement ceux proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. En 2017, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

Tournoi intercommunal de foot en salle au collège de la Planta à Chavannes-près-Renens : il s'agit de la 8^e édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif organisé par les travailleurs sociaux de proximité rencontre toujours un très grand succès et mobilise des joueurs de toutes les communes. Cette année, ce sont plus de 200 jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec des équipes (18) masculines et féminines. Le traditionnel prix du fair-play couronne l'événement.

Soirée cinéma avec la diffusion du Film Brooklyn, en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. La soirée a connu un franc succès auprès des jeunes et leurs parents, qui ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents. Ces projections-débats se feront chaque année avec des choix de films permettant cette dynamique.

Soirée «Binge drinking» sur la prévention de la consommation d'alcool : une vingtaine de participants des communes de l'Ouest ont participé et échangé lors de cette rencontre. L'approche difficile de la thématique a refroidi de nombreux jeunes. Les organisateurs choisiront dorénavant des méthodes moins directes pour aborder ce genre de thématiques.

Protection civile Région Ouest lausannois

Le rapport de gestion de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) Région Ouest Lausannois est disponible sur le site Internet dudit organisme (www.pcirol.ch) après son approbation par l'Assemblée régionale, soit dès le 13 juin 2018.

Service de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire – PPLS CRENOL – Service de Prilly-Cheseaux

Comme les années précédentes, le service PPLS de Prilly continue d'être fortement sollicité par les parents et les enseignants pour les enfants en difficulté (d'apprentissage, de comportement et d'intégration). Chaque nouvelle situation est reçue assez rapidement afin de pouvoir évaluer, dans un premier temps, les difficultés de l'enfant, la demande des parents et de l'école. Les ressources à disposition sont alors évaluées et d'autres consultations ou des bilans peuvent être proposés moyennant un certain temps d'attente.

De plus, en partenariat avec l'école, différentes modalités d'aide et de prévention auprès des enfants ont été mises sur pied en 2017.

Un groupe de travail, réunissant des enseignantes 1P-2P, une logopédiste, une psychomotricienne et une psychologue, s'est attelé à créer des ateliers de formation pour les enseignantes, ceci dans le but de mieux aider à développer les bases et les prérequis des compétences langagières et motrices chez les enfants commençant l'école.

Un autre groupe s'est formé avec deux doyennes et une psychologue. Leur fonction est d'intervenir sur demande des enseignants lorsque le groupe classe dysfonctionne. Leur mandat est de travailler avec les adultes qui encadrent les enfants pour trouver des solutions innovantes.

Au mois de juin, le secrétariat CRENOL a été unifié. M^{me} Mejia, Responsable Régionale, ainsi que les secrétaires travaillent maintenant dans les locaux PPLS de Renens. Cela a permis une nouvelle répartition des bureaux pour les thérapeutes permettant ainsi de développer l'accueil des groupes d'enfants et de stagiaires. Une des salles supplémentaires a pu être utilisée pour la psychomotricité, puisque la salle située dans le collège de Mont-Goulin n'était plus disponible.

Quant au personnel, M^{me} Anne Thorens, psychomotricienne, a pris une année de congé et c'est M^{me} Cléa Minerba qui la remplace. M^{mes} Céline Berney et Lydia Medina ont accueilli pour une année un stagiaire en psychologie, M. Sébastien Bujard.

